

Cercle d'études numismatiques

« European Centre for Numismatic Studies »

« Centre Européen d'Études Numismatiques »

Siège social : 4, Boulevard de l'Empereur, B-1000 BRUXELLES
info@cen-numismatique.com

Conseil d'administration du CEN

Président- Jean-Claude Thiry : thiryfraikin@skynet.be ; vice-président - Henri Pottier : henri.pottier@skynet.be ; secrétaire - Nicolas Tasset : nicolas.tasset@teledisnet.be ; trésorier - Stéphane Genvier : gen5651@hotmail.com ; administrateurs - Jean-Marc Doyen : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be ; Christian Lauwers : Christian.Lauwers@kbr.be ; Luc Severs : lucsevers@gmail.com ; Gaetano Testa : gites.num@gmail.com ; Michel Wauthier : mi.wauthier@clinique-saint-pierre.be
Commissaire aux comptes - Francis Carpioux : bific@skynet.be

Site Internet du CEN

http://www.cen-numismatique.com

Responsable du site Internet - Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Rédaction du bulletin

Secrétaire de rédaction - Jean-Marc Doyen : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be ; secrétaires-adjoints - Vincent Geneviève : vincent.genevieve@inrap.fr ; Luc Severs : lucsevers@gmail.com ; responsable des recensions - Gaetano Testa : gites.num@gmail.com ; traduction des résumés - Charles Euston : gallien@bell.net

Mise en page/graphisme : Laurence Lémant

Publicité

Philip Tordeur : philip.tordeur@telenet.be

Version numérique du bulletin

Le BCEN est accessible en version numérique sur le site, 30 jours après la parution de la version papier : responsable de gestion du site Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Dates de parution : 30 avril - 30 août - 31 décembre

Date de dépôt des manuscrits : pour le fasc. 52/2 : 30 mars 2015 - pour le fasc. 52/3 : 31 juillet 2015

Publications du CEN

Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques (BCEN : 3 parutions par an)
- The Journal of Archaeological Numismatics (JAN : un volume annuel)
- Travaux du Cercle d'Études Numismatiques (15 volumes parus)
- Dossiers du Cercle d'Études Numismatiques (3 volumes parus)

Abonnements

Cotisation donnant droit au BCEN quadrimestriel et au JAN annuel : Belgique €68 - étranger €75

Cotisation donnant droit au BCEN quadrimestriel seul : Belgique €29 - étranger €33

Cotisation donnant droit au JAN annuel seul : Belgique €44 - étranger €48

Banques : IBAN BE51 2100 4648 3462 ; BIC GEBABEBB

Forme juridique

« Association sans but lucratif » (asbl) - statuts publiés dans les Annexes du Moniteur belge du 16-11-2012

Note aux auteurs

Le CEN se réserve le droit de diffuser dans un délai de trente jours une version électronique du bulletin sur son site Internet ou sur tout autre site en ligne qu'il jugera utile. Le fait de proposer un texte à la publication implique automatiquement l'acceptation de ces conditions.

Sommaire

- 1 • **Baer**
Graveur d'une intaille au portrait d'Henri IV
Par Hadrien Rambach

- 6 • **Les monnaies antiques de la colline Saint-Jacques de Cavillon (Vaucluse)**
Par Gisèle Gentric & Jean-Claude Richard Ralite
Avec la collaboration de J.-B. Colbert de Beaulieu, A. Deroc, J. Dumoulin, J. Charra & G. De Loye

- 24 • **La monnaie dans l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours**
Par Christian Lauwers

- 33 • **Recensions**
- **P. Evangelisti**, Francesc Eiximenis : il Dodicesimo libro del Cristiano (capp. 139 – 152 e 193 – 197)
Par G. Testa
- **K. Magerman & S. Saerens**, Een 18de-eeuwse muntschat uit Asse (Vlaams-Brabant). De ontdekking van een van de grootste 18 de-eeuwse zilverschatten uit België
Par F. de Callataÿ

- 35 • **In Memoriam**
Marc Bar (19/XI/1921 - 18/II/2015)

Baer

Graveur d'une intaille au portrait d'Henri IV par Hadrien Rambach *

Un dénommé « Baer », à l'époque de la Révolution, était graveur en pierres fines du comte d'Artois. Son nom se retrouve dans les ouvrages de glyptique, mais son œuvre reste inconnu, à l'exception d'une intaille en cornaline à l'effigie du roi Henri IV, une pierre reproduite par Tassie dès avant 1791 et republiée ici en détails. C'est grâce à ce terminus post quem que, en la quasi-absence d'information sur l'artiste, ce portrait peut être attribué aux années 1770-1780 durant lesquelles survint un renouveau d'affection pour le premier des Bourbon.

Mots-clés : Henri IV – portrait – intaille – Baer – Tassie

At the time of the Revolution, a Parisian named Baer was the gem-engraver of the count of Artois. Books on glyptics list his name, but his work remains unknown, with the exception of a carnelian intaglio depicting the French king Henry IV. This stone was reproduced by Tassie by 1791, and is re-published here with details. In the near absence of any information on the artist, and based on this terminus post quem, we can ascribe this portrait to the 1770s-1780s, during which time there was a surge of affection for the first of the Bourbons.

Keywords: Henri IV – portrait – intaglio – Baer – Tassie

« Baer, quai de Conti, vis-à-vis le Pont-Neuf, célèbre graveur en pierres fines, de Mgr. Comte d'Artois, grave supérieurement les antiques, les chiffres & devises sur chrystaux, le cachet & le portrait d'après nature »¹.

Cette note brève se trouve dans un livre de 1791, que seul André Girodie semble avoir cité, dans sa courte notice sur l'artiste².

Ce Baer – graveur en pierres fines – reste peu connu³. Leonard Forrer le répertorie d'après Ernest Babelon qui en parle d'après Jean-François Leturcq⁴. Les notes de ce graveur-collectionneur-héritier sont la seule source habituellement utilisée à son sujet. « Bien que les portes de l'Académie fussent ouvertes aux graveurs en pierres fines après l'admission de Guay [en 1747], il nous faut descendre jusqu'en 1793 pour trouver un nouvel exemple d'entrée d'un graveur à l'Académie, et pour rencontrer des ouvrages de gravures en pierres fines aux Salons.

Au Salon de 1793 : Baër, demeurant en face du Pont-Neuf, du côté de la rue de Thionville ; le livret ne détaille pas les ouvrages exposés par lui. Raspe cite de cet artiste un portrait de Henri IV ; je possède aussi une cornaline gravée en creux sur les deux faces avec doubles sujets et devises signée BAER F »⁵.

Une troisième œuvre gravée par Baer est connue, un cachet à l'effigie de Napoléon I^{er} – cette œuvre appartenait au vicomte P. de Bussièrre lorsqu'elle fut exposée à Strasbourg en 1893⁶. Le catalogue de cette exposition est particulièrement précieux, car il nous indique qu'il s'agit de « Baer, de Sélestat, graveur du roi Louis XVI »⁷. La ville de Sélestat fait partie du département du Bas-Rhin, ce qui – associé à son nom – suggère une origine alsacienne de l'artiste.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4

* Nous remercions Mathilde Avisseau-Broustet, Jean-Marc Doyen, Ulf Hansson, Gabriella Tassinari et Hélène Verlet de leur assistance précieuse.

¹ ROZE DE CHANTOISEAU 1791, p. 117 (non numérotée). Le « comte d'Artois » est Charles-Philippe de France (1757-1836), frère des rois Louis XVI et Louis XVIII, roi lui-même sous le nom de Charles X de 1824 à 1830.

² GIRODIE 1909. Girodie (directeur des Notes d'Art et d'Archéologie à Paris) avait aussi proposé – en vain – une notice à E. Sitzmann pour son Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace, Rixheim 1909-1910, 2 vols. Girodie note que Baer, le graveur en pierres fines, ne doit pas être confondu avec l'orfèvre strasbourgeois Jean-Frédéric Baer (1724-1794).

³ Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France ne possède aucune pierre signée de Baer.

⁴ LETURCQ 1873, p. 192 ; BABELON 1894, p. 311 ; BABELON 1897, p. CIX ; BABELON 1902, p. 219 ; FORRER 1904-1930, vol. I p. 111, vol. VII, p. 38.

⁵ La pierre double face ne se retrouve pas dans le catalogue de la vente de la collection Leturcq par Sotheby, les 17-20 juin 1874. La « rue de Thionville » où il logeait n'est pas la rue actuellement ainsi nommée (Paris 19^{ème}) mais la rue Dauphine (Paris 6^{ème}), qui porta ce nom de 1792 à 1814.

⁶ Le propriétaire en était probablement le frère de Mélanie de Pourtalès, le vicomte Paul Renouard de Bussièrre (1827-1907).

Fig. 1 – Intaille en cornaline signée BAER F, avant 1791, 41 x 38 mm monture-comprise. Collection privée, Londres. Photo © M. Tursi.

Fig. 2 – Dos de l'intaille de Baer. Photo © M. Tursi.

Fig. 3 – Impression par Lucy Jenkins de l'intaille de Baer, septembre 2014, argent. Photo © H. Rambach.

Fig. 4 – Impression par James Tassie de l'intaille de Baer, avant 1791, soufre rouge. Victoria & Albert Museum, Londres. Photo © The Beazley Archive.



Fig. 5

« Je crois que si cet artiste est peu connu, il ne faut pas accuser la postérité d'ingratitude à son égard ». Cette opinion, exprimée par Leturcq, fut reprise aveuglément par Babelon⁸. Pourtant, ce jugement sommaire semble injuste, à en croire la pierre à l'effigie de Henri IV – récemment redécouverte et illustrée ici (fig. 1-4). La cornaline, orange foncé, mesure 19 x 17 mm et est sertie dans un encadrement raffiné, en or doublé partiellement émaillé, qui mesure 41 x 38 mm. Le portrait est typique de l'iconographie du roi Henri IV (1589-1610) : un grand front, le cou orné d'une importante fraise fermée par un nœud à l'arrière (à moins qu'il ne s'agisse d'une boucle en bas de ses cheveux longs), une veste richement brodée, mais sans col d'hermine, bandeau à l'épaule. Il est complètement de profil, alors que la plupart des portraits peints contemporains le montrent de trois-quarts.

Le portrait s'inspire certainement de l'une des versions du portrait du roi en pied par Frans II Pourbus (1569-1622), « aiant un habit de velours noir ciselé de la forme de ceux des Cent-Suisses avec un ceinturon de la meme étoffe, une longue épée & une fraise. Il a la Croix de l'Ordre [du Saint-Esprit] pendante au col, comme on la portoit anciennement à la manière des Evêques » pour reprendre une description de 1727 (fig. 9)⁷.

Ce portrait sur cornaline de grande taille possède certes la naïveté des portraits postérieurs au XVII^e s.¹⁰, mais il ne fait pas mauvaise figure aux côtés du fameux camée qui appartenait à Mme de Pompadour (fig. 5-6)¹¹. Leonard Forrer le décrit comme « d'après Coldoré », confondant Olivier Codoré¹² avec Julien de Fontenay : on sait que ce dernier était graveur du roi, et qu'il en exécuta le portrait, mais la remarque de Forrer ne fait pas sens en l'absence de pierre signée de lui¹³.

« Raspe cite de cet artiste un portrait de Henri IV »¹⁴. Leturcq avait raison de noter cela, car cet élément est



Fig. 6

primordial pour dater l'intaille de Baer : il s'agit d'un portrait d'Henri IV effectué au XVIII^e s. – sous l'Ancien Régime. L'inclusion de la pierre dans ce volume publié en 1791 indique que cette dernière est plus ancienne que cela : nous avons là un *terminus ante quem*¹⁵. Sans prendre grand risque, nous pouvons supposer que la pierre fut gravée avant le début de la Révolution française, car Raspe liste les gemmes dont Tassie proposait les reproductions à la vente et il avait probablement fallu une longue période pour que Tassie en obtienne un moulage à copier.

Malheureusement, nous ne savons pas à quelle date précise elle fut gravée, ni quels furent ses propriétaires jusque maintenant. En revanche, la qualité de l'encadrement dans lequel est sertie l'intaille nous indique qu'elle était très estimée, et sa forme qu'elle ornait probablement une boîte (à priser ?). En revanche, le fait qu'il s'agisse d'or doublé, et non massif, est inhabituel et se démarque du genre de monture typique des collectionneurs d'intailles de l'époque, qui auraient probablement favorisé une bague.

Cette intaille n'est pas l'unique pierre contemporaine reproduite par Tassie, loin s'en faut, mais elles ne sont tout de même qu'en minorité car le fond de la collection de Tassie était le groupe formé par le baron Philipp von Stosch (1691-1757) ; figurer dans le recueil de Raspe, notamment pour une œuvre contemporaine, est certainement signe de qualité – tant de l'œuvre que du graveur et/ou du possesseur¹⁶.

⁷ SAAMS 1893, n° 60 (non vidi). Se trouvait dans la même exposition une tabatière en écaille blonde, n° 63, ornée du portrait de Baer par Jean-Baptiste Greuze (1725-1805). Attribution de politesse, ou véritable, l'on ne peut juger tant que l'œuvre n'aura pas réapparu, et ni Florence Vidonne – conservatrice du Musée Greuze à Tournus – ni Edgar Munnhall – conservateur honoraire de la Frick Collection à New York – n'en ont eu connaissance.

⁸ LETURCQ 1873, p. 192 ; BABELON 1894, p. 311 ; BABELON 1897, p. CIX ; BABELON 1902, p. 219.

⁹ BOIS DE SAINT GELAIS 1727, p. 153.

¹⁰ Les portraits 'populaires' sont par défauts attribués au XIX^e siècle, mais peut-être est-ce un tort comme le suggère une pâte de verre incolore dans une monture en bronze, trouvée par Bruno Cadour dans le Var en 2014 avec un double tournois du Dauphiné de Henri III (je remercie Stéphane Sombart de son identification). Les fouilles d'Herculanum et Pompéi ont permis de reculer la date d'intailles frustes au premier siècle de notre ère, alors que leur style simple les faisait croire plus tardives. Je profite de cet essai pour signaler une intaille en jaspe sanguin très étonnante, bien gravée mais sans respect des proportions, avec l'inscription HEN IIII REX GAL. Elle provient de l'ancienne collection de Constantine Schmidt-Ciążyński (1818-1889), dont elle est probablement contemporaine, mais reste à étudier. Musée national, Cracovie, inv. MNK-Ew-IV-zł-325, 25 x 22 x 3 mm. Mes plus vifs remerciements sont dus à Paweł Golyźniak de m'avoir signalé et montré cette pierre.

¹¹ CHABOUILLET [1858], n° 333 ; LETURCQ 1873, p. 137, n° 145 ; BABELON 1897, n° 788. Je remercie Mathilde Avisseau-Broustet de m'avoir fait part de ses doutes quant à l'attribution de ce camée à Jacques Guay (doutes partagés par Gabriella Tassinari dans TASSINARI 2009).

¹² Les deux orthographes Coldoré et Codoré sont utilisées.

¹³ FORRER 1904-1930, vol. VII, p. 38. Sur Fontenay et Codoré, voir : CHABOUILLET 1875 ; LHUILLIER 1887 ; BABELON 1897, p. XCIV-XCV. Les portraits contemporains d'Henri IV mériteraient une étude. En 1875, Chabouillet avait remarqué l'existence de trois saphirs dans les collections Devonshire (à Chatsworth), J.-Fr. Leturcq (vente des 17-20 juin 1874 lot 435) et A. O. Roger de Sivry (bien qu'il n'y ait pas d'intaille ni de saphir à l'effigie d'Henri IV dans la vente des 18-19 avril 1904 – en revanche le lot 250 était un « camée. Buste de Henri IV, à droite. Rubis. Haut. : 0,013. Bague en or » adjugé à Fr. 515, et le lot 270 un « camée. Henri IV, roi de France ; buste lauré, drapé et cuirassé, à droite ; grénétis en bordure. Sardonyx. Haut. : 0,015. Bague (du temps) en or finement ciselé et ajouré, les branches de l'anneau ornées d'une couronne royale et d'une fleur de lis. (Ouvrage de Coldoré) », ni l'un ni l'autre illustré). De même, au moins trois ou quatre émeraudes sont connues – dans les collections de la BnF (CHABOUILLET [1858], n° 2490, qui est déjà présent dans l'inventaire de 1723 – p. 67 n° 88), de l'Hermitage (ancienne collection d'Orléans), et M. Daugny (vente des 8-11 mars 1858 lot 315) qui pourrait être une autre pierre de la BnF (inv. 58.2490a, reg. L.4403, acquise en 1895). L'usage de ces matériaux précieux est très inhabituel.

Fig. 5 – Planche de la Suite d'estampes d'après les pierres de Jacques Guay. Musée national du château de Pau, inv. P665. Photo © R.-G. Ojéda / R.M.N.

Fig. 6 – Camée en sardoine, avant 1764, 45 x 35 mm monture-comprise. Cabinet des Médailles, Paris, inv. Babelon 788. Photo © M. Avisseau-Broustet.



Fig. 7

Du vivant du roi Henri IV, et probablement dans les années qui suivirent sa mort, de multiples portraits furent réalisés – en camées et en peintures. Une œuvre intéressante à ce sujet est un tableau anonyme de c.1596, qui comprend au-dessus du poignet gauche la représentation d'un camée d'Henri IV serti d'or et de diamants tables (**fig. 7**)¹⁸.

À une date plus tardive, au XIX^e s., l'amour porté pour « Henri le Grand » est bien connu¹⁹ : le peuple appréciait la légende du « bon roi Henri », paternel et soucieux de son peuple, les auteurs romantiques le célébraient²⁰, sa statue équestre sur le Pont-Neuf avait été rétablie dès le retour de la Monarchie en France²¹. L'information précieuse, que cette intaille date d'avant 1791, souligne une fois encore l'importance des empreintes Tassie pour la recherche en glyptique : les pierres à l'effigie d'Henri IV furent, pour la plupart, médiocrement²² gravées au XIX^e s. dans un contexte de soutien au prétendant Henri V, comte de Chambord²³. Certaines néanmoins, comme celle illustrée, sont de qualité (**fig. 8**). L'intaille de Baer se démarque donc, tant par sa qualité que par sa date. Le choix du sujet est-il le résultat d'une commande ou bien d'une décision de l'artiste – en réponse à une mode²⁴ ? En 1774, la comédie *La Partie de chasse de Henri IV*, et sa chanson « Vive Henri IV ! », avaient obtenues un grand succès²⁵. En 1775, des bagues au portrait d'Henri IV étaient proposées par le Marchand Bijoutier de la Reine – établi comme Baer en face du Pont-Neuf²⁶. Citons aussi en exemples une belle tapisserie de 1777, qui fut reproduite en 1787²⁷, et une gravure médiocre de 1788



Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10

(**fig. 10-11**). Quant au roi d'Angleterre, qui avait hérité d'un « *Hen 4 of France* » non serti – inventorié dès 1763, il acquit de Thomas Gray une « *head of Henry the Fourth* » pour £ 5 5 s le 13 janvier 1789²⁸. Le roi Henri IV était devenu populaire, plus en particulier que le roi Louis XVI et son épouse autrichienne. Il faut sans doute voir dans la présence d'émail noir sur la monture l'expression d'un deuil²⁹ : un fidèle royaliste a-t-il fait serti la pierre postérieurement, et ce portrait d'Henri IV – fondateur de la dynastie des Bourbons – serait-il un hommage *post-mortem* au roi Louis XVI ?

L'intaille de Baer prouve une fois de plus l'état encore fragmentaire de nos connaissances, et combien la recherche en science glyptique a encore de l'avenir. La présence dans les recueils de moulages de Cades, Denh, Lippert, Paoletti et Tassie sont des éléments précieux – tant pour dater les pierres « modernes » que pour dater la découverte des pierres antiques³⁰. De même que les historiens d'art profitent des recherches des historiens, nous espérons que ce bref article pourra contribuer à la connaissance et à l'image d'Henri IV au cours des siècles. Et nous souhaitons qu'un jour prochain verra l'établissement d'une véritable notice biographique de Baer – dont l'identité (prénom, dates, etc.) nous échappe toujours.

¹⁴ RASPE 1791, n° 13947 ; LETURCO 1873, p. 192.

¹⁵ Dans la première version, publiée en 1775, seules deux pierres sont décrites comme « *Henry IV of France* » sans plus de précision (Tassie 1775, n° 2799-2800).

¹⁶ Il est intéressant de noter que, une fois reproduite par Tassie, une intaille obtenait une diffusion internationale. L'étude des anciens catalogues de vente ne semble pas suggérer que l'argument était repris dans un but commercial, mais les propriétaires étaient certainement flattés du compliment.

¹⁷ Notons, parmi les camées d'époque, les deux nacres gravées – datées 1596 et 1597 – au Musée de l'Hermitage de Saint-Petersbourg, inv. K1014 et inv. K641 (le premier : KAGAN 1973, n° 53). Une autre se trouve au Cabinet des Médailles de la BnF (CHABOUILLET [1858], n° 2332 ; BABELON 1897 n° 787).

¹⁸ National Portrait Gallery, Londres, inv. NPG 710. Une étude détaillée de l'œuvre est disponible sur le site internet du musée (été 2014).

Fig. 7 – Portrait de Sir Henry Unton (c.1558-1596), huile sur panneau, 74 x 163 cm. National Portrait Gallery, Londres, inv. NPG 710. Photo © NPG.

Fig. 8 – Camée en onyx, début des années 1870, 24 x 24 x 4 mm. Du lot 277 de la vente de la collection Bosqui (formée dans les années 1920-1940) par EVE enchères, à Paris le 20 juin 2012. Collection privée, Londres. Photo © M. Tursi.

Fig. 9 – Frans II Pourbus (1569-1622), huile sur panneau de 39 x 25 cm, signée et datée 1610. Musée du Louvre, Paris, inv. 1708. Photo © J. Schormans / Réunion des musées nationaux.

Fig. 10 – Pierre François Cozette (1714-1801), tapisserie réalisée en la manufacture des Gobelins, signée et datée 1777, 90 x 77 cm. Musée national du château, Fontainebleau, inv. F.834c. Photo © O. Blaise.

Fig. 11 – Aubin, gravure à l'aquatinte et au burin, publiée à Paris par Chéreau en 1788, 185 x 147 mm. Musée national du château, Pau, inv. P.60.51.15. Photo © R.-G. Ojéda / R.M.N.



Fig. 11

Bibliographie

ASCHENGREEN PIACENTI & BOARDMAN 2008
K. ASCHENGREEN PIACENTI & J. BOARDMAN, *Ancient and modern gems and jewels in the collection of Her Majesty the Queen*, Londres, 2008.

BABELON 1894
E. BABELON, *La Gravure en pierres fines. Camées et intailles*, Paris, 1894.

BABELON 1897
E. BABELON, *Catalogue des camées antiques et modernes de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1897.

BABELON 1902
E. BABELON, *Histoire de la gravure sur gemmes en France*, Paris, 1902.

BOIS DE SAINT GELAIS 1727
L.-F. du BOIS DE SAINT GELAIS, *Description des tableaux du Palais-Royal, avec la vie des peintres à la tête de leurs ouvrages*, Paris, 1727.

CHABOUILLET [1858]
A. CHABOUILLET, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque Impériale*, Paris, [1858].

CHABOUILLET 1875
A. CHABOUILLET, Guillaume Dupré graveur en pierres fines, *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, juillet 1875, p. 37-46.

CHADOUR 1994
A. B. CHADOUR, *Ringe. Die Alice and Louis Koch Sammlung. Vierzig Jahrhunderte durch vier Generationen gesehen*, Leeds, 1994.

DOLCE 1772
F. M. DOLCE, *Descrizione istorica del Museo di Cristiano Denh dedicate alla Regia Società degli Antiquari di Londra*, Rome, 1772.

FORRER 1904-1930
L. FORRER, *Biographical dictionary of medallists*, Londres, 1904-1930, 8 vol.

GIRODIE 1909
A. GIRODIE, Un artiste alsacien méconnu. Le graveur en pierres fines Baer, de Sélestat, *Revue d'Alsace* LX, 1909, p. 154-155.

KAGAN 1973
J. KAGAN, *Western European Cameos in the Hermitage Collection*, *Lenin-grad*, 1973.

LETURCQ 1873
J.-FR. LETURCQ, *Notice sur Jacques Guay (1715-1793), graveur sur pierres fines du roi Louis XV*, Paris, 1873.

LHULLIER 1887
TH. LHULLIER, *Julien de Fontenay. Graveur en pierres fines du roi Henri IV et ses descendants graveurs et peintres au Château de Fontainebleau*, Paris, 1887.

OMAN 1930
C. OMAN, *Victoria and Albert Museum catalogue of rings*, Londres, 1930 (new. ed. 1993).

PIRZIO BIROLI STEFANELLI 2012
L. PIRZIO BIROLI STEFANELLI, *Museo di Roma. Le collezioni. La collezione Paoletti. Stampi in vetro per impronte di intaglio e cammei*, vol. II, Rome, 2012.

RASPE 1791
R. E. RASPE, *A Descriptive catalogue of a general collection of ancient and modern engraved gems, cameos as well as intaglios, taken from the most celebrated cabinets in Europe, and cast in coloured pastes, white enamel, and sulphur*, Londres, 1791, 2 vols.

[ROZE DE CHANTOISEAU] 1791
[M. ROZE DE CHANTOISEAU], *Tablettes de renommée ou du vrai mérite, et d'indications générales des artistes célèbres, et autres personnes d'un mérite distingué dans chaque genre*, Paris, 1791, section « graveurs en pierres » (Baer-Buffon-Glacham-Thiaucourt).

SAAMS 1893
SAAMS – *Société des Amis des Arts et des Musées de Strasbourg, Exposition rétrospective d'objets d'art et de curiosité relatifs à l'Alsace : catalogue*, Strasbourg, 1893.

SCARISBRICK 2008
D. SCARISBRICK, *The art of gem-engraving from Alexander the Great to Napoleon III*, Fukuoka, 2008.

TASSIE 1775
J. TASSIE, *A Catalogue of impressions in sulphur, of antique and modern gems from which pastes are made and sold*, Londres, 1775.

TASSINARI 2009
G. TASSINARI, Guay Jacques, *Allgemeines Künstler Lexikon*, vol. 64, Munich-Leipzig, 2009, p. 235-238.

¹⁹ Notons ici que la collection Koch comprend deux bagues au portrait d'Henri IV, toutes deux datées vers 1830. L'une présente le moulage métallique d'une intaille, sertie dans une bague d'acier (CHADOUR 1994, vol. II, p. 473), une technique qui se retrouve dans une bague de la collection Waterton (OMAN 1930, n° 791) – copiant une intaille par Antonio Pichler de la collection Di Castro copiée par Denh (DOLCE 1772, vol. III, p. 58, BB 10), Tassie (RASPE 1791, n° 13970) et Paoletti (PIRZIO BIROLI STEFANELLI 2012, n° VIII-216).

Notons aussi que l'actuel Lycée Henri IV à Paris prit son nom actuel en 1873, mais qu'il s'appelait déjà Collège Henri IV de 1815 à 1848. Au XIX^e s., existait aussi la « loge Henri IV » du Grand Orient de France.

²⁰ Alexandre Dumas, par exemple, inclut Henri IV dans sa série des Grands Hommes en robe de chambre (1856).

²¹ Une statue temporaire fut installée en 1814, et l'actuelle date de 1818 (l'originale datait de 1614 et était l'œuvre de Giambologna et de Pietro Tacca). Le rétablissement de la statue fut l'occasion de l'émission de multiples médailles par Louis XVIII, en quête de popularité. Citons par exemple le splendide portrait conjoint à l'avert d'une médaille d'or par F. Gayrard (exemplaire vendu par Heritage le 7 Septembre 2011 à Long Beach, lot n° 24723). Dès 1815, et jusqu'en 1848, le portrait d'Henri IV

fut utilisé pour les insignes de la Légion d'Honneur. Et, vers 1820, Jean-Nicolas-Alexandre Brachard sculpta de nombreux portraits du roi, reproduits ensuite en biscuit et en médailles de Sèvres (e.g. Christie's New York, 10-11 janvier 2006, lot 376, et Christie's Londres, 19 mai 2005, lot 1225).

²² Un exemple de pierre de qualité quelconque – mais propriété des descendants d'Henri IV – est la « Bague en or, ornée d'une intaille en cornaline de forme ovale gravée du profil à gauche d'Henri IV lauré et entouré de l'inscription H IIII D G F ET N, Taille 52 » (vendue par Christie's (Paris), 14 Octobre 2008, Succession de feus Monseigneur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris, lot 349). Une légende quasi-identique (H IIII R D F ET DE N) se retrouve sur une intaille octogonale en émeraude, acquise par le Cabinet des Médailles de la BnF en mai 1895 auprès des marchands Paul et Guillemain (inv. 58.2490a reg. L.4403), elle aussi d'un style frustré. Une autre pierre de mauvais style, mais dans un matériau précieux, toujours au Cabinet des Médailles de la BnF est un grenat anépigraphé (CHABOUILLET [1858], n° 2491), déjà inventorié en 1723 (p. 78, n° 206).

²³ Dès la naissance du duc de Bordeaux (futur comte de Chambord et « Henri V »), en 1820, une médaille avait été émise avec à l'avert le buste à gauche de l'enfant (par Gayrard) et au revers un buste cuirassé à droite de son ancêtre Henri IV (par de Puymaurin, réf. BC 77). Probablement sans lien avec la défaite de Napoléon III et les revendications du comte de Chambord, car en Angleterre, la fabrique de Minton créa un plat en 1871 qui reprenait la médaille de 1605 par Dupré avec les portraits accolés d'Henri IV et de Marie de Médicis (un exemplaire vendu par Christie's à Londres le 18 septembre 2007, lot 636).

²⁴ Voltaire avait publié, dès 1728, son poème La Henriade, mais les années 1770 et 1780 semblent celles d'un renouveau.

²⁵ Œuvre de Charles Collé, la comédie avait été écrite vers 1770, mais ce n'est qu'après la mort du roi Louis XV que sa représentation publique dans les théâtres parisiens fut autorisée. La chanson fut reprise par les royalistes lors de la Restauration.

²⁶ Ce Granchez, du magasin Le Petit Dunkerque, faisait de la publicité pour des « Bagues d'or montées à l'antique avec portrait en relief, émaillé sous crystal, du Roi, de la Reine, d'Henri IV, de l'Empereur & de l'Impératrice, gravés par Wurtz, que l'on peut annoncer pour être le chef-d'œuvre de ressemblance ; prix 36 l. pièce » (sic !) (Mercure de France, avril 1775, vol. I, p. 194).

²⁷ Plus souvent reproduite est la version signée et datée de 1787, 69 x 57 cm, anciennement placée par Henri d'Orléans, duc d'Aumale, au-dessus de son bureau (Musée Condé, Chantilly, inv. OA 2364).

²⁸ ASCHENGREEN PIACENTI - BOARDMAN 2008, p. 137.

²⁹ Plusieurs œuvres glyptiques à l'effigie d'Henri IV semblent liées à la mémoire et au deuil, car les monarchistes sous-entendaient qu'Henri IV avait été le premier des Bourbons à être assassiné. Une médaille de Caqué de 1820 présente son buste au milieu de six autres « Bourbons morts de force » durant la Révolution (réf. Julius 3686). Et la mémoire du duc de Berry assassiné – le neveu de Louis XVIII et descendant d'Henri IV – fut célébrée par un camée aux portraits du duc et de son ancêtre (bague dans la collection Schroder, SCARISBRICK 2008, n° 83).

³⁰ Un exemple d'usage de Cades dans l'établissement de la provenance d'un camée est la notice par Sotheby's d'un double-portrait de Caligula et Antonia (New York, 5 juin 2013, lot 47).

Les monnaies antiques de la colline Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse)¹

Par Gisèle Gentric* & Jean-Claude Richard Ralite**

Avec la collaboration posthume de J.-B. Colbert de Beaulieu, A. Deroc, J. Dumoulin, J. Charra & G. De Loye***

Cette étude concerne les 564 monnaies conservées au musée de Cavaillon, provenant de fouilles et de récoltes de surface sur la colline Saint-Jacques qui domine la ville et qui a été dans l'antiquité un important oppidum de la cité des Cavares. Cet ensemble n'est qu'une fraction des très nombreuses découvertes faites sur la colline depuis le XVII^e s. La densité des monnaies s'explique sans doute par la position privilégiée de l'oppidum sur la Durance, à proximité immédiate de la vallée du Rhône et de la « route des Alpes » ; on peut aussi avancer l'hypothèse d'un lieu de culte sur l'oppidum en raison d'un petit nombre de monnaies percées, associées à des petites plaques percées, en bronze, quelques-unes en argent.

Les deux-tiers des monnaies sont massaliètes ; le reste est constitué de monnaies émises en Gaule du sud dont la moitié est constituée de monnaies de Nîmes et des Volques Arécomiques. Le monnayage de Cavaillon est représenté par une série presque complète de petits bronzes et oboles ; c'est un monnayage tardif à l'exception d'un rare petit bronze au lion à légende KABE. Le monnayage d'argent de la vallée du Rhône est représenté par quelques exemplaires et quelques monnaies viennent de la Gaule interne. La collection comporte également six monnaies de la République romaine émises entre 146 et 88 av. J.-C.

Mots-clés : Marseille - Cavaillon - Nîmes - Volques Arécomiques - République romaine - circulation monétaire

This study concerns 564 coins kept in the museum at Cavaillon (Vaucluse), which have come primarily from digs and surface finds on the 'Colline (hill) Saint-Jacques' which dominates the local surroundings and the town of Cavaillon (Cabellio) and which was, in antiquity, an important oppidum of the Cavares peoples. These pieces are but a small fraction of the total found on Saint-Jacques since the XVIIth century. The overall density of finds is explained by the proximity of Saint-Jacques to the river Durance, which gives into both the Rhone valley and 'Route des Alpes'. The existence of a centre of worship (cult) within the oppidum can be hypothesized given the discovery of a small number of pierced coins, which are themselves associated with small pieces of pierced bronze and (a few) silver.

Two thirds of the coins are from the colony at Massalia ; the remainder is made up of coins minted in the south of Gaul, half of which are coins from Nîmes and the Volcae arecomici. The coinage of Cabellio is represented by an almost complete series of small bronzes featuring a lion reverse with the legend 'KABE'. The silver coinage of the Rhone valley is represented by a few examples and also a few coins from the interior of Gaul. The whole of the collection also includes six pieces from the Roman Republic, minted between 146 and 88 B.C.

Keywords: Marseille - Cavaillon - Nîmes - Volques Arecomiques - Roman Republic - coin circulation

La colline Saint-Jacques s'élève brutalement au-dessus de la Durance et de la ville actuelle de Cavaillon. Culminant à 186 m, elle correspond à l'extrémité du massif du Lubéron, dont elle est séparée par une plaine d'effondrement. Autrefois appelée Mont-Caveau (Cavel, Cabel), elle était un oppidum important de la cité des Cavares, à la situation idéale, à la fois défensive et dominant la voie de circulation de la Durance. Dès la fin du II^e s. av. J.-C., et sans doute avant, elle est devenue, comme sa voisine Avignon/Avenio, une cité de Marseille². La colline est connue depuis longtemps par les amateurs d'objets antiques. C'est André Dumoulin, conservateur du musée de Cavaillon de 1946 à 1981, qui va commencer des investigations systématiques, dans les années 1930-1960, continuées ensuite par le SACGV (Service archéologique du conseil général du Vaucluse).

L'oppidum, naturellement défendu du côté de la Durance, au sud, a été barré au nord, par une enceinte, dont des tronçons sont encore visibles (fig. 1), mise en place entre le VI^e et le I^{er} s. av. J.-C. Les habitats, à l'intérieur, sont mal connus, mais des fonds de cabanes ont été repérés sur les pentes, à l'extérieur de l'emprise des murailles. L'occupation de l'oppidum lui-même ne semble pas dépasser le changement d'ère³.

Dès le XVII^e s., la colline Saint-Jacques est connue comme « la colline aux monnaies » et leur collecte

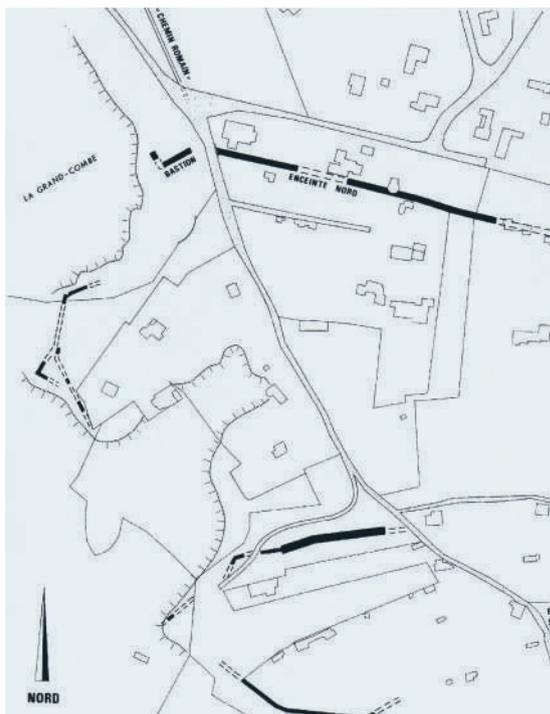


Fig. 1

¹ Nous remercions M. Amandry et M.H. Crawford, qui ont bien voulu identifier plusieurs monnaies républicaines, J.-A. Cheillon qui a revu la datation des oboles archaïques et post-archaïques, L.-P. Delestrée qui nous a donné son avis sur le statère n° 466 et E. Porcher, attachée de conservation du Patrimoine au Musée de Cavaillon qui nous a facilité cette étude. Pour un résumé de cet article, voir GENTRIC 2013.

² Cf. BARRUOL 1975 p. 224, qui cite Etienne de Byzance, d'après Artémidore, qui écrivait à la fin du II^e s. av. J.-C. Pour G. Barruol, la subordination de ces villes cavares à Marseille pourrait être encore plus ancienne.

³ Cf. Notice sur Cavaillon rédigée par D. CARRU, à paraître dans la CAG 84.

Fig. 1 - Localisation : plan de la colline Saint-Jacques (d'après Cavaillon 2006)

* Gisèle Gentric, agrégée d'histoire (gisele.gentric@orange.fr).

** J.-Cl. Richard Ralite, directeur de recherche (hrc) CNRS, Centre Camille Jullian, Université d'Aix-en-Provence (34jcr@orange.fr)

*** Tous ces collaborateurs sont aujourd'hui décédés : nous leur dédions cette étude.

semble être depuis longtemps une occupation prisée par les Cavaillonnais. Des bilans partiels et rapides ont déjà été faits, mais il n'y a jamais eu d'étude approfondie des collections monétaires locales ⁴.

C'est à la demande de M. Josserand de Saint Priest d'Urgel, alors vice-président de la Fondation Calvet d'Avignon, que nous avons entrepris en 1989, le catalogue détaillé des 564 monnaies réunies par A. Dumoulin, conservateur du Musée de Cavaillon, et provenant essentiellement de fouilles ou des découvertes de surface faites sur la colline Saint-Jacques depuis les années 1930 ⁵.

Catalogue ⁸

1 Les monnaies massaliètes

1-1 Oboles antérieures au type à la roue et MA

OBA-Ca

Tête au croblylos à droite.

Carré creux.

LT II, 10; FURTWÄNGLER 1978, groupe Ca, p. 7 p. 118, n° 7, pl. 4 (cet exemplaire); FEUGÈRE & PY 2011, OBA-Ca. [500-475; phase B du monnayage archaïque massaliète]. ⁹

1. Ar : 0,53 g ; 7,5/8 mm ; 2 mm ; inv. 1.

OBB-3

Tête d'Apollon au croblylos à gauche, chevelure en pointillé.

Carré creux.

BNF 164; FURTWÄNGLER 1978, p. 286, annexe 2, pl. 41, 6 et 8; FEUGÈRE & PY 2011 OBB-3 var; CHEVILLON 2013 [475-465/460; phase post-archaïque du monnayage massaliète].

2. Ar : 0,70 g (légèrement ébréché); 8,5/9,5 mm ; 2 mm ; inv. 2.

OBM-1c

Tête masculine à gauche, chevelure en pointillé.

Crabe vu de dessus, pinces ouvertes ; au-dessous M.

LT II, 510; FEUGÈRE & PY 2011, OBM-1c [465/460-450].

3. Ar : 0,69 g ; 9 mm ; 2 mm ; 6 h ; inv. 3.

OBM-2c

Tête casquée à droite; cheveux tombant sur la nuque, sur le casque rouelle à 4 rayons.

Roue à 4 rayons renforcés.

DEROC 1978, classe 1; FEUGÈRE & PY 2011, OBM-2c [450-410].

4. Ar : 0,73 g ; 9/10 mm ; 2 mm ; inv. 4.

1-2 Oboles à la roue, tête à droite

OBM-6

Tête juvénile à droite.

Roue à 4 rayons, moyen; lettre M dans un canton. FEUGÈRE & PY 2011, OBM-6 [390-380].

5. Ar : 0,55 g ; 9,5/10,5 mm ; 2 mm ; 8 h ; lettre M non assurée; inv. 5.

6. Ar : 0,71 g ; 8,5/10 mm ; 2 mm ; 11 h ; inv. 6.

OBM-7

Tête juvénile à droite.

Roue à 4 rayons, moyen; MA dans deux des cantons.

FEUGÈRE & PY 2011, OBM-7 [380-350] (le type de ces oboles tête à droite est le dernier avant le retournement du milieu du siècle).

7. Ar : 0,73 g ; 9,5/10 mm ; 2 mm ; 3 h ; D/ favoris; trait devant la tête; R/ lettres bouletées; inv. 7.

8. Ar : 0,67 g (manque); 9/10 mm ; 2 mm ; 10 h ; D/ favoris; R/ lettres non bouletées; inv. 8.

1-3 Oboles à la roue, tête à gauche

1-3-1-sans favoris/MA non bouletées

Tête juvénile à gauche, sans favoris, petite corne possible.

Roue à 4 rayons, MA non bouletées dans deux des cantons.

FEUGÈRE & PY 2011, OBM-8 (corne) ou OBM-11 (sans favoris).

9. Ar : 0,56 ; 9/11 mm ; 1,5 mm ; 10 h ; D/ corne ; R/ moyen bouleté ; OBM-8 ; inv. 12.

10. Ar : 0,62 g ; 10/11 mm ; 1,5 mm ; 8 h ; D/ corne ? ; R/ moyen bouleté ; OBM-8 ou 11 ; inv. 11.

11. Ar : 0,60 g ; 8,5/10 mm ; 2 mm ; 9 h ; D/ corne ? ; R/ moyen non bouleté ; OBM-8 ou 11 ; inv. 9.

12. Ar : 0,57 g ; 9/10 mm ; 1,5 mm ; 4 h ; D/ corne ? ; R/ moyen bouleté, 2 reliefs dans les 2 cantons supérieurs ; OBM-8 ou 11 ; inv. 18.

13. Ar : 0,67 g ; 9/10,5 mm ; 2 mm ; 10 h ; R/ moyen bouleté ; OBM-11 ; inv. 10.

14. Ar : 0,53 g ; 10/10,5 mm ; 1 mm ; 12 h ; R/moyen bouleté ; OBM-11 ; inv. 13.

15. Ar fourré (manque) : 0,53 g ; 9/10 mm ; 1,5 mm ; 5 h ; D/ sans favoris ; R/ moyen non visible ; OBM-11 ; inv. 19.

16. Ar : 0,50 g ; 9 mm ; 1,5 mm ; 3 h ; D/ à la tête romanisée ; R/ moyen bouleté ; Brenot 1996, 135-137 ; inv. 14.

17. Ar : 0,47 g ; 8,5/9,5 mm ; 1 mm ; 6 h ; D/ favoris, oxydée ; R/ moyen bouleté, lettres non bouletées ; OBM-10 ; inv. 49.

18. Ar (brisée, recollée) ; 0,43 g ; 9/10,5 mm ; 1 mm ; 8 h ; R/ moyen bouleté ; OBM-11 ; inv. 15.

19. Ar : 0,43 g ; 8,5/9,5 mm ; 1 mm ; 6 h ; D/ surfrappée sur tête à droite ? ; R/ moyen bouleté, lettres non bouletées concrétion dans canton supérieur droit ; surfrappée ? ; inv. 68.

20. Ar fourré (incomplet) : 0,42 g ; 8,5 mm ; 1,5 mm ; 6 h ; D/ usée ; R/ moyen non bouleté ; OBM-11 ? ; inv. 71.

21. Ar : 0,41 g ; 10 mm ; 1 mm ; 4 h ; R/ moyen bouleté ; OBM-11 ; inv. 16.

22. Ar : 0,36 g ; 8/9 mm ; 1 mm ; 11 h ; D/ usée ; R/ moyen bouleté ; OBM-11 ; inv. 17.

1-3-2-favoris/MA bouletées - « type d'Entremont »

Tête à gauche avec chevelure en boucles à crochets, boucle frontale bien marquée, trois petites boucles temporales, une mèche cachant le haut de l'oreille ; favoris plus ou moins longs ; sur la nuque deux 5 couchés ou deux petites boucles.

Roue à 4 rayons, moyen central bouleté ; MA bouletées dans deux des cantons.

Lyon 1996, groupe III, série 19; D'HERMY 2007, séries 9 et 10; FEUGÈRE & PY 2011, OBM-10b ; Entremont, à paraître 2^{ème} partie 2-2; GENTRIC dans RICHARD RALITE ET ALII 2013, groupe 6.

23. Ar : 0,57 g ; 9/10 mm ; 1,5 mm ; 2 h ; inv. 21.

24. Ar : 0,54 g ; 8,5/9,5 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; coin plus grand que le flan ; inv. 29.

Nous avons pu réaliser la mise en ordre du médaillier avec une numérotation suivie qui correspond au classement thématique des séries présentes.

Pour la publication, la priorité avait été donnée au *Catalogue des monnaies d'or antiques du musée Calvet* qui vit le jour en 1987 ⁶. À la suite devaient être publiés les *Catalogues des monnaies pré-augustéennes d'Avignon et de Cavaillon*. Pour des raisons indépendantes de notre volonté ceux-ci ont été reportés sine die, si bien qu'aujourd'hui nous livrons celui de Cavaillon qui présente l'avantage de réunir des monnaies dont la provenance est connue alors que ce n'est pas le cas de celui du musée Calvet d'Avignon ⁷.

⁴ Citons cependant : DUMOULIN 1933, p. 53-59 ; SADAILLAN 1985, p. 649-653 ; GRANGE 1985.

⁵ Dès 1933, A. Dumoulin avait rédigé une note sur la soixantaine de monnaies qu'il avait trouvées sur la colline Saint-Jacques et qui font certainement partie de la collection du Musée. Il disait que « Les monnaies se trouvent un peu partout sur la colline, mais principalement sur les pentes du versant de la Durance et du vallon dit du Cagnard » : DUMOULIN 1933, p. 58.

⁶ DE LOYE, AMANDRY, COLBERT DE BEAULIEU ET ALII, 1987.

⁷ Le médaillier d'Avignon possède des monnaies qui ont été réunies par des collectionneurs et des chercheurs mais les provenances précises ne sont plus conservées.

⁸ Les monnaies sont classées selon leur provenance géographique. Les catégories sont désignées d'après la nomenclature adoptée par FEUGÈRE & PY 2011, explicitée par PY 2006 (p. 8-10), qui s'appuie sur les classifications antérieures (BNF et LT, DEPEYROT 1999 et 2002, RRC). La seule exception concerne les oboles massaliètes dont la classification est insuffisante. Pour chaque catégorie, nous donnons la description du droit et du revers, les principales références (pour les références exhaustives, on se reportera à FEUGÈRE & PY, 2011). Nous donnons ensuite les renseignements techniques pour chaque monnaie : n° de catalogue, métal, masse en g, module en mm, épaisseur en mm, axe en termes de cadran horaire, éventuellement quelques détails typologiques du droit et du revers et des compléments de référence, enfin le numéro d'inventaire du Musée de Cavaillon.

⁹ Les datations des oboles archaïques et post-archaïques sont celles de J.-A. Chevillon.

25. Ar : 0,52 g ; 8,5/10 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; inv. 53.

26. Ar : 0,52 g ; 9/10 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; inv. 54.

27. Ar : 0,52 g ; 7,5/8,5 mm ; 1,5 mm ; 8 h ; inv. 23.

28. Ar : 0,49 g ; 7,5/10 mm ; 1 mm ; 8 h ; inv. 55.

29. Ar : 0,49 g ; 8/10 mm ; 1 mm ; 5 h ; inv. 56.

30. Ar fourré : 0,49 g ; 8/9 mm ; 1,5 mm ; 5 h ; D/ boucles effacées ; inv. 26.

31. Âme de ae : 0,44 g ; 9 mm ; 1,5 mm ; 9 h ; D/ boucles effacées ; inv. 28.

32. Ar incomplet : 0,43 g ; 8/10,5 mm ; 1 mm ; 6 h ; R/ moyen effacé ; inv. 38.

33. Ar : 0,40 g ; 9,9,5 mm ; 1 mm ; 5 h ; inv. 60.

34. Ar incomplet : 0,35 g ; 9,5 mm ; 1 mm ; 6 h ; R/ moyen non saillant, lettres non visibles ; inv. 61.

- « type récent »

Tête à gauche large occupant tout le flan, mèches à crochets, mèche frontale, quelques mèches temporales, favoris.

Roue à 4 rayons, moyen central souvent lisse ; MA, de grandes dimensions, bouletées dans deux des cantons.

Les coins de droit et de revers sont plus grands que les flans.

Lyon 1996 groupe IV ; Entremont à paraître, 2^{ème} partie 2-4, n° 1580-1619 ; GENTRIC dans RICHARD RALITE ET ALII 2013, groupe 9.

35. Ar : 0,59 g ; 8,5/9 mm ; 1 mm ; 5 h ; R/ moyen bouleté ; inv. 50.

36. Ar : 0,56 g ; 7/8,8 mm ; 1,5 mm ; 4 h ; D/ favoris obliques ; décentré ; R/ moyen non bouleté ; inv. 41.

37. Ar : 0,55 g ; 8,5/9,5 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; D/ lèvres épaisses ; R/ moyen non bouleté ; inv. 31.

38. Ar : 0,50 g ; 7,5/9,5 mm ; 1 mm ; 6 h ; R/ moyen non bouleté ; inv. 44.

39. Ar fourré : 0,50 g ; 8,5/10 mm ; 1,5 mm ; 6 h ; R/ moyen non bouleté ; inv. 45.

40. Ar : 0,50 g ; 7,5/8,5 mm ; 1,5 mm ; 5 h ; D/ favoris longs torsadés ; R/ moyen non bouleté ; inv. 33.

41. Ar : 0,50 g ; 9,9,5 mm ; 1 mm ; 6 h ; R/ usé R/ moyen non bouleté ; inv. 34.

42. Ar : 0,48 g ; 9,9,5 mm ; 1 mm ; 5 h ; D/ long favoris torsadé ; R/ moyen bouleté ; inv. 58.

43. Ar : 0,48 g ; 9,9,5 mm ; 1 mm ; 7 h ; R/ boucles à crochets R/ moyen non bouleté ; inv. 35.

44. Ar : 0,47 g ; 8/9 mm ; 1 mm ; 6 h ; R/ long favoris torsadé ; R/ moyen non bouleté ; inv. 47.

45. Ar : 0,47 g ; 8/9 mm ; 1 mm ; 6 h ; R/ moyen non bouleté ; inv. 36.

46. Ar fourré : 0,45 g ; 9/10 mm ; 1 mm ; 1 h ; R/ A bouleté seul ; inv. 62.

47. Ar : 0,44 g ; 8,5/9 mm ; 1 mm ; 7 h ; D/ chevelure non visible ; R/ moyen non bouleté ; inv. 37.

48. Ar : 0,42 g ; 9 mm ; 1 mm ; 5 h ; D/ boucles à crochets ; R/ moyen non visible ; inv. 63.

49. Ar : 0,40 g ; 8/9 mm ; 1 mm ; 6 h ; D/ boucles à crochets, narine pointée, lèvres épaisses ; R/ moyen non bouleté ; inv. 39.

50. Ar : 0,40 g ; 8,5/9 mm ; 1 mm ; 6 h ; R/ moyen usé ; inv. 64.



64. Ar : 0,49 g ; 8,5/10 mm ; 1 mm ; 7 h ; D/ décentré et usé ; R/ moyen non bouleté ; inv. 46.
 65. Ar : 0,48 g ; 8,5/9,5 mm ; 1 mm ; 7 h ; D/ usé ; R/ moyen bouleté ; inv. 59.
 66. Ar fourré : 0,46 g ; 9 mm ; 1,5 mm ; 10 h ; D/ boucles à crochets, oreille apparente ; R/ moyen bouleté ; OBM-11 ; inv. 27.
 67. Ar : 0,41 g ; 8/9 mm ; 1 mm ; 5 h ; D/ usé oxydé, coin plus grand que flan ; R/ M[A], moyen non bouleté ; inv. 48.
 68. Ar : 0,40 g ; 9/9,5 mm ; 1 mm ; 7 h ; D/ profil ; R/ moyen bouleté ; inv. 66.
 69. Ar : 0,34 g ; 9/10 mm ; 1 mm ; 4 h ; D/ profil et cou ; R/ moyen bouleté, AM ; inv. 69.

1-3-3 Oboles illisibles

70. Ar fourré : 0,50 g ; 10/10,5 mm ; 1 mm ; 6 h ; R/ usé ; inv. 70.
 71. Ar : 0,41 g ; 8,5/9 g ; 1 mm ; 6 h ; D/ profil et chevelure usée ; R/ moyen non bouleté, lettres non visibles ; inv. 67.
 72. Ar incomplet : 0,40 g ; 9 mm ; 1,5 mm ; D/ surfrappée avec croix et A ? ; R/ usée, peut-être A en creux ; inv. 72.
 73. Ar incomplet : 0,39 g ; 7,5/8 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; D/ usé ; R/ croix bouletée, lettres peu visibles ; inv. 73.
 74. Ar fourré : 0,28 g ; 8/8,5 mm ; 1 mm ; D/ usé ; R/ usé ; inv. 74.
 75. Ar coupé en deux : 0,24 g ; 9/10 mm ; 1 mm ; 11 h ; D/ profil, éprouvé par un coup de burin ; R/ MA peu visibles ; inv. 75.

1-3-4 Divisions d'oboles

- Les quatre oboles suivantes ont la typologie des oboles, avec des masses et des modules qui en font des divisions, hémioboles pour les ex. 76 à 78, tartémoria pour l'ex. 79.
 76. Ar : 0,29 g ; 7/7,5 mm ; 1 mm ; 2 h ; D/ tête à gauche ; R/ moyen et lettres bouletés avec A seul visible ; inv. 77.
 77. Ar : 0,25 g ; 7/8 mm ; 1,5 mm ; 9 h ; D/ tête à gauche, boucles à crochets, favoris ; R/ moyen bouleté, lettres non bouletées avec A seul visible ; inv. 76.
 78. Ar : 0,20 g ; 6/7 mm ; 1 mm ; 7 h ; D/ tête à gauche trou pour œil ; R/ moyen et lettres bouletées ; inv. 78.
 79. Ar : 0,15 g ; 6 mm ; 1 mm ; D/ masse globuleuse ; R/ moyen bouleté, lettres non bouletées ; inv. 79.

Cet ensemble de 79 oboles et divisions couvre une large période chronologique avec quelques exemplaires d'oboles archaïques et post-archaïques du V^e s. (n° 1-4), et l'apparition des oboles à la roue, avec tête à droite, M puis MA au revers, dans la première moitié du IV^e s. (n° 5-8). L'essentiel est cependant constitué des oboles avec la tête à gauche et MA au revers. Notre classement typologique basé sur le droit et le revers nous a permis d'isoler un ensemble datable du II^e s, que nous avons appelé le « type d'Entremont », car ces oboles constituent la majorité des oboles trouvées sur ce site occupé entre 160 et 90 av. J.-C. (n° 23-34)¹⁰. Un autre ensemble, plus récent, caractérise la production plus tardive de la première moitié du I^{er} s. (n° 35-51). Enfin, quelques exemplaires, plus petits avec des coins réduits adaptés aux flans, sont des divisions, hémio-boles ou tartémoria¹¹.

1-4 Drachmes

DRM-16

Tête d'Artémis à droite couronnée d'olivier, sans arc ni carquois ; collier de perles, pendant d'oreilles. Lion arqué à droite, queue relevée ; MAΣΣA au-dessus. BNF 820 ; CHARRA 2000, type 401 ; FEUGERE & PY 2011, DRM-16-1 [225/200].
 80. Ar : 2,55 g ; 13,5/15,5 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; inv. 86.

DRM-17

Tête d'Artémis à droite couronnée d'olivier, arc et carquois ; collier de perles, pendant d'oreilles. Lion arqué à droite, queue relevée ; MAΣΣA au-dessus ; symbole sous le lion.

BNF 829-866 ; CHARRA 2000, série 7 ; FEUGERE & PY 2011, DRM-17 [225/200].

81. Ar : 2,58 g ; 15,5/16 mm ; 2 mm ; 6 h ; R/ symbole non identifiable ; inv. 87.

DRM-32

Tête d'Artémis à droite couronnée d'olivier, arc et carquois ; collier de perles, pendant d'oreilles. Lion marchant à droite, queue relevée, Z sous le ventre.

BNF 881-882 ; CHARRA 2000, série 8 (806 et 808 bis) ; FEUGERE & PY 2011, DRM-32-6 [200/150]

82. Ar (1/2) : 0,94 g ; 16 mm ; 3 mm ; 6 h ; D/ haut de la tête seul visible ; inv. 88.

DRM-38

Tête d'Artémis diadémée à droite ; arc et carquois ; devant B Δ superposés. Lion en arrêt à droite, la queue passe sous la patte postérieure droite ; MAΣΣA au-dessus, ΛΙΗΤΩΝ à l'exergue ; B Δ devant.

BNF 1021-1022 ; CHARRA 2000, type 1121 ; FEUGERE & PY 2011, DRM-38-6 [150/125].

83. Ar : 2,45 g ; 17/17,5 mm ; 2 mm ; 5 h ; inv. 97.

DRM-41

Tête d'Artémis diadémée à droite, chevelure en 3 mèches ; arc et carquois (non visibles ici). Lion à droite, patte antérieure levée ; MAΣΣA au-dessus, ΛΙΗΤΩΝ à l'exergue ; A entre les pattes de derrière, A sous le ventre.

BNF 1186-1191 ; CHARRA 2000, type 1604 ; FEUGERE & PY 2011, DRM-41-3 [125/90].

84. Ar : 2,62 g ; 15/16 mm ; 2 mm ; 6 h ; inv. 91.

DRM-44

Tête d'Artémis diadémée à droite, chevelure en 3 mèches ; arc et carquois. Lion à gauche, patte antérieure levée ; Λ sous le lion ; AZ à l'exergue.

BNF 1104-1108 ; CHARRA 2000, type 1306 ; FEUGERE & PY 2011, DRM-44-2 [125/90].

85. Ar fourré éprouvée : 2,18 g ; 14,5/17,5 mm ; 2 mm ; 11 h ; inv. 90.

DRM-55

Buste d'Artémis à droite, drapé et diadémé, cheveux relevés, épaule apparente ; arc et carquois, lettre ou monogramme devant.

Lion marchant à droite ; MAΣΣA au-dessus ; une lettre sous le ventre ; 3 lettres à l'exergue. CHARRA 2000, série 18 ; FEUGERE & PY 2011, DRM-55 [90/50].

86. Ar fourré : 2,24 g ; 15,5/16 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ oxydé ; R/ oxydé ; A visible à l'exergue ; inv. 93.

87. Ar fourré percé : 2,19 g ; 15 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ [B] devant non visible ; R/ [M]AΣΣA au-dessus ; T sous le ventre ; ΑΠΠ à l'exergue ; BNF 1303-1304 ; CHARRA 1815 ; DRM-55-10 ; inv. 92.

88. Ar fourré : 2,17 g ; 15 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ lettre ou monogramme devant non visible ; R/ MAΣΣA au-dessus ; Δ sous le ventre ; traces à l'exergue ; inv. 94.

89. Ar fourré percé : 1,58 g ; 14/14,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ lettre ou monogramme devant non visible ; R/ MAΣΣA au-dessus ; Δ sous le ventre ; inv. 95.

Buste d'Artémis à droite, drapé et diadémé, chevelure en 3 tresses, monogramme ou lettre devant. Lion à droite en arrêt, les pattes de devant parallèles ou marchant ; MAΣΣA au-dessus ; une lettre devant ; 3 lettres à l'exergue. CHARRA 2000, séries 20 et 22 ; FEUGERE & PY 2011, DRM-55 [90/50].

90. Ar : 2,19 g ; 16/16,5 mm ; 2,5 mm ; 8 h ; D/ Y H ; R/ lion en arrêt, MAΣΣA, Z devant, AEB à l'exergue ; Bnf 1379-80, 1438 ; Charra 2002 ; DRM-55-4 ; inv. 89.

91. Ar fourré : 2,05 g ; 15,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ Y H ; R/ lion en arrêt, MAΣΣA, Z devant, AEB à l'exergue ; Bnf 1379-80, 1438 ; Charra 2002 ; DRM-55-4 ; inv. 98.

92. Ar fourré : 1,66 g ; 15,5/16 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ lettre devant non visible ; R/ lion en arrêt, MAΣΣA, lettre devant non visible, 3 lettres à l'exergue, A ? EB ; Charra série 20 (2002) ; DRM-55-4 ; inv. 106.

93. Ar fourré : 2,18 g ; 15,5/17 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ AP ; R/ lion en arrêt, MAΣΣA, N devant, OAE à l'exergue ; Bnf 1422-23, 1427 ; Charra 2001 ; DRM-55-39 ; inv. 102.

94. Ar : 2,36 g ; 15,5/16 mm ; 2,5 mm ; 5 h. D/ K ; R/ lion en arrêt, MAΣΣA, lettre non visible, ΔZA (?) ; Charra série 20 (2007) ; DRM-55-62 ; inv. 105.

95. Ar fourré : 2,02 g ; 14,5/15,5 mm ; 2 mm ; 9 h ; D/ A ; R/ lion passant, Δ devant (?), à l'exergue : PEB ? ; Bnf 1434-1437 (?) ; Charra 2202 (?) ; DRM-55-47 (?) ; inv. 103.

96. Ar : 2,53 g ; 17 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ P ; R/ lion passant, MAΣΣA, E arrondi devant, PEE à l'exergue ; Bnf 1443-1447 ; Charra 2209 ; DRM-55-50 ; inv. 107.

DRM-56

Buste d'Artémis à droite, drapé et diadémé, chevelure en 3 tresses, monogramme ou lettre devant. Lion à droite, patte antérieure levée, MAΣΣA au-dessus ; une lettre devant ; 3 lettres à l'exergue. CHARRA 2000, série 19 ; FEUGERE & PY 2011, DRM-56 [90/50].

97. Ar fourré percé : 2,56 g ; 16,5 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ lettre non visible ; R/ MAΣΣA au-dessus, 3 lettres à l'exergue non visibles ; inv. 109.

98. Ar fourré : 2,37 g ; 16,5/17 mm ; 2 mm ; 8 h ; D/ Λ ; R/ Δ devant, ΔZA à l'exergue ; Charra 1902 ; Bnf 1390-1392 ; DRM-56-2 ; inv. 99.

99. Ar fourré : 2,22 g ; 15,5/16,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ [Λ] ? ; R/ Δ devant, ΔZA à l'exergue ; Charra 1902 ; Bnf 1390-1392 ; DRM-56-2 ; inv. 100.

100. Ar fourré : 1,93 g ; 16,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ [Λ] ? ; R/ Δ devant, ΔZA à l'exergue ; Charra 1902 ; Bnf 1390-1392 ; DRM-56-2 ; inv. 101.

101. Ar fourré (incomplet) ; 2,22 g ; 15,5 mm ; 2 mm ; 1 h ; D/ B ? oxydé ; R/ MAΣΣA, lettre non visible ; à l'exergue, AAP ou AAK ? ; Charra série 19 (1908 ?) ; DRM-56-8 (?) ; inv. 96.

102. Ar fourré : 2,01 g ; 15,5 mm ; 2,5 mm ; 8 h ; D/ B ; R/ O devant, KΔA à l'exergue ; Charra 1906 ; Bnf 1417-1418 ; DRM-56-6 ; inv. 104.

DRM-X

Buste d'Artémis à droite, drapé et diadémé, chevelure en 3 tresses.

Fruste. FEUGERE & PY 2011, DRM-X

103. Ar fourré : 2,46 g ; 16/18 mm ; 2 mm ; inv. 108.

Les 24 drachmes trouvées sur la colline Saint-Jacques correspondent à des émissions qui s'étalent de la fin du III^e s au début du I^{er} s. av. J.-C. Les exemplaires les plus nombreux appartiennent aux séries tardives du I^{er} s. (17 ex. sur 24).

1-5 Diobole

DOM-57

Tête à droite, coiffée d'un casque avec panache ; B derrière.

Aigle, les ailes éployées à droite ; devant [MA]ΣΣA. LT 1471 ; FÉLISAT 1988, type B ; FEUGERE & PY 2011, DOM-57 [150/125].

104. Ar : 0,81 g ; 11/11,5 mm ; 1,5 mm ; 5 h ; inv. 110.

Un seul diobole fait partie de la collection. Il s'agit d'une frappe beaucoup moins répandue que les oboles et les drachmes, diffusée presque exclusivement en Provence occidentale et émise probablement au cours du troisième quart du II^e s. av. J.-C.

¹⁰ Entremont, à paraître dans un numéro spécial de la RAN.

¹¹ Cf. le dépôt du Castelet à Fontvieille dans ROL-LAND 1970 et GENTRIC & FERRANDO 2013.

1-6 Moyens bronzes au taureau

MBM-28 et 33

Tête d'Apollon à gauche.

Taureau cornupète à droite, symbole ou lettre au-dessus, ethnique à l'exergue (en général non visible).

BARRANDON & PICARD 2007 ; FEUGERE & PY 2011, MBM-28 et 33 [210/125 (?) et 125/75].

105. Ae : 4,83 g ; 18,5/19 mm ; 2,5 mm ; 2 h ; R/ motif au-dessus non identifiable exergue non visible ; BM 28 (?) ; inv. 111.

106. Ae : 3,93 g ; 18/19 mm ; 2,5 mm ; R/ Λ au-dessus, exergue non visible ; MBM-33-6 ; inv. 112.

107. Ae : 3,80 g ; 18,5 mm ; 2,5 ; D/ usé ; R/ usé ; MBM-X ; inv. 113.

108. Ae : 3,76 g ; 18/18,5 mm ; 2,5 mm ; R/ usé ; R/ usé ; MBM-X ; inv. 114.

109. Ae : 3,71 g ; 18/19 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; R/ usé ; MBM-X ; inv. 115.

110. Ae : 3,22 g ; 18,5 mm ; 2 mm ; 5 h ; R/ E au-dessus, exergue non visible ; MBM-33-4 ; Barrandon/ Picard 57 ; inv. 116.

111. Ae : 2,24 g ; 16,5/18 mm ; 2 mm ; 11 h ; R/ usé ; MBM-X ; inv. 117.

112. Ae : 2,19 g ; 16/18,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; R/ usé ; MBM-X ; inv. 118.

113. Ae : 2,16 g ; 16/18,5 mm ; 2 mm ; R/ usé ; MBM-X ; inv. 119.

Ces moyens bronzes de Marseille sont presque tous en mauvais état, ce qui empêche de préciser leur série et qui s'explique probablement par leur forte teneur en plomb ; ils auraient été émis à partir de la charnière III^e-II^e s. et au cours du II^e s. av. J.-C. (FEUGERE & PY 2011, p. 112-113).

1-7 Petits bronzes au taureau

PBM-29-30

Tête d'Apollon laurée à gauche.

Taureau cornupète à droite, pattes postérieures écartées, tête fortement ramenée en oblique vers la patte antérieure pliée, MAΣΣA à l'exergue. GENTRIC 1987, type 3, taureau de type A ; BARRANDON & PICARD 2007, 69-72 ; FEUGERE & PY 2011, PBM-29-30 [225/175].

114. Ae : 2,23 g ; 14,5/15,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ symbole non lisible derrière la tête ; R/ [M]AΣΣA à l'exergue ; PBM-29 ; inv. 125.

115. Ae : 1,10 g ; 12/12,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ pas de symbole visible derrière la tête ; R/ légende d'exergue non visible ; inv. 126.

PBM-34

Tête d'Apollon à gauche, chevelure courte et bouclée, oreille dégagée.

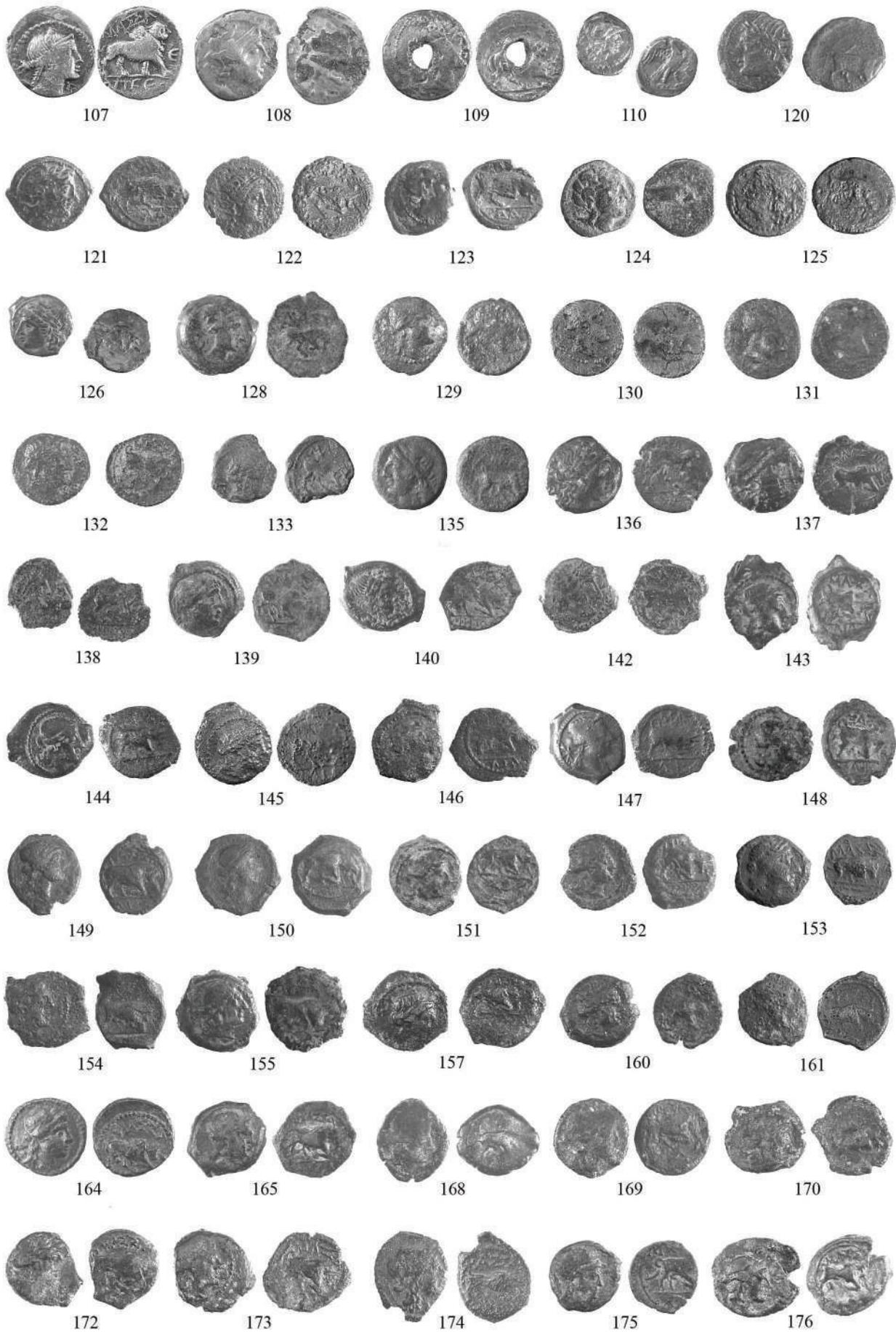
Taureau cornupète à droite, pattes postérieures écartées, tête fortement ramenée en oblique vers la patte antérieure pliée, A à barre brisée au-dessus, [MAΣΣAΛΙΗΤΩΝ] à l'exergue. GENTRIC 1987, type 1 taureau de type A ; BARRANDON & PICARD 2007, 73 ; FEUGERE & PY 2011, PBM-34-2 [200/150].

116. Ae : 1,71 g ; 14/15,5 mm ; 1,5 mm ; 10 h ; inv. 120.

PBM-35

Tête d'Apollon à gauche ; différents possibles sous forme de lettre ou de monogramme devant ou derrière la tête.

Taureau cornupète à droite, tête de face ; MAΣΣA/ΛΙΗΤΩΝ en 2 parties. GENTRIC 1987, taureau de type B ; FEUGERE & PY 2011, PBM-35 [200/150].



117. Ae: 2,28 g ; 13,5/14 mm ; 2,5 mm ; 10 h ; D/A dans Π derrière ; R/ $MA\Sigma[A]$ peu visible ; $\Lambda I H [T \Omega N]$; PBM-35-3 ; BARRANDON & PICARD 2007, 77 ; inv. 135.

118. Ae: 2,06 g ; 13/14 mm ; 2,5 mm ; 12 h ; R/ traces de $MA\Sigma[A]$ au-dessus, $\Lambda I H [T \Omega N]$ à l'exergue ; inv. 256.

119. Ae: 2,02 g ; 12,5/14,5 mm ; 2,5 mm ; 1 h ; R/ taureau décentré, $\Lambda I H T \Omega N$ à l'exergue ; inv. 257.

120. Ae: 0,92 g ; 11/13 mm ; R/ pas de légende visible ; 2 mm ; 5 h ; inv. 327.

PBM-47-7¹²

Tête d'Apollon à droite, chevelure courte et arrondie ; oreille dégagée (Cl. Brenot évoque « une oreille environnée par une corne de bélier » dans Lyon 1996, p. 36).

Taureau cornupète à droite, la tête fortement ramenée en oblique vers la patte antérieure droite pliée, queue parallèle au dos, $MA\Sigma A$ au-dessus, ΔA ou $\Delta \Delta$ à l'exergue.

Le droit est celui de certains PBM 34 et 35, mais tourné dans l'autre sens. Le taureau cornupète est celui des grands bronzes, des moyens bronzes et des PBM 29-30 et 34.

GENTRIC 1987, type 2, taureau de type A ; FELISAT 1987, Cb7 ; Lyon 1996, série 17 ; FEUGERE & PY 2011, 47-7[150/100] ; Entremont, à paraître, 1ère partie, 4-4-2-3, PBM-47 variante B.

121. Ae: 2,13 g ; 13/14 mm ; 2,5 mm ; 1 h ; D/ usée ; R/ exergue non lisible ; inv. 166.

122. Ae: 2,09 g ; 12/14,5 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ usée ; R/ exergue non lisible ; inv. 254.

123. Ae: 1,72 g ; 14/16,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; inv. 121.

124. Ae: 1,58 g ; 13/13,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; inv. 123.

125. Ae: 1,60 g ; 13,5/14,5 mm ; 2 mm ; 3 h ; R/ légende non visible ; inv. 124.

PBM-39-40

Tête d'Apollon à droite, laurée ; de longues mèches bouclées descendent librement le long de la nuque ; symbole ou lettre possibles derrière la tête. Taureau cornupète à droite, pattes postérieures écartées, tête de face, la queue bat les flancs en formant une boucle ; $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$ en 2 parties.

GENTRIC 1987, types 4-5-6, taureau de type B ; BARRANDON & PICARD 2007, 80-81 ; FEUGERE & PY 2011, PBM-39-40[150/100].

126. Ae: 2,57 g ; 13,5/16,5 mm ; 2,5 mm ; 12 h ; D/A dans Π ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$; Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; inv. 127.

127. Ae: 2,51 g ; 15/15,5 mm ; 2 mm ; 10 h ; D/ double bandeau, A dans Π semi effacé ; R/ $MA\Sigma[A]$ peu visible/légende d'exergue effacée ; Gentic 1987 type 6 ; PBM-40-3 var. ; inv. 128.

128. Ae: 2,40 g ; 14,5 mm ; 2,5 mm ; 1 h ; D/ arrière non visible ; R/ $MA\Sigma[A] / \Lambda I H T \Omega N$ peu visible ; Probablement Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; Barrandon/Picard 81 ; inv. 139.

129. Ae: 2,33 g ; 14/14,5 mm ; 3 mm ; 5 h ; D/A dans Π ? ; R/ $MA\Sigma[A] / \Lambda I H T \Omega N$; Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; inv. 129.

130. Ae: 2,28 g ; 13/16,5 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ arrière non visible ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$; probablement Gentic 1987 type 5 ou 6 ; PBM-40 ; Barrandon/Picard 81 ; inv. 140.

131. Ae: 2,16 g ; 14,5/15 mm ; 2,5 mm ; 12 h ; D/ tête à dr., lettre derrière ? Π ? ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, exergue non visible ; PBM-40 ? ; inv. 164.

132. Ae: 2,07 g ; 14/14,5 mm ; 2,5 mm ; 8 h ; D/ belle tête, symbole non visible ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$; Gentic 1987 type 4 ; PBM-39 ; inv. 136.

133. Ae: 2,05 g ; 14/15 mm ; 2 mm ; 11 h ; D/ belle tête, symbole non visible ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$; Gentic 1987 type 4 ; PBM-39 ; inv. 137.

134. Ae: 2,04 g ; 14,5/15 mm ; 2,5 mm ; 9 h ; D/ tête à droite ; R/ taureau à dr. type B, traces de $\Lambda I H T \Omega N$ à l'exergue ? ; Gentic 1987 type 4 ; PBM-39 ? ; inv. 171.

135. Ae: 1,89 g ; 13,5/14 mm ; 2 mm ; 12 h ; D/A dans Π ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$ peu visible ; Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; inv. 130.

136. Ae: 1,74 g ; 12,5/13,5 mm ; 2,5 mm ; 1 h ; D/ arrière non visible ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$ peu visible ; probablement Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; Barrandon/Picard 81 ; inv. 141.

137. Ae: 1,71 g ; 14 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ arrière non visible ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$ peu visible ; probablement Gentic 1987 type 4 ou 5 ; PBM-39-40 ; Barrandon/Picard 80-82 ; inv. 142.

138. Ae: 1,70 g ; 14/15 mm ; 2 mm ; 11 h ; D/A dans Π ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$ peu visible ; Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; inv. 131.

139. Ae: 1,68 g ; 13/14,5 mm ; 2 mm ; 12 h ; D/A dans Π ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$; Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; inv. 132.

140. Ae: 1,65 g ; 12,5/13 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/A dans Π ; R/ $MA\Sigma A$ / exergue non visible ; Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; inv. 133.

141. Ae: 1,41 g ; 12,5/13,5 mm ; 2 mm ; 12 h ; D/A dans Π ; R/ légende peu visible ; Gentic 1987 type 5 ; PBM-40-3 ; inv. 134.

142. Ae: 1,35 g ; 12/13,5 mm ; 2 mm ; 3 h ; D/ arrière non visible ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I H T \Omega N$ peu visible ; probablement Gentic 1987 type 5 ou 6 ; PBM-40 ; Barrandon/Picard 81 ; inv. 138.

PBM-45

Tête d'Apollon à droite, laurée ; de longues mèches bouclées descendent librement le long de la nuque.

Taureau cornupète à droite, pattes postérieures écartées, tête de face, la queue bat les flancs en formant une boucle ; $MA\Sigma A$, au-dessus, symbole à l'exergue.

GENTRIC 1987, type 9 ; FEUGERE & PY 2011, PBM-45[150/100].

143. Ae: 3,13 g ; 14/15,5 mm ; 2,5 mm ; 3 h ; R/ $MA\Sigma A$ au-dessus, ligne d'exergue en creux ; PBM-45-X ; inv. 154.

144. Ae: 2,62 g ; 15 mm ; 3 mm ; 3 h ; R/ $MA\Sigma A$, rameau à l'exergue ; Gentic 1987 type 9 ; PBM-45-2 ; inv. 150.

145. Ae: 2,37 g ; 13/15 mm ; 3 mm ; 1 h ; R/ muflé bouleté, sabots fourchus, rameau à l'exergue ; PBM-45-2 ; inv. 337.

146. Ae: 2,19 g ; 14/15 mm ; 2,5 ; 6 h ; D/ usé ; R/ $MA\Sigma A$ au-dessus, rameau à l'exergue ; Gentic 1987 type 9 ; PBM-45-2 ; inv. 151.

147. Ae: 1,57 g ; 14 mm ; 2,5 mm ; 1 h ; R/ $MA\Sigma A$ au-dessus, rameau à l'exergue ; Gentic 1987 type 9 ; PBM-45-2 ; inv. 152.

148. Ae: 1,36 g ; 13,5/14 mm ; 2 mm ; 2 h ; R/ $MA\Sigma A$, le dernier A horizontal, trait à l'exergue ; PBM-45-1 (caducée) ? ou PBM-45-X ; inv. 153.

PBM-46-47

Tête d'Apollon laurée, de longues mèches bouclées descendent librement le long de la nuque.

Taureau cornupète, pattes postérieures écartées, tête de face, la queue bat les flancs en formant une boucle, $MA\Sigma A$ au-dessus, 1 ou 2 lettres à l'exergue.

Les types d'Apollon et de taureau cornupète sont identiques à ceux du PBM 39-40.

GENTRIC 1987, type 8, taureau de type B ; FEUGERE & PY 2011, PBM-46-47 [150/100] ; Entremont, à paraître, 1ère partie 4-4-2-3, PBM-47 variante A.

149. Ae: 3,09 g ; 15 mm ; 3 mm ; 9 h ; R/ $MA\Sigma A / A$; PBM-46-3 ; inv. 155.

150. Ae: 2,73 g ; 15/15,5 mm ; 3,5 mm ; 8 h ; R/ $MA\Sigma A / A$ ou Δ ; PBM-46-3 ; inv. 156.

151. Ae: 2,06 g ; 14 mm ; 2,5 mm ; 4 h ; R/ $MA\Sigma A / A$ ou Λ ou Δ ? ; PBM-46-3 ? ; inv. 169.

152. Ae: 1,93 g ; 14/15 mm ; 2,5 mm ; 10 h ; D/ étoile à 8 rayons derrière la tête ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda$; Gentic 1987 type 7 var ; PBM-47-17 var. ; inv. 147.

153. Ae: 1,78 g ; 14/16 mm ; 2 mm ; 10 h ; D/ tête peu visible ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda$; Gentic 1987 type 7 var ; PBM-47-17 ; inv. 148.

154. Ae: 1,69 g ; 14,5/15,5 mm ; 2 mm ; 4 h ; R/ $MA\Sigma A / \Delta A$ à l'exergue ; Gentic 1987 type 8 ; PBM-47-9 ; inv. 122.

155. Ae: 1,69 g ; 13/14 mm ; 2 mm ; 2 h ; R/ Υ Δ ou A ; PBM-47 ? ; inv. 338.

156. Ae: 1,62 g ; 13,5/15 mm ; 2 mm ; 6 h ; R/

$MA\Sigma A / \Lambda$ ou $\Lambda I A$; Gentic 1987 type 7 ou 7 var. ; PBM-47-17 ou PBM-50 ; inv. 149.

157. Ae: 0,92 g ; 11,5/12 mm ; 1,5 mm ; 5 h ; R/ AA ; Gentic 1987 type 8 ; PBM-47-9 ? ; inv. 328.

PBM-50

Tête d'Apollon à droite, chevelure en stries parallèles sur le sommet du crâne ; chignon et longues boucles.

Taureau à droite, pattes postérieures écartées, tête de face, la queue bat les flancs en formant une boucle, $MA\Sigma A$ au-dessus, $\Lambda I A$ à l'exergue.

GENTRIC 1987, type 7 taureau de type B ; BARRANDON & PICARD 2007, 90 ; FEUGERE & PY 2011, PBM-50 [120/80].

158. Ae: 2,26 g ; 13,5/17 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I A$; inv. 143.

159. Ae: 2,20 g ; 14/16,5 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I A$; inv. 144.

160. Ae: 2,09 g ; 14/15 mm ; 2,5 mm ; 12 h ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I A$; inv. 145.

161. Ae: 2,03 g ; 13,5/15 mm ; 2 mm ; 9 h ; R/ $MA\Sigma A / \Lambda I A$; inv. 146.

PBM-indéterminés, tête à droite/taureau de type B

Tête d'Apollon à droite.

Taureau à droite, pattes postérieures écartées, tête de face, la queue bat les flancs en formant une boucle, $MA\Sigma A$ au-dessus, exergue non visible.

GENTRIC 1987, taureau de type B ; FEUGERE & PY 2011, PBM-39-50.

162. Ae: 2,46 g ; 15/15,5 mm ; 2 mm ; 2 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, exergue effacé ; PBM-40 ou 45-48 ou 50 ; inv. 157.

163. Ae: 2,32 g ; 13,5/15 mm ; 3 mm ; 1 h ; R/ taureau à dr. type B, légende effacée ; PBM-40 ou 45-48 ou 51 ; inv. 158.

164. Ae: 2,22 g ; 12/14 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, exergue effacé ; PBM-40 ou 45-48 ou 52 ; inv. 159.

165. Ae: 2,2 g ; 13,5/14,5 mm ; 3 mm ; 3 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, exergue effacé ; PBM-40 ou 45-48 ou 52 ; inv. 160.

166. Ae: 2,19 g ; 13/14,5 mm ; 2,5 mm 7 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, exergue effacé ; PBM-40 ou 45-48 ou 52 ; inv. 161.

167. Ae: 2,17 g ; 14/15 mm ; 2,5 mm ; 4 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, exergue effacé ; PBM-40 ou 45-48 ou 52 ; inv. 162.

168. Ae: 2,17 g ; 13,5/15,5 mm ; 3 mm ; 5/6 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, exergue effacé ; PBM-40 ou 45-48 ou 52 ; inv. 163.

169. Ae: 2,16 g ; 13/15 mm ; 2,5 mm ; 9 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, traces à l'exergue ; PBM-40 ? ; inv. 165.

170. Ae: 2,12 g ; 14/16 mm ; 2 mm ; 4 h ; D/ usé ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$; inv. 167.

171. Ae: 2,10 g ; 13/15 mm ; 3 mm ; 9 h ; D/ tête à dr., lettre derrière ? ; R/ taureau à dr., type B ? ; inv. 168.

172. Ae: 2,04 g ; 13/15 mm ; 2,5 mm ; 4 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B ? traces de $MA\Sigma A$; inv. 170.

173. Ae: 2,04 g ; 13/14,5 mm ; 2,5 mm ; 2 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr., type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; PBM 39-40 ? ; inv. 172.

174. Ae: 2,01 g ; 14,5/15 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; PBM 39-40 ? ; inv. 173.

175. Ae: 1,96 g ; 13,5/16 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; BM 39-40 ? ; inv. 174.

176. Ae: 1,95 g ; 13/13,5 mm ; 2,5 mm ; 4 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus, traces à l'exergue ; inv. 175.

177. Ae: 1,95 g ; 14,5/16,5 mm ; 2,5 mm ; 8 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; PBM-40 ou 45-48 ou 52 ; inv. 176.

178. Ae: 1,95 g ; 13,5/14,5 mm ; 2,5 mm ; 3 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B ; inv. 177.

179. Ae: 1,95 g ; 13/16,5 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; D/ tête à dr., usée ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$

¹² FEUGERE & PY 2011, PBM-47 rassemble dans un même type, 2 variétés différentes (cf. Entremont à paraître, 1^{ère} partie, 4-4-2-3, variantes A et B) ; nous complétons donc la classification en distinguant deux variantes du PBM-47.

au-dessus ; inv. 178.

180. Ae: 1,94 g ; 12,5/14 mm ; 3 mm ; 4 h ; D/ tête à dr., usée ; R/ taureau à dr., $MA\Sigma A$ au-dessus ; PBM-X ; inv. 179.

181. Ae: 1,92 g ; 14,5 mm ; 2,5 mm ; 12 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; PBM-40 ou 45-48 ou 52 ; inv. 180.

182. Ae: 1,83 g ; 13/15 mm ; 3 mm ; 4 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr., $MA\Sigma A$ au-dessus ; PBM-X ; inv. 181.

183. Ae: 1,82 g ; 14/15 mm ; 2,5 mm ; 8 h ; D/ belle tête à dr., derrière non visible ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; PBM-39 ? ; inv. 182.

184. Ae: 1,71 g ; 14 mm ; 3 mm ; 12 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; inv. 183.

185. Ae: 1,70 g ; 14 mm ; 2 mm ; 2 h ; D/ tête à dr., lettre sous le menton ? ; R/ taureau à dr. type B ; PBM-40-5 à 40-8 ; inv. 184.

186. Ae: 1,69 g ; 13/14,5 mm ; 2 mm ; 3 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; inv. 185.

187. Ae: 1,66 g ; 13,5/14,5 mm ; 2 mm ; 10 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; inv. 186.

188. Ae: 1,61 g ; 12,5/14 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; inv. 187.

189. Ae: 1,60 g ; 13/15 mm ; 2 mm ; D/ tête à dr., usée ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; inv. 188.

190. Ae: 1,46 g ; 11/13 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus non visible, traces de lettres à l'exergue ; PBM-40 ou 45-48 ou 52 ; inv. 288.

191. Ae: 1,35 g ; 2/12,5 mm ; 2 mm ; 4 h ; D/ tête à dr., usée ; R/ taureau à dr., $MA\Sigma A$ au-dessus ; inv. 189.

192. Ae: 1,32 g ; 13/14 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; inv. 190.

193. Ae: 1,32 g ; 13/14 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ tête à dr., usée ; R/ taureau à dr. type B, $MA\Sigma A$ au-dessus ; inv. 191.

PBM-53

Tête d'Apollon laurée à droite au long cou, de longues mèches bouclées descendent librement le long de la nuque ; derrière celle-ci, une lettre qui est toujours un Σ ou un Ξ .

Taureau cornupète à droite, pattes postérieures parallèles et queue fine relevée au-dessus du dos, tête de face avec deux petites cornes rondes dressées ; $MA\Sigma A$ au-dessus et à l'exergue, deux lettres dont la première est presque toujours identique à celle du droit.

GENTRIC 1987, série 10, taureau de type C ; FEUGERE & PY 2011, PBM 53 [100/70].

194. Ae: 2,54 g ; 13/14 mm ; 3 mm ; 6 h ; D/ Ξ ; R/ $MA\Sigma A$ / exergue non visible ; Gentic 1987 type 10.1 ; PBM-53-8/14 ; inv. 192.

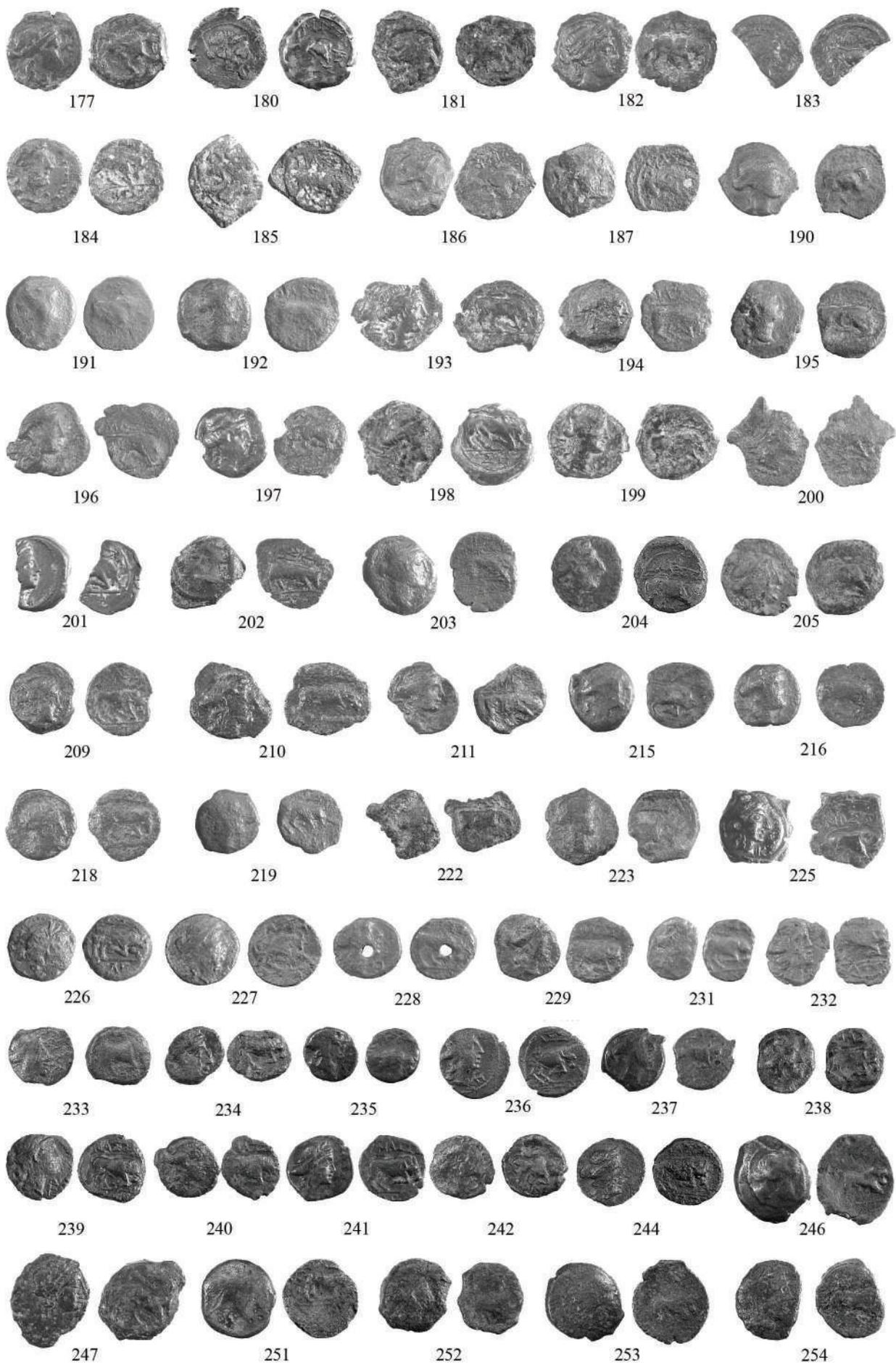
195. Ae: 1,94 g ; 13/17 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; D/ Ξ ; R/ $MA\Sigma A / \Xi$, 2^{ème} lettre non visible ; Gentic 1987 type 10.1 ; PBM-53-8/1 ; inv. 193.

196. Ae: 1,92 g ; 13/13,5 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ Ξ ; R/ $MA\Sigma A$ / exergue non visible ; Gentic 1987 type 10.1 ; PBM-53-8/14 ; inv. 194.

197. Ae: 1,77 g ; 12,5/14,5 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ Ξ ; R/ $MA\Sigma A$ / exergue non visible ; Gentic 1987 type 10.1 ; PBM-53-8/14 ; inv. 195.

198. Ae: 1,71 g ; 14/15 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; D/ Ξ ; R/ $MA\Sigma A / \Xi$, 2^{ème} lettre non visible ; Gentic 1987 type 10.1 ; PBM-53-8/14 ; inv. 196.

199. Ae: 1,36 g ; 13/14 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ lettre derrière non visible ; R/ $MA\Sigma A / \Xi$; Gentic 1987 type 10.1 ; BM-53-9 ; inv. 197.



200. Ae: 3,46 g; 14,5/15 mm; 4 mm; 6 h; D/Σ; R/[MAΣΣA]/ΣE; Gentric 1987 type 10.2; PBM-53-4; inv. 198.
201. Ae: 1,80 g; 14/15 mm; 2,5 mm; 6 h; D/Σ; R/[MAΣΣA]; Gentric 1987 type 10.2; PBM-53-1/7; inv. 199.
202. Ae: 1,60 g; 13,5/15 mm; 2,5 mm; 12 h; D/Σ; R/[MAΣΣA]/ΣA; Gentric 1987 type 10.2; PBM-53-3; inv. 200.
203. Ae cassé: 1,48 g; 10/14 mm; 2,5 mm; 5 h; [MA]ΣΣA/ΣΦ; Gentric 1987 type 10.2; PBM-53-6; inv. 201.
204. Ae: 1,45 g; 12/15 mm; 2 mm; 7 h; D/Σ; R/[MA]ΣΣ[A]/; Gentric 1987 type 10.2; PBM-53-1/7; inv. 202.
205. Ae incomplet: 1,34 g; 12/12,5 mm; 2 mm; 8 h; D/Σ?; R/[MA]ΣΣA/en grosses lettres; Gentric 1987 type 10-3; PBM-53; inv. 224.
206. Ae: 2,17 g; 12,5/15 mm; 2,5 mm; 8 h; R/traces de [MAΣΣA]/; inv. 203.
207. Ae: 2,07 g; 13,5/14 mm; 2,5 mm; 7 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 204.
208. Ae: 2,06 g; 14/14,5 mm; 2,5 mm; 5 h; R/traces de [MAΣΣA]/; inv. 205.
209. Ae: 1,93 g; 12/13 mm; 3 mm; 5 h; R/Σ ou Ξ et H; inv. 260.
210. Ae: 1,95 g; 13/15 mm; 2,5 mm; 6 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 206.
211. Ae: 1,82 g; 11/14 mm; 3 mm; 5 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 207.
212. Ae: 1,79 g; 12,5/13 mm; 2,5 mm; 4 h; [MA]ΣΣ[A]/; inv. 208.
213. Ae: 1,75 g; 12/13 mm; 2,5 mm; 6 h; R/[MA]ΣΣA/traces de lettres; inv. 209.
214. Ae: 1,68 g; 13/15 mm; 2 mm; 5 h; R/[M]AΣΣ[A]/traces de lettres; inv. 210.
215. Ae: 1,65 g; 11/13,5 mm; 2,5 mm; 5 h; traces de [MAΣΣA]/; inv. 211.
216. Ae: 1,59 g; 12/13,5 mm; 2,5 mm; 7 h; R/[M]AΣΣA/; inv. 212.
217. Ae: 1,59 g; 13/13,5 mm; 2,5 mm; 7 h; R/[MA]ΣΣA/ en grosses lettres; inv. 223.
218. Ae: 1,52 g; 12/12,5 mm; 2,5 mm; 5 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 213.
219. Ae: 1,46 g; 12/13,5 mm; 2,5 mm; 8 h; R/traces de [MAΣΣA]/; inv. 214.
220. Ae: 1,36 g; 12/12,5 mm; 2 mm; 4 h; R/traces de [MAΣΣA]/; inv. 215.
221. Ae: 1,36 g; 12/12,5 mm; 2 mm; 6 h; inv. 216.
222. Ae: 1,29 g; 13/14 mm; 2 mm; 6 h; R/traces de [MA]ΣΣA/; inv. 217.
223. Ae: 1,25 g; 13/13,5 mm; 2 mm; 8 h; R/traces de [MAΣΣA]/; inv. 218.
224. Ae: 1,20 g; 11,5/12 mm; 2 mm; 6 h; R/traces de [MAΣΣA]/; inv. 219.
225. Ae: 1,17 g; 12/13 mm; 2 mm; 6 h; inv. 220.
226. Ae: 1,16 g; 12/13,5 mm; 2 mm; 9 h; inv. 221.
227. Ae cassé: 1,09 g; 10,5/12,5 mm; 2,5 mm; 5 h; R/[M]AΣΣ[A]/; inv. 222.

PBM-65-66

Tête d'Apollon à droite, lettre ou monogramme devant le cou.
Taureau cornupète à droite, pattes postérieures dressées et parallèles, queue fine relevée au-dessus du dos, le muflé est souvent épais avec deux petites cornes rondes; MAΣΣA au-dessus, trois lettres à l'exergue.

GENTRIC 1987, série 11, taureau de type D; FEUGÈRE & PY 2011, PBM-65-66 [70/50].

228. Ae: 2,49 g; 13,5 mm; 3 mm; 11 h; D/ profil busqué, Kou monogramme KP; R/[MA]ΣΣ[A]/; Gentric 1987 type 11; PBM-65 ou 66; inv. 225.
229. Ae: 2,07 g; 12/12,5 mm; 3 mm; 7 h; D/ lettre non visible (Π ?); R/[MA]ΣΣA/ ZΛE; Gentric 1987 type 11; PBM-65-5 ou 66-3; inv. 226.
230. Ae: 1,71 g; 13/13,5 mm; 2,5 mm; 6 h; D/K ou monogramme KP ou KA; R/[MA]ΣΣA/ 3 lettres dont un T au centre; Gentric 1987 type 11; PBM-65-4 ou 6 ?; inv. 227.
231. Ae percé: 1,63 g; 11,5/12,5 mm; 2,5 mm; 1 h; R/Θ; R/[MA]ΣΣA/traces; Gentric 1987 type 11; PBM-65-2 ?; inv. 228.
232. Ae: 1,50 g; 12/12,5 mm; 2,5 mm; 6 h; D/

lettre non identifiable; R/[M]AΣΣA/; Gentric 1987 type 11; PBM-65; inv. 229.

233. Ae: 1,49 g; 11,5/12,5 mm; 2,5 mm; 6 h; D/ lettre non identifiable (Π ?); R/[M]AΣΣA/; Gentric 1987 type 11; PBM-65; inv. 230.

234. Ae: 1,45 g; 9/11,5 mm; 2,5 mm; 5 h; D/ lettre non visible; R/traces de [MAΣΣA]/ 3 lettres, dont KΔ (KΔA ?); Gentric 1987 type 11; PBM-65-2 ?; inv. 231.

235. Ae: 1,44 g; 10,5/12,5 mm; 2 mm; 5 h; D/ Kou monogramme; R/[MA]ΣΣA/ Λ ou Δ T Π ?; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 232.

236. Ae: 1,42 g; 11/12 mm; 2 mm; 5 h; D/ lettre non visible; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 233.

237. Ae: 1,38 g; 9,5/12 mm; 3 mm; 7 h; D/ lettre non visible; R/traces de 3 lettres; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 234.

238. Ae: 1,35 g 10/10,5 mm; 2,5 mm; 6 h; D/ lettre peu visible; R/[M]AΣΣ[A]/; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 235.

239. Ae: 1,33 g; 13 mm; 2 mm; 3 h; D/ profil busqué, monogramme KP; R/[M]AΣΣ[A]/ Ξ T et une autre lettre; Gentric 1987 type 11; PBM-65-4 ?; inv. 236.

240. Ae: 1,27 g; 12 mm; 2 mm; 8 h; D/ profil busqué; R/[MA]ΣΣ[A]/; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 237.

241. Ae: 1,21 g; 11,5/12 mm; 2 mm; 5 h; D/ lettre non visible; R/[MA]ΣΣ[A]/; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 238.

242. Ae: 1,19 g; 12,5 mm; 2 mm; 6 h; D/ monogramme B E ou P E ?; R/[MA]ΣΣ[A]/traces; Gentric 1987 type 11; PBM-66; inv. 239.

243. Ae: 1,14 g; 11/11,5 mm; 2 mm; 4 h; D/ lettre non visible; R/[MA]ΣΣ[A]/; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 240.

244. Ae: 1,10 g; 11,5/13 mm; 2 mm; 6 h; D/ traces d'un monogramme; R/[MA]ΣΣA/; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 241.

245. Ae: 1,08 g; 11,5/12,5 mm; 2 mm; 4 h; D/Θ; R/[MA]ΣΣA/ 3 lettres dont Λ ou Δ; Gentric 1987 type 11; PBM-65-2 probable (KΔA); inv. 242.

246. Ae: 1,06 g; 11/11,5 mm; 2 mm; 5 h; D/ lettre non visible; R/[MA]ΣΣA/ 3 lettres dont Γ T ou Π; Gentric 1987 type 11; PBM-65-ou 66; inv. 243.

247. Ae: 1,01 g; 12,5 mm; 2 mm; 7 h; D/ lettre non visible; R/[M]AΣΣA/ 3 lettres dont Π et T; Gentric 1987 type 11; PBM-65-3 ou 66-1; inv. 244.

PBM-indéterminés de type PBM 53 ou 65-66.

Tête d'Apollon à droite.

Taureau cornupète à droite, pattes postérieures parallèles et queue fine relevée au-dessus du dos. GENTRIC 1987, séries 10-11, taureau de type C ou D; FEUGÈRE & PY 2011, PBM-53 et 65-66.

248. Ae: 1,82 g; 13,5/14 mm; 2,5 mm; 11 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 263.

249. Ae: 1,57 g; 11,5/13,5 mm; 2,5 mm; 11 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 276.

250. Ae incomplet: 1,40 g; 12,5/13 mm; 2 mm; 6 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 293.

251. Ae: 1,31 g; 11/12 mm; 2 mm; 7 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 301.

252. Ae: 1,29 g; 11,5/12 mm; 2,5 mm; 6 h; inv. 305.

253. Ae: 1,04 g; 11/12 mm; 2 mm; inv. 318.

PBM-X

Tête d'Apollon à droite.

Taureau cornupète à droite et légende peu visibles. FEUGÈRE & PY 2011, PBM-X

254. Ae: 2,99 g; 14/16 mm; 3 mm; 2 h; inv. 246.

255. Ae: 2,90 g; 14/17,5 mm; 2,5 mm; 5 h; inv. 247.

256. Ae: 2,60 g; 16,5 mm; 3 mm; 7 h; R/[MA]ΣΣ[A]/traces de lettres; inv. 248.

257. Ae: 2,51 g; 15/15,5 mm; 2 mm; 5 h; inv. 249.

258. Ae: 2,27 g; 11/13 mm; 2,5 mm; usé; inv. 250.

259. Ae: 2,25 g; 13/13,5 mm; 3 mm; 11 h; inv. 252.

260. Ae: 2,21 g; 13,5/15 mm; 2,5 mm; 8 h; inv. 251.

261. Ae: 2,13 g; 14/15 mm; 2,5 mm; 7 h; inv. 253.

262. Ae: 2,08 g; 13/14 mm; 2,5 mm; 5 h; R/[MA]ΣΣA/; inv. 255.

263. Ae: 2,02 g; 13/13,5 mm; 2 mm; usée; inv. 258.

264. Ae: 1,93 g; 14/14,5 mm; 2 mm; 2 h; R/traces de [MAΣΣA]/traces de lettres; inv. 259.

265. Ae: 1,85 g; 14/14,5 mm; 2,5 mm; D/ usé; R/ usé; inv. 261.

266. Ae: 1,84 g; 13/14,5 mm; 2,5 mm; D/ usé; usé; inv. 262.

267. Ae: 1,79 g; 11 mm; 3 mm; 6 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 264.

268. Ae: 1,78 g; 13 mm; 2,5 mm; 5 h; R/[M]AΣΣA/Λ; inv. 265.

269. Ae: 1,78 g; 12/14 mm; 2,5 mm; 8 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 266.

270. Ae: 1,74 g; 14/14,5 mm; 2 mm; 4 h; R/[M]AΣΣA/; inv. 267.

271. Ae: 1,72 g; 14/15 mm; 2 mm; 8 h; inv. 268.

272. Ae incomplet: 1,67 g; 10,5/13,5 mm; 2,5 mm; 5 h; inv. 269.

273. Ae: 1,65 g; 13/13,5 mm; 2 mm; 5 h; inv. 270.

274. Ae incomplet: 1,64 g; 11,5/14 mm; 2,5 mm; 4 h; inv. 271.

275. Ae: 1,64 g; 13,5/15 mm; 2 mm; 8 h; inv. 272.

276. Ae: 1,62 g; 14/14,5 mm; 2 mm; 3 h; R/[M]AΣΣA/Λ; inv. 273.

277. Ae: 1,59 g; 12,5/13,5 mm; 2 mm; 2 h; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 274.

278. Ae: 1,57 g; 13/13,5 mm; 2,5 mm; 5 h; D/ long cou; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 275.

279. Ae: 1,57 g; 12/12,5 mm; 2,5 mm; 9 h; inv. 277.

280. Ae: 1,55 g; 13/14 mm; 2,5 mm; 7 h; inv. 278.

281. Ae: 1,55 g; 12/17 mm; 2 mm; 4 h; inv. 279.

282. Ae: 1,54 g; 12,5/13,5 mm; 2,5 mm; 6 h; inv. 280.

283. Ae: 1,54 g; 12 mm; 2 mm; inv. 281.

284. Ae: 1,54 g; 13/14 mm; 2 mm; 5 h; R/[MA]ΣΣA/; inv. 282.

285. Ae: 1,52 g; 12,5/13 mm; 2 mm; D/ usé; inv. 283.

286. Ae: 1,52 g; 13,5 mm; 2 mm; D/ usé; R/ usé; inv. 284.

287. Ae: 1,50 g; 14/14,5 mm; 2,5 mm; 6 h; inv. 286.

288. Ae incomplet: 1,50 g; 14 mm; 2 mm; 5 h; inv. 287.

289. Ae: 1,43 g; 13 mm; 1,5 mm; 5 h; inv. 289.

290. Ae: 1,42 g; 9,5/10 mm; 2,2 mm; 5 h; inv. 290.

291. Ae: 1,42 g; 13 mm; 1,5 mm; 5 h; inv. 291.

292. Ae: 1,41 g; 12,5/14,5 mm; 2,5 mm; 9 h; inv. 292.

293. Ae: 1,39 g; 12,5 mm; 2 mm; inv. 294.

294. Ae: 1,38 g; 14/15 mm; 1,5 mm; D/ usé; R/ usé; inv. 295.

295. Ae incomplet: 1,37 g; 10,5/12 mm; 2 mm; 4 h; inv. 296.

296. Ae: 1,36 g; 12/14 mm; 1,5 mm; 1 h; inv. 297.

297. Ae: 1,33 g; 12,5/13 mm; 2 mm; 7 h; inv. 298.

298. Ae: 1,33 g; 11,5/12,5 mm; 2 mm; D/ usé; R/ usé; inv. 299.

299. Ae: 1,32 g; 10,5 mm; 2,5 mm; 8 h; inv. 300.

300. Ae: 1,30 g; 12,5 mm; 2 mm; R/[MA]ΣΣ[A]/; inv. 302.

301. Ae: 1,29 g; 11,5/13 mm; 2 mm; 4 h; inv. 303.

302. Ae: 1,29 g; 11 mm; 2 mm; 2 h; inv. 304.

303. Ae: 1,29 g; 11/11,5 mm; 2 mm; 5 h; inv. 306.

304. Ae: 1,28 g; 11/13 mm; 2 mm; inv. 307.

305. Ae: 1,27 g; 11/12 mm; 2 mm; 7 h; inv. 308.

306. Ae: 1,27 g; 13 mm; 2 mm; 6 h; inv. 309.

307. Ae incomplet: 1,27 g; 11,5/13 mm; 2 mm; 2 h; R/yeux bouletés; inv. 340.

308. Ae: 1,23 g; 13/14 mm; 1,5 mm; inv. 310.

309. Ae: 1,22 g; 13/13,5 mm; 1,5 mm; 2 h; R/[M]A]ΣΣA/; inv. 311.

310. Ae: 1,21 g; 11/11,5 mm; 2,5 mm; 10 h; R/[MA]ΣΣA/; inv. 312.

311. Ae: 1,21 g; 11,5/12,5 mm; 2 mm; 7 h; D/ usé; R/[M]AΣΣA/; inv. 313.

312. Ae: 1,20 g; 12,5/13,5 mm; 1,5 mm; D/ usé; R/ usé; inv. 314.

313. Ae: 1,16 g; 11/12 mm; 2 mm; 7 h; D/ usé; R/[MA]ΣΣA/; inv. 315.

¹³ Cf. Entremont, à paraître, 1^{ère} partie, 4-4.

¹⁴ Ces petits bronzes sont très fréquents sur l'oppidum d'Entremont, occupé entre 160 et 90 av. J.-C., à l'exception du PBM-50 qui en est absent (cf. Entremont, à paraître, 1^{ère} partie).

314. Ae incomplet: 1,06 g; 13,5 mm; 2 mm; D/ usé; inv. 316.

315. Ae: 1,05 g; 12/12,5 mm; 1,5 mm; D/ usé; inv. 317.

316. Ae: 1,04 g; 10,5/11 mm; 2 mm; 1 h; D/ belle tête; R/Λ; inv. 319.

317. Ae: 1,01 g; 10/11 mm; 2 mm; 2 h; R/[MA]ΣΣA/; inv. 320.

318. Ae incomplet: 0,99 g; 12,5 mm; 2 mm; 4 h; inv. 321.

319. Ae: 0,99 g; 12/13 mm; 1,5 mm; 5 h; inv. 322.

320. Ae: 0,98 g; 12,5/13,5 mm; 1 mm; D/ usé; inv. 323.

321. Ae: 0,97 g; 10/10,5 mm; 2 mm; 2 h; R/[M]AΣΣA/; inv. 324.

322. Ae incomplet: 0,96 g; 9/12 mm; 2,5 mm; 8 h; inv. 325.

323. Ae: 0,94 g; 13/14 mm; 2 mm; D/ usé; inv. 326.

324. Ae: 0,87 g; 11,5/13 mm; 1,5 mm; 8 h; inv. 329.

325. Ae: 0,84 g; 10,5 mm; 2 mm; D/ usé; inv. 330.

326. Ae: 0,81 g; 10 mm; 1,5 mm; 11 h; D/ usé; inv. 331.

327. Ae: 0,76 g; 10 mm; 1,5 mm; 4 h; D/ usé; inv. 332.

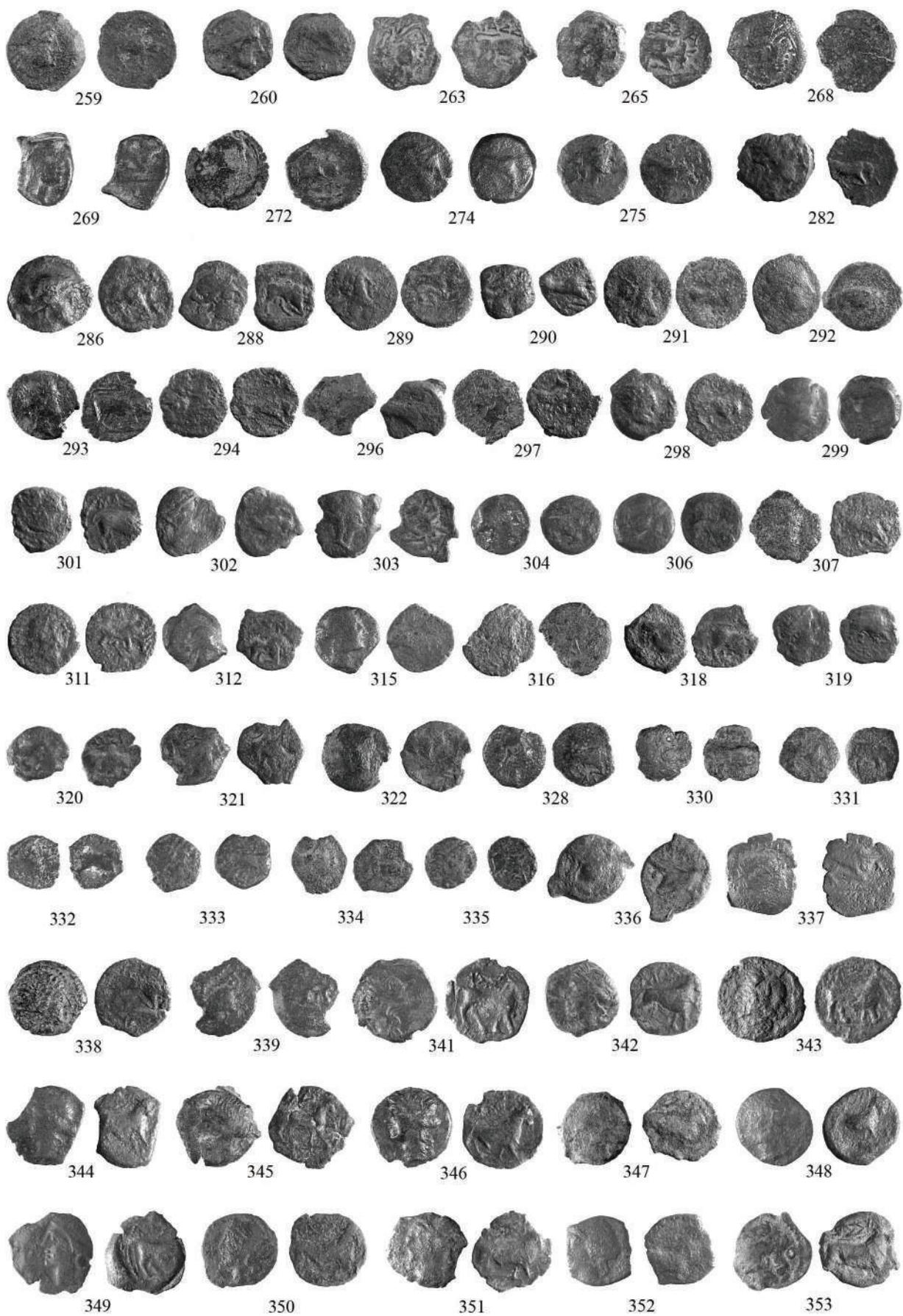
328. Ae: 0,68 g; 10 mm; 1,5 mm; 3 h; D/ usé; inv. 333.

329. Ae: 0,59 g; 10/11 mm; 1 mm; 10 h; D/ usé; inv. 334.

330. Ae: 0,55 g; 9/10 mm; 1,5 mm; 12 h; D/ usé; R/[M]AΣΣ[A]/; inv. 335.

Les petits bronzes au taureau cornupète forment un important ensemble de 217 monnaies. Les petits bronzes au taureau cornupète à la tête à gauche, très minoritaires ici (8 exemplaires seulement) sont les plus anciens. Les datations des PBM 29 et 30, à la fin du III^e s. et des PBM 34 et 35 à la première moitié du II^e s. sont validées par FEUGÈRE & PY 2011 (p. 119-122) qui les confrontent aux découvertes en stratigraphie. Nous attirons cependant l'attention sur le changement d'attitude du taureau entre, d'une part, les PBM 29/30 et 34 et d'autre part le PBM 35. Dans le premier cas, le taureau a la tête oblique des grands et moyens bronzes (type A de GENTRIC 1987), dans le deuxième cas, le taureau a la tête de face (type B de GENTRIC 1987), caractéristique des PBM à la tête à droite 39 à 50¹³.

Parmi les petits bronzes au taureau cornupète, tête à droite, il faut mettre en évidence le type 47-7 (5 exemplaires), original par le droit (chevelure courte et arrondie; oreille dégagée) et le revers (taureau à tête oblique). Il convient de l'isoler au sein du groupe PBM 47 de FEUGÈRE & PY 2011 (p. 127), malgré les deux lettres de l'exergue qui caractérisent ce groupe. La majorité des trouvailles appartient aux types PBM- 39/40, à légende MAΣΣA/ΛΙΗΤΩΝ (16 ex.), PBM- 45, avec symbole à l'exergue (6 ex.), PBM- 46-47, avec 1 ou 2 lettres à l'exergue (9 ex.), PBM-50¹⁴, à légende MAΣΣA/ΛΙΑ (4 ex.). Ces types se caractérisent par un taureau de type B (tête de face, pattes postérieures écartées, queue qui revient sur les flancs après avoir décrit une boucle); 32 exemplaires indéterminés se rattachent également à ce groupe. Ils sont datables de la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C., peut-être un peu plus tard pour le type PBM 50. Un deuxième groupe important est le type PBM-53, datable du début du I^{er} s. av. J.-C (34 ex.). Enfin, un troisième groupe, PBM-65/66, au module plus petit, datable du milieu du I^{er} s. est représenté par 20 exemplaires.



PBM-67

Tête d'Apollon à gauche, avec une longue tresse descendant sur la nuque.

Taureau passant à droite, ΜΑΣΣΑ au-dessus, lettres devant et à l'exergue.

RICHARD 1993; FEUGÈRE & PY 2011, PBM 67[80/50].

331. Ae : 2,36 g ; 15,5 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ tête petite ; R/ [M]AΣΣ[A] ; inv. 341.

332. Ae : 2,20 g ; 13 mm ; 3 mm ; 10 h ; D/ tête moyenne ; R/ ΜΑΣΣΑ ; devant Γ ? ou Π ? ; inv. 342.

333. Ae : 2,02 g ; 15,5/16 mm ; 3 mm ; 7 h ; D/ tête petite oxydée ; R/ ΜΑΣΣΑ ; Π à l'exergue ; inv. 343.

334. Ae incomplet : 1,86 g ; 15 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ tête petite usée ; R/ [M]AΣΣ[A] ; inv. 344.

335. Ae : 1,86 g ; 14 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ tête moyenne ; R/ [M]AΣΣ[A] ; inv. 345.

336. Ae : 1,85 g ; 14,5/15 mm ; 3 mm ; 7 h ; D/ tête petite, trait sous le menton (Λ, K ?) Π devant, exergue non visible ; inv. 346.

337. Ae : 1,82 g ; 12,5/14 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ tête grosse usée ; R/ usé ; inv. 347.

338. Ae : 1,80 g ; 12,5/14 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; D/ tête grosse usée ; R/ usé ; inv. 348.

339. Ae : 1,77 g ; 15/15,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; R/ ΜΑΣΣΑ ; inv. 349.

340. Ae : 1,62 g ; 13/4,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; R/ ΜΑΣΣΑ ; inv. 350.

341. Ae : 1,56 g ; 12/13,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; R/ [M]AΣΣΑ ; inv. 351.

342. Ae : 1,54 g ; 12/12,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête grosse ; inv. 352.

343. Ae : 1,51 g ; 13,5/14 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; R/ [M]AΣΣΑ ; inv. 353.

344. Ae incomplet : 1,42 g ; 11/13 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ tête grosse ; inv. 354.

345. Ae : 1,41 g ; 12,5/13 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; D/ tête petite ; inv. 355.

346. Ae : 1,41 g ; 11/13 mm ; 2,5 mm ; 10 h ; D/ tête moyenne ; R/ [M]AΣΣΑ ; inv. 356.

347. Ae : 1,38 g ; 14 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ tête petite ; R/ [M]AΣΣΑ ; inv. 357.

348. Ae incomplet : 1,37 g ; 11/13,5 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; D/ tête petite usée ; inv. 358.

349. Ae : 1,36 g ; 14 mm ; 2 mm ; 8 h ; D/ tête moyenne ; inv. 359.

350. Ae incomplet : 1,26 g ; 12/13 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête grosse ; R/ ΜΑΣΣΑ ; barre du A brisée ; inv. 360.

351. Ae incomplet : 1,25 g ; 11,5/14 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; R/ [M]AΣΣΑ ; inv. 361.

352. Ae : 1,19 g ; 12,5/13,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ tête moyenne ; R/ [M]AΣΣΑ peu visible ; inv. 362.

353. Ae : 1,04 g ; 13 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; R/ [M]AΣΣΑ ; inv. 363.

354. Ae : 1,02 g ; 12/13 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête grosse ; R/ [M]AΣΣΑ ; barre du A sans doute brisée, exergue peu visible ; inv. 364.

355. Ae incomplet : 1,01 g ; 13,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ tête moyenne ; R/ illisible ; inv. 365.

356. Ae incomplet : 0,99 g ; 13 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête petite ; R/ traces d'un Σ à l'exergue ; inv. 366.

357. Ae : 0,99 g ; 12/12,5 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; D/ tête grosse ; R/ usé ; inv. 367.

358. Ae : 0,93 g ; 11,5/12 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ tête moyenne ; inv. 368.

359. Ae incomplet : 0,89 g ; 12 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; R/ [M]AΣΣΑ ; inv. 369.

360. Ae incomplet : 0,86 g ; 12,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; inv. 370.

361. Ae incomplet : 0,47 g ; 10,5 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; D/ tête moyenne ; inv. 371.

Les 31 exemplaires des petits bronzes au taureau passant (RICHARD 1993) appartiennent aux diverses classes connues et semblent avoir longtemps circulé. Probablement, leur module et leur masse comparables à ceux des petits bronzes émis par Cavailhon expliquent à la fois cette présence et leur nombre. En effet, la carte de répartition leur donnerait plutôt une diffusion dans les Bouches-du-Rhône et, surtout, sur la rive droite du Rhône, ce qui nous avait semblé appuyer notre proposition de frappes réalisées à Nîmes (ou pour Nîmes)

au moment où des territoires avaient été concédés par Pompée à Marseille en 75 av. J.-C. Cette relative abondance (on rappellera les 11 exemplaires de Bollène (GENTRIC 1981, p.19) ne nous semble donc pas pouvoir contrarier la carte de répartition si fournie de la rive droite du Rhône.

2 - La Gaule du Sud

2-1 Le monnayage péri-massaliète

2-1-1 Les imitations d'oboles OBP

Masse globuleuse.

Roue à 4 rayons, pointée au centre, avec ou sans légende, avec ou sans globules.

DEROC 1982, p. 125 ; DEROc 1983, p. 70-71 ; D'HERMY 2007, p. 67-70 ; FEUGÈRE & PY 2011, OBP.

Ces oboles ont la particularité d'être légèrement concaves ou scyphates.

362. Ar : 0,50 g ; 8,5/9 mm ; 2 mm ; D/ informe ; R/ croix bouletée, MA fortement bouletées ; inv. 80.

363. Ar : 0,44 g ; 8/10,5 mm ; 1,5 mm ; D/ informe ; R/ croix avec 2 globules ; 1 globule fort au centre croix et un 2ème contigu moins marqué ; M peu visible ; inv. 81.

364. Ar : 0,44 g ; 9/11 mm ; 1 mm ; D/ informe ; R/ croix, pas de globule ; inv. 85.

365. Ar : 0,38 g ; 8,5/9,5 mm ; 1,5 mm ; D/ informe ; R/ croix avec 2 globules sur un rayon ; inv. 82.

366. Ar : 0,37 g ; 9,5/12 mm ; 1,5 mm ; D/ informe ; R/ croix avec 2 globules sur un rayon ; inv. 83.

367. Ar : 0,36 g ; 9 mm ; 1,5 mm ; D/ informe ; R/ croix avec 1 globule au centre ; inv. 84.

2-1-2 Les petits bronzes des Samnagètes, SAM-2256-2262

Tête à droite, légende possible derrière et devant la tête.

Taureau cornupète à droite ; au-dessus ΣAMNA ; à l'exergue ΓHT. 2259-2264, 2266-2271 ; FEUGÈRE & PY 2011, SAM-2256-2262 [125/75].

368. Ae : 2,42 g ; 14/15 mm ; 3 mm ; 12 h ; D/ traces derrière la tête ? ; R/ [Γ]HT ? ; inv. 378.

369. Ae : 2,03 g ; 14/14,5 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; R/ [Σ] AM[NA] possible ; inv. 379.

370. Ae : 1,92 g ; 13 mm ; 2 mm ; 5 h ; R/ [Σ]AMN[A] liées peu lisibles ; inv. 380.

371. Ae : 1,43 g ; 13,5/14 mm ; 2 mm ; D/ devant KACTIKOF ; R/ [Σ]AMN[A], ΓHT ; inv. 381.

Les monnaies attribuées aux Samnagètes (Samnagenses) pourraient avoir pour lieu d'émission le site antique de Murviel-lès-Montpellier (Hérault) si l'on en croit une inscription mise au jour en 2009 qui complète le dossier épigraphique¹⁵. Elles doivent dater du début du I^{er} s. av. J.-C.

2-1-3 Les petits bronzes KPIΞΞQC, PBI-49

Tête à droite.

Taureau à droite ; au-dessus KPIΞΞQC ; lettres éventuelles à l'exergue.

CHABOT 1982, 1983, 1985 & 1987 ; FEUGÈRE & PY 2011, PBI-49.

372. Ae : 2,01 g ; 14,5/16 mm ; 2 mm ; 2 h ; R/ KPIΞΞQC ; PBI-49-2 ; inv. 382.

373. Ae : 1,48 g ; 13/14,5 mm ; 2 mm ; 1 h ; D/ belle tête à droite ; au-dessus KPPC (légende réduite), traces de légende à l'exergue ; inv. 383.

Cette émission de la première moitié du I^{er} s. est localisée dans la basse vallée du Rhône et pourrait porter le nom d'un personnage (FEUGÈRE & PY 2011, p. 188).

2-1-4 Les imitations de petits bronzes au taureau cornupète

Les imitations de petits bronzes au taureau cornupète sont nombreuses, peu classables, chaque exemplaire apparaissant souvent unique. Elles représentent toujours une tête au droit et un taureau au revers, accompagné d'une légende déguénérée

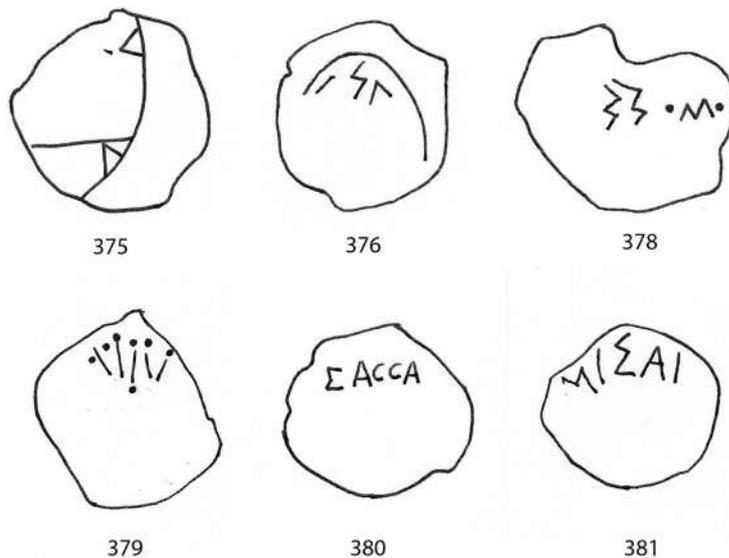


Fig. 2

(Fig. 2). Le critère pour distinguer un petit bronze massaliète d'une imitation est souvent subjectif ; nous avons choisi de qualifier d'imitation, un petit bronze où la légende imite les lettres grecques ; nous sommes conscients que des imitations ont pu se glisser dans la masse des PBM-X peu lisibles (cf. supra).

374. Ae : 2,80 g ; 12,5/16 mm ; 3 mm ; 10 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à g. ; inv. 336.

375. Ae : 2,50 g ; 15/15,5 mm ; 2,5 mm ; 8 h ; D/ tête à dr., œil et lèvres bouletées ; R/ taureau à dr., -V au-dessus ; Λ à l'exergue (cf. dessin) ; inv. 372.

376. Ae : 2,21 g ; 13,5 mm ; 2,5 mm ; D/ usé ; R/ taureau à g., légende déguénérée au-dessus (cf. dessin) ; inv. 373.

377. Ae : 2,04 g ; 14 mm ; 2 mm ; 11 h ; D/ usé ; R/ taureau à dr., 4 boules entre les pattes, double trait d'exergue, traces de légende dessous ; inv. 374.

378. Ae : 1,86 g ; 13/16,5 mm ; 2 mm ; D/ usé ; R/ au-dessus, traces d'une légende déguénérée rétrograde (cf. dessin) ; inv. 375.

379. Ae : 1,75 g ; 2/14,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête à dr., lèvres globuleuses ; R/ taureau à dr., au-dessus, légende déguénérée en traits et points (cf. dessin) ; inv. 376.

380. Ae : 1,61 g ; 13,5/15 mm ; 2 mm ; 9 h ; D/ tête à dr. ; R/ M en position verticale CC (2 sigmas lunaires) A (cf. dessin) ; inv. 245.

381. Ae : 1,54 g ; 12/13 mm ; 2 mm ; 3 h ; D/ tête à dr. de facture correcte ; R/ taureau à g., légende déguénérée au-dessus (cf. dessin) ; inv. 377.

382. Ae incomplet : 1,52 g ; 12,5/14 mm ; 2,5 mm ; 1 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr., TA au-dessus ; inv. 339.

383. Ae : 1,51 g ; 12,5/13 mm ; 2 mm ; 4 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. [M]AC[CA] avec sigma lunaire ; inv. 285.

374. Ae : 2,80 g ; 12,5/16 mm ; 3 mm ; 10 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à g. ; inv. 336.

375. Ae : 2,50 g ; 15/15,5 mm ; 2,5 mm ; 8 h ; D/ tête à dr., œil et lèvres bouletées ; R/ taureau à dr., -V au-dessus ; Λ à l'exergue (cf. dessin) ; inv. 372.

376. Ae : 2,21 g ; 13,5 mm ; 2,5 mm ; D/ usé ; R/ taureau à g., légende déguénérée au-dessus (cf. dessin) ; inv. 373.

377. Ae : 2,04 g ; 14 mm ; 2 mm ; 11 h ; D/ usé ; R/ taureau à dr., 4 boules entre les pattes, double trait d'exergue, traces de légende dessous ; inv. 374.

378. Ae : 1,86 g ; 13/16,5 mm ; 2 mm ; D/ usé ; R/ au-dessus, traces d'une légende déguénérée rétrograde (cf. dessin) ; inv. 375.

379. Ae : 1,75 g ; 2/14,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête à dr., lèvres globuleuses ; R/ taureau à dr., au-dessus, légende déguénérée en traits et points (cf. dessin) ; inv. 376.

380. Ae : 1,61 g ; 13,5/15 mm ; 2 mm ; 9 h ; D/ tête à dr. ; R/ M en position verticale CC (2 sigmas lunaires) A (cf. dessin) ; inv. 245.

381. Ae : 1,54 g ; 12/13 mm ; 2 mm ; 3 h ; D/ tête à dr. de facture correcte ; R/ taureau à g., légende déguénérée au-dessus (cf. dessin) ; inv. 377.

382. Ae incomplet : 1,52 g ; 12,5/14 mm ; 2,5 mm ; 1 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr., TA au-dessus ; inv. 339.

383. Ae : 1,51 g ; 12,5/13 mm ; 2 mm ; 4 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. [M]AC[CA] avec sigma lunaire ; inv. 285.

374. Ae : 2,80 g ; 12,5/16 mm ; 3 mm ; 10 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à g. ; inv. 336.

375. Ae : 2,50 g ; 15/15,5 mm ; 2,5 mm ; 8 h ; D/ tête à dr., œil et lèvres bouletées ; R/ taureau à dr., -V au-dessus ; Λ à l'exergue (cf. dessin) ; inv. 372.

376. Ae : 2,21 g ; 13,5 mm ; 2,5 mm ; D/ usé ; R/ taureau à g., légende déguénérée au-dessus (cf. dessin) ; inv. 373.

377. Ae : 2,04 g ; 14 mm ; 2 mm ; 11 h ; D/ usé ; R/ taureau à dr., 4 boules entre les pattes, double trait d'exergue, traces de légende dessous ; inv. 374.

378. Ae : 1,86 g ; 13/16,5 mm ; 2 mm ; D/ usé ; R/ au-dessus, traces d'une légende déguénérée rétrograde (cf. dessin) ; inv. 375.

379. Ae : 1,75 g ; 2/14,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ tête à dr., lèvres globuleuses ; R/ taureau à dr., au-dessus, légende déguénérée en traits et points (cf. dessin) ; inv. 376.

380. Ae : 1,61 g ; 13,5/15 mm ; 2 mm ; 9 h ; D/

¹⁵ CHRISTOL & THOLLARD 2010 publient une inscription fragmentaire qui donne le mot [SA] MNA [ge]nsibus qui leur sert pour proposer la localisation des émissions des Samnagenses. Ils reprennent en cela une proposition de RICHARD & GAYRAUD 1982 qui proposait cette localisation à partir d'une autre inscription funéraire.

Fig. 2 - Légendes des imitations

tête à dr. ; R/ M en position verticale CC (2 sigmas lunaires) A (cf. dessin) ; inv. 245.

381. Ae : 1,54 g ; 12/13 mm ; 2 mm ; 3 h ; D/ tête à dr. de facture correcte ; R/ taureau à g., légende déguénérée au-dessus (cf. dessin) ; inv. 377.

382. Ae incomplet : 1,52 g ; 12,5/14 mm ; 2,5 mm ; 1 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr., TA au-dessus ; inv. 339.

383. Ae : 1,51 g ; 12,5/13 mm ; 2 mm ; 4 h ; D/ tête à dr. ; R/ taureau à dr. [M]AC[CA] avec sigma lunaire ; inv. 285.

2-2 Les monnaies de Provence

2-2-1 Les petits bronzes d'Antibes/Antipolis, ANT-0

Tête féminine à droite ; devant légende verticale. Victoire debout à droite, couronnant un trophée ; à l'exergue ethnique ANTI ou ANTIPI.

LT VI, 2179 ; RPC 531 [44-43 av. J.-C. et après] ; FEUGÈRE & PY 2011, ANT-0.

384. Ae : 2,98 g ; 13/14 mm ; 3 mm ; 8 h ; D/ pas de légende visible ; R/ pas de légende visible ; inv. 384.

385. Ae : 2,02 g ; 11/13 mm ; 3 mm ; 10 h ; D/ pas de légende visible ; R/ pas de légende visible ; inv. 385.

Ces émissions de la colonie massaliète d'Antibes seraient postérieures à la chute de Marseille et pourraient dater de la période 49-27 av. J.-C. (DEPEYROT 2002, p. 16-21). Nos deux exemplaires sont en mauvais état et les légendes ne sont pas visibles.

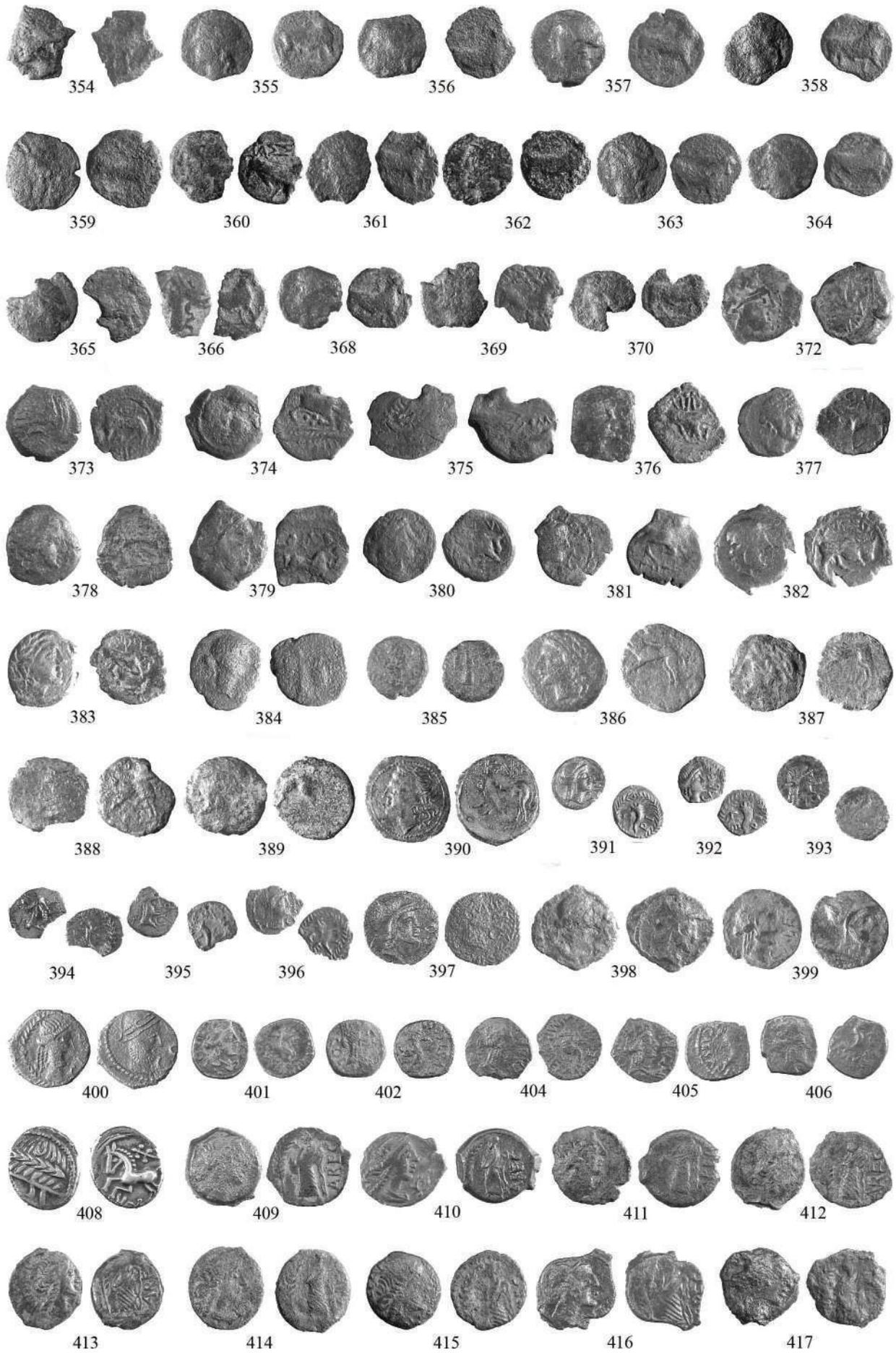
2-2-2 Les petits bronzes d'Avignon/Avenio, AVI-2516

Tête d'Apollon à gauche, chevelure longue. Sanglier à gauche ; au-dessus AYE.

LT VI, 2516 ; FEUGÈRE & PY 2011, AVI-2516.

386. Ae : 2,34 g ; 15/16 mm ; 2 mm ; 4 h ; R/ légende non visible ; inv. 386.

387. Ae : 2,2 g ; 14/14,5 mm ; 2 mm ; 5 h ; R/ légende non visible ; inv. 387.



388. Ae : 1,58 g ; 14/15 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ usé ; R/ légende non visible ; inv. 388.
389. Ae : 1,53 g ; 15 mm ; 1,5 mm ; 9 h ; D/ usé ; R/ légende non visible ; usé ; inv. 389.

Cette monnaie, de diffusion très locale, est attribuée à la cité d'Avenio grâce à la légende. Toutefois, celle-ci n'apparaît pas sur ces quatre exemplaires, en mauvais état. La ressemblance de la tête du droit avec celle des moyens bronzes de Marseille a été remarquée. La datation proposée est 125/75 av. J.-C. (FEUGÈRE & PY 2011, p. 181).

2-2-3 Cavaillon/Cabellio
Petit bronze au lion, CAV-131.
Tête d'Apollon à gauche, chevelure longue.
Lion en arrêt à gauche, les quatre pattes au sol ; au-dessus KABE, lettres bouletées et barre du A brisée.
LT VI, après le n° 2519 ; FEUGÈRE & PY 2011, CAV-131 [125/75] ; RICHARD RALITE 2012.
390. Ae : 1,64 g ; 16 mm ; 1 mm ; 8 h.

Oboles à la corne d'abondance, CAV-2545
Tête féminine à droite ; devant, CABE.
Corne d'abondance dans une couronne de myrte ; de part et d'autre, LE/PI.

LT VI, 2545 ; Lyon 1996, 114 ; RPC 528 [44-42] ; FEUGÈRE & PY 2011, CAV-2545 [44/42].
391. Ar (fourré ?) : 0,43 g ; 9/10 mm ; 1 mm ; 4 h ; D/ CABE ; R/ LE/PI ; inv. 391.
392. Ar fourré : 0,39 g ; 8/9 mm ; 1 mm ; 1 2 h ; D/ CABE ; R/ LE/PI ; inv. 392.
393. Ar fourré : 0,38 g ; 10 mm ; 1 mm ; 12 h ; D/ CABE ; R/ incuse du droit sur le revers ; inv. 393.
394. Ar incomplet : 0,37 g ; 9/11 mm ; 1 mm ; 12 h ; D/ [C]ABE ; R/ LE/PI ; inv. 394.
395. Ar fourré incomplet : 0,24 g ; 8/9 mm ; 1 mm ; 4 h ; D/ CAB[E] R/ LE[PI] très mal frappée ; inv. 395.
396. Ar fourré incomplet : 0,23 g ; 9/11 mm ; 1 mm ; 3 h ; D/ CAB[E] ; R/ LE/PI ; inv. 396.

Petits bronzes aux deux têtes, CAV-2572-2563
Tête féminine à droite dans une couronne de myrte ; devant, CABE.
Tête masculine casquée à droite ; devant, COL.
LT VI, 2572 ; Lyon 1996, 115-117 ; RPC 529 [40-30] ; FEUGÈRE & PY 2011, CAV-2572 [40/30].
397. Ae : 1,79 g ; 13/14 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ CABE ; R/ COL ; inv. 397.
398. Ae : 1,76 g ; 14/16 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ [CA BE] ; R/ COL ; inv. 398.
399. Ae : 1,62 g ; 15 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ CABE ; R/ COL ; inv. 399.

Tête féminine simplifiée à droite dans une couronne de myrte ; devant, CABE.
Tête masculine simplifiée, casquée et barbue à droite ; devant, COL.
LT VI, 2563 ; Lyon 1996, 118-119 ; RPC 529 [40-30] ; FEUGÈRE & PY 2011, CAV-2563 [40/30].
400. Ae : 1,96 g ; 14/15 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ CABE ; R/ COL ; inv. 400.

Petits bronzes à la corne d'abondance, CAV-2556
Buste tourelé à droite ; derrière, COL ; devant CABE.
Corne d'abondance entourée par la légende IMP CAESAR AVGVSST COS XI.
LT VI, 2556 ; RPC 530 [23] ; FEUGÈRE & PY 2011, CAV-2556 [23/6].
401. Ae : 1,46 g ; 10,5/11 mm ; 2 mm ; 10 h ; D/ COL [CABE] ; R/ IMP CAESAR AVGVSST COS XI ; inv. 401.
402. Ae : 1,35 g ; 11 mm ; 2,5 mm ; 12 h ; D/ COL [CABE] ; R/ [IMP CAESAR AV]GVST COS XI ; inv. 402.
403. Ae : 1,24 g ; 12 mm ; 1,5 mm ; 9 h ; D/ [CO]L CABE ; R/ [IMP CAESAR AVGVSST COS XI] non lisible ; inv. 403.
404. Ae : 1,22 g ; 11,5/12 mm ; 1,5/2 mm ; 9 h ; D/ COL CABE ; R/ Corne d'abondance entourée par la légende IMP CAESAR AV[GVST COS XI] ; inv. 404.
405. Ae : 1,07 g ; 11/12 mm ; 1,5 mm ; 10 h ; D/ COL CABE ; R/ [IMP]CAESAR AV[GVST COS XI] ; inv. 405.
406. Ae : 1,05 g ; 11 mm ; 1,5 mm ; 6 h ; D/ [C]OL [CABE] ; R/ [IMP CAESAR AV]GVST COS XI ; inv. 406.

407. Ae : 1,03 g ; 11/12 mm ; 1,5 mm ; 11 h ; D/ légendes non visibles ; R/ IMP CAE[SAR AVGVSST COS XI] ; inv. 407.

La cité antique de Cavaillon a émis d'abord des petits bronzes de typologie massaliète dont on possède peu d'exemplaires ; l'exemplaire 390 semble être des mêmes coins de droit et de revers que celui du Musée de St-Germain-en Laye, reproduit dans l'Atlas de monnaies gauloises de H. de La Tour (cf. RICHARD RALITE 2012). L'obole qui porte le nom de Lépidé est datée de la période où Lépidé fut gouverneur de la Gaule Narbonnaise, entre 44 et 42 av. J.-C. ; les petits bronzes affirmant la qualité de colonie de la cité sont datés de 40/30 av. J.-C. Enfin, les derniers petits bronzes au buste tourelé sont datés par le onzième consulat d'Auguste de 23 av. J.-C.
Il manque à cette série presque complète du monnayage de Cavaillon, trouvée sur l'oppidum, les dioboles à la corne d'abondance, de typologie presque semblable à celle des oboles, mais de métrologie supérieure (0,83 g à 1,10 g) (cf. RICHARD RALITE 2012).

2-3 Languedoc oriental : Nîmes et les Arécomiques

Petits bronzes « au sanglier », NIM-2698
Tête féminine laurée à gauche.
Sanglier, soies dressées à gauche sur ligne de terre ; NAMA au-dessus, ΣAT à l'exergue.
LT VI, 2698 ; Lyon 1996, 89-92 ; FEUGÈRE & PY 2011, NIM-2698 [100/60].
408. Ae : 2,26 g ; 15,5/16 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; R/ NAM[A] ΣA[T] ; inv. 408.
409. Ae : 1,87 g ; 14/15 mm ; 2 mm ; 7 h ; R/ NAMA ; inv. 409.
410. Ae : 1,79 g ; 13/14 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; R/ NAM[A] ; inv. 410.
411. Ae : 1,49 g ; 13/13,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; R/ NAMA ; inv. 411.
412. Ae : 1,45 g ; 14,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; R/ NAMA ΣAT ; inv. 412.
413. Ae : 1,34 g ; 13,5/14,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ oxydé ; R/ oxydé ; inv. 413.
414. Ae : 1,25 g ; 11,5/13 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ oxydé ; R/ oxydé ; inv. 414.
415. Ae : 1,23 g ; 13/15 mm ; 1,5 mm ; 8 h ; R/ oxydé, traces de légende ; inv. 415.
416. Ae : 1,19 g ; 13 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ oxyde ; R/ NA[MA] ; inv. 416.
417. Ae : 1,16 g ; 13 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; D/ usé ; R/ oxydé ; inv. 417.
418. Ae : 1,06 g ; 12/13,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ usé ; R/ usé ; inv. 418.
419. Ae incomplet : 0,84 g ; 9,5/13 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ usé ; R/ [N]AM[A] ; inv. 419.
420. Ae incomplet : 0,73 g ; 12,5 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ usé ; R/ pas de légende visible ; inv. 420.

Petits bronzes « au personnage en toge », VLC-2677
Tête féminine diadémée à droite, cheveux nattés ; derrière, VOLCAE ; devant, petite couronne de laurier.
Personnage debout en toge ; à gauche, palme ; à droite, AREC.
LT VII, 2677 ; Lyon 1996, 93-98 ; FEUGÈRE & PY 2011, VLC-2677 [60/40].
421. Ae : 2,53 g ; 14/15 mm ; 3 mm ; 5 h ; R/ palme AREC ; inv. 421.
422. Ae : 2,29 g ; 14/15,5 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; D/ VOLCAE] couronne ; R/ palme AREC ; inv. 422.
423. Ae : 2,26 g ; 14,5/15 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; R/ palme AREC ; inv. 423.
424. Ae : 2,21 g ; 14/15 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; R/ palme AREC ; inv. 424.
425. Ae : 1,98 g ; 13,5/14,5 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; R/ VOLCAE] ; R/ palme AREC ; inv. 425.
426. Ae : 1,95 g ; 14/15,5 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ VOLCAE] couronne ; R/ palme ; inv. 426.
427. Ae : 1,94 g ; 14/14,5 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ [VOL]CAE ; R/ palme, [AR]REC ; inv. 427.
428. Ae : 1,90 g ; 14/16 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ couronne ; R/ palme AREC ; inv. 428.

429. Ae : 1,90 g ; 14,5/15 mm ; 3 mm ; 4 h ; R/ palme ; inv. 429.
430. Ae : 1,86 g ; 14/14,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ VOLCAE couronne ; R/ palme [AREC] ; inv. 430.
431. Ae : 1,82 g ; 15 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ [VOL]CAE couronne ; R/ palme AREC ; inv. 431.
432. Ae : 1,80 g ; 14,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ Tête féminine à dr. ; R/ AREC effacé ; inv. 432.
433. Ae : 1,79 g ; 14/15 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; R/ AREC] ; inv. 433.
434. Ae : 1,78 g ; 14/14,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ couronne ; R/ palme AREC ; inv. 434.
435. Ae : 1,75 g ; 14/17 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ VOLCAE peu visible ; R/ AREC ; inv. 435.
436. Ae : 1,75 g ; 14/15,5 mm ; 2 mm ; 10 h ; D/ VOL[CAE] couronne ; R/ palme AREC ; inv. 436.
437. Ae : 1,74 g ; 14/16 mm ; 2 mm ; 12 h ; R/ palme AREC ; inv. 437.
438. Ae : 1,67 g ; 14/15 mm ; 2 mm ; 6 h ; palme [A] REC ; inv. 438.
439. Ae : 1,64 g ; 13,5/15 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ couronne ; R/ [A]REC ; inv. 439.
440. Ae : 1,63 g ; 13/14,5 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ tête usée ; R/ palme [A]REC ; inv. 440.
441. Ae : 1,60 g ; 13/13,5 mm ; 2,5 mm ; 6 h ; D/ VOLCAE] couronne ; R/ palme AREC ; inv. 441.
442. Ae : 1,57 g ; 13/14 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; R/ traces de AREC ; inv. 442.
443. Ae : 1,56 g ; 14 mm ; 2 mm ; 6 h ; R/ traces de légende ; inv. 443.
444. Ae : 1,55 g ; 13,5/15,5 mm ; 2 mm ; 5 h ; D/ [VOL]CAE] ; R/ palme AREC ; inv. 444.
445. Ae : 1,47 g ; 13,5/15 mm ; 2,5 mm ; 4 h ; D/ tête surfrappée ? devant K ? ; R/ palme ; inv. 445.
446. Ae 1/2 : 1,41 g ; 15,5 mm ; 2,5 mm ; 5 h ; D/ tête incomplète ; inv. 446.
447. Ae : 1,40 g ; 13,5/15 mm ; 2 mm ; 6 h ; D/ traces de légende, couronne ; R/ palme ; inv. 447.
448. Ae : 1,35 g ; 13/13,5 mm ; 2 mm ; 4 h ; R/ palme ; inv. 448.
449. Ae : 1,13 g ; 13 mm ; 2 mm ; 7 h ; R/ [A]REC ; inv. 449.
450. Ae incomplet : 0,98 g ; 10/13 mm ; 2 mm ; 5 h ; inv. 450.

Petits bronzes « à la colonie sacrificant », NIM-2735
Tête casquée et barbue à droite ; derrière, S.
Figure féminine à gauche, coiffée d'un chapeau et tenant une patère ; à droite, NEMCOL.
LT VII, 2735 ; Lyon 1996, 102-111 ; RPC 520 [v. 40] ; FEUGÈRE & PY 2011, NIM-2735 [40/30].
451. Ae : 2,05 g ; 14,5/15,5 mm ; 2 mm ; 9 h ; D/ tête peu visible ; R/ usé, traces de légende à droite ; inv. 451.
452. Ae : 2,03 g ; 15,5/16,5 mm ; 2 mm ; 1 h ; D/ S ; R/ NEMCOL inv. 452.
453. Ae : 1,87 g ; 13,5/14 mm ; 2 mm ; 5 h ; R/ NEMCOL ; inv. 453.
454. Ae : 1,84 g ; 13,5/16 mm ; 2 mm ; 7 h ; D/ usé ; R/ peu visible [N]EMCOL] ; inv. 454.
455. Ae : 1,61 g ; 14/15 mm ; 2 mm ; 12 h ; D/ usé ; R/ peu visible et traces de NEM[COL] ; inv. 455.
456. Ae : 1,49 g ; 14 mm ; 1,5 mm ; 7 h ; D/ S ; R/ NEM[OL] inv. 456.
Le monnayage de Nîmes et des Volques Arécomiques, antérieur à la période augustéenne, est assez bien représenté par la succession chronologique de leurs émissions commençant par les petits bronzes à légende grecque NAMAΣAT, datés du début du I^{er} s. av. J.-C., puis par les 30 petits bronzes au nom des Volques Arécomiques dont Nîmes est la capitale. Au milieu du siècle, le nouveau statut accordé par Rome à la ville détermine les séries de petits bronzes NEM COL.

3 - Les monnaies d'argent de la vallée du Rhône

légende IAZUS, VDR-2904
Tête laurée à gauche.
Cheval galopant à gauche, au-dessus légende

¹⁶ Sur les monnaies à légende lépontiques, voir également BRENOT 1998.

¹⁷ Cf. LEFEBVRE ET ALII 2014. Sur l'oppidum de Jastres-nord (Ardèche), la monnaie n° 115, « au cheval libre galopant » et à légende IAZUS, a été trouvée en phase 1, datée du milieu du I^{er} s. av. J.-C.

¹⁸ Cf. VAN DER WIELEN 1999, qui distingue un groupe A plus précoce que le groupe B. L'état des monnaies de Cavaillon ne permet pas ce classement.

¹⁹ Publié dans GENTRIC 1981, p. 51, 3.10.2.

²⁰ A l'initiative d'Emilie Porcher, attachée de conservation du Patrimoine au Musée de Cavaillon, une analyse par spectrométrie d'émission secondaire de rayons X a été réalisée en mars 2013, par G. Barreau (laboratoire MecaSurf, Arts et Métiers Paris-Tech). Elle donne les résultats suivants en % de masse : Al K (0,75) ; Si K (0,62) ; Ni K (0,59) ; Cu K (1,96) ; Sn L (72,77) ; Pb M (23,31). L-P Delestrée qui connaît bien les monnayages du nord de la Gaule, a bien voulu nous donner un avis, au vu d'une photo. Il estime, avec les réserves d'usage, puisqu'il n'a pas vu la monnaie, qu'elle n'est pas authentique et qu'elle a été coulée, sans doute au XI^e ou au début du XII^e s.

[IAZUS] en caractères lépontiques ; au-dessous roue perlée à quatre rayons.
2901-2911 ; LT VII, 2904 ; DEROC 1983, C classe I ; VAN DER WIELE 1999, 3a ; FEUGÈRE & PY 2011, VDR-2904 ; GIECHESEI 2012b 16 ; RICHARD RALITE ET ALII 2014.
457. Ar : 2,29 g ; 14,5 mm ; 2 mm ; 3 h ; inv. 457.

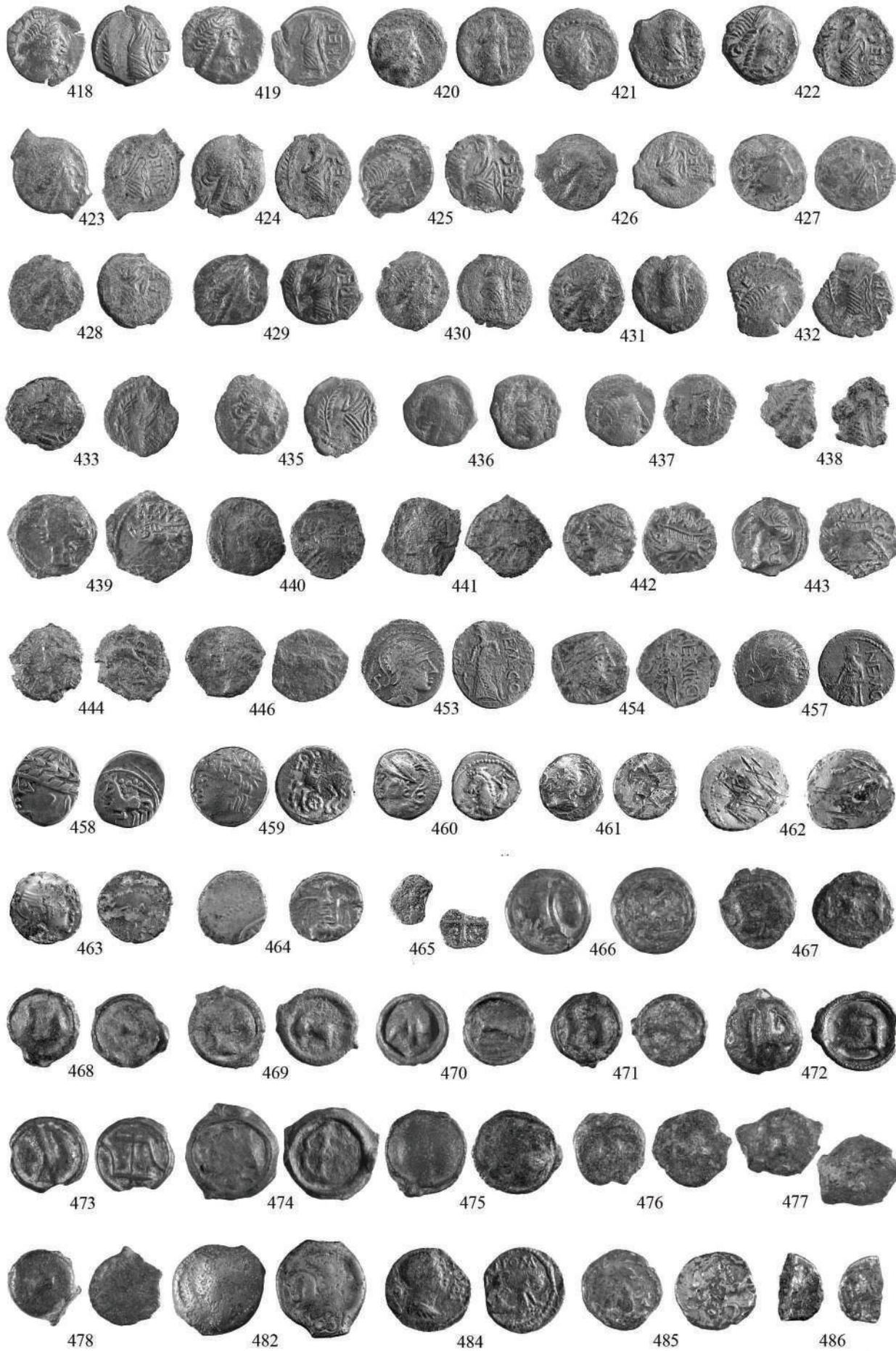
Au « cheval libre galopant », VDR-2630 et 2895
Tête laurée à gauche.
Cheval galopant à gauche, au-dessus, caducée ; au-dessous VOL.
LT VI, 2630 ; DEROC 1983, classe C/III ; VAN DER WIELEN 1999, 3c ; FEUGÈRE & PY 2011, VDR-2630.
458. Ar fourré : 2,25 g ; 13/15 mm ; 2,5 mm ; 7 h ; inv. 408.

Tête laurée à gauche.
Cheval galopant à gauche, au-dessus, caducée.
LT VII, 2895 ; DEROC 1983, classe C/II ; VAN DER WIELEN 1999, 3d ; FEUGÈRE & PY 2011, VDR-2895.
459. Ar : 2,20 g ; 12,5/14,5 mm ; 2 mm ; 11 h ; inv. 458.

À l'hippocampe, VDR-2924
Tête casquée à gauche.
Hippocampe à gauche.
LT VII, 2924 ; DEROC 1983, classe D/II ; VAN DER WIELEN 1999, 4b ; FEUGÈRE & PY 2011, VDR-2924.
460. Ar : 2,25 g ; 12,5 mm ; 2,5 mm ; 10 h ; inv. 460.
461. Ar fourré : 1,51 g ; 12/12,5 mm ; 2,5 mm ; 3 h ; inv. 461.

Monnaies « au cavalier », VDR-X
Tête casquée à droite ; pas de légende visible.
Cavalier à droite, tenant une lance, pas de légende visible.
LT XVII-XVIII ; RICHARD 1979 ; DEROC 1983, E, p. 8-9, 47-52 ; VAN DER WIELEN 1999, 5 ; FEUGÈRE & PY 2011, VDR-X.
462. Ar fourré : 2,45 g ; 15,5/18 mm ; 2 mm ; 12 h ; inv. 462.
463. Ar fourré : 1,27 g ; 14/14,5 mm ; 1,5 mm ; inv. 463.
464. Ar fourré : 1,70 g ; 13/14 mm ; 2 mm ; inv. 464.

Obole AVSC, VDR-5780
Tête à gauche usée, devant [DVRN].
Roue et croix [AV]SC dans les cantons.
LT XVII, 5780 ; DEROC 1983, E, p. 9 ; DT 3170 ; VDR-5780.



465. Ar fourré incomplet : 0,33 g ; 9/9,5 mm ; 1 mm ; inv. 465.

L'attribution des monnaies de la vallée du Rhône a été très controversée. Leur lieu d'émission est sans conteste la rive gauche du Rhône, mais tandis que Van der Wielen 1999 attribuait aux Allobroges l'ensemble des monnaies, Deroc 1983, dans son étude plus ancienne, classait les monnaies « au cheval libre galopant » aux Cavares ; il concluait à l'impossibilité d'attribuer les monnaies au cavalier à un peuple particulier et en faisait un monnayage régional émis sous la surveillance de Rome (p. 52).

La recherche actuelle préfère envisager deux centres d'émission distincts, l'un chez les Tricastins ou Cavares, l'autre chez les Allobroges (GENECHESI 2012b et GENECHESI ET ALII, 2013).

La chronologie de ces monnayages semble plus assurée. Les monnaies au « cheval libre galopant » et à légende IAZUS sont datées de la fin du II^e s. ou du début du III^e s. av. J.-C. 17, suivies par les monnaies à l'hippocampe. Les monnaies « au cavalier », imitées de deniers romains et en particulier du denier de Q. Marcius Philippus (RRC 259/1) frappé en 129 av. J.-C., auraient été émises entre 70 et 43 av. J.-C. 18.

4 - La Gaule interne

Statère, SUE-8020

Buste désarticulé à droite.

Cheval à droite ; au-dessus, reste de l'aurige ; au-dessous, roue.

LT XXXII, 8020 (or) ; Lyon 1996, 980-981 ; DT 168 ; FEUGÈRE & PY 2011, SUE-8020.

466. Alliage d'étain et de plomb : 3,89 g ; 17,5/18 mm ; 3 mm ; 12 h ; inv. 489 19.

Les statères des Suessiones sont en or et contemporains de la Guerre des Gaules (Lyon 1996, p. 133). Le statère, recueilli par l'ancien conservateur du Musée, M. A. Dumoulin, sur la colline St-Jacques est signalé par Henri Rolland (ROLLAND 1945) qui soulignait son aspect à « fleur de coin » et considérait qu'elle paraissait être en argent. Or, une analyse entreprise à l'initiative de la Conservation des musées de Cavaillon révèle que la monnaie est composée d'un alliage d'étain et de plomb. La question de l'authenticité de cette pièce se pose donc 20.

Quinaire éduen, EDU-5099

Tête casquée à gauche peu visible.

Cheval à gauche, cercle au-dessus et au-dessous. LT XVI, 5252 ; Lyon 1996, 339-342 ; DT 3186-3192 (série 881) ; Bibracte 16.2 ; FEUGÈRE & PY 2011, EDU-5099 [75/50].

467. Ar fourré : 1,47 g ; 14/15 mm ; 1,5 mm ; inv. 485.

Cette monnaie appartient à l'abondante série de la zone du denier, émise avant la Guerre des Gaules.

Demi-quinaires

Tête dans grènetis.

Cheval sanglé à gauche avec crinière bouletée.

468. Ar fourré (1/2) : 0,98 g ; 12,5 mm ; 2,5 mm ; D/ fruste ; inv. 486.

469. Ar fourré (1/2) : 0,94 g ; 12,5 mm ; 2 mm ; D/ tête décentrée peu visible ; R/ légende au-dessus : AN ? ; inv. 487.

Le quinaire 469 pourrait appartenir à la série à légende ANDECOMBO, originaire de la Loire moyenne (LT XIX, 6342 ; Lyon 1996, 862-864 ; DT 2657).

Petits bronzes bituriges aux annelets, BIT-4199

Tête à gauche.

Cheval à gauche ; au-dessus A renversé ; au-dessous 3 annelets.

Frappé sur flan coulé en chapelet.

LT 4199-4215 ; DT 3480 ; Bibracte 54.2 ; FEUGÈRE & PY 2011, BIT-4199 [60/25].

470. Ae : 3,33 g ; 16,5/17,5 mm ; 3 mm ; D/ Tête usée ; R/ [A renversé] ; inv. 482.

471. Ae incomplet : 2,58 g ; 16,5/18 mm ; 2,5 mm ; 6 ? ; R/ [A renversé] ; inv. 483 21.

Petit bronze indéterminé

Tête à droite.

Illisible ; cheval à gauche ou protubérances ?

472. Ae : 1,30 g ; 13/13,5 mm ; 2 mm ; 6 h ? ; inv. 491.

La tête du droit fait penser au petit bronze des Ambiani (LT XXXIII, 8392 ; LT 367), mais le revers ne permet pas de confirmer cette attribution.

Potin lingon, LIN-8319

Deux croissants de part et d'autres d'une ligne verticale.

Sanglier à gauche, soies hérissées.

LT XXXIII, 8319 var. ; Lyon 1996, 472-480 ; Bibracte 104 ; FEUGÈRE & PY 2011, LIN-8319 [100/50].

473. Potin : 2,21 g ; 16/16,5 mm ; 2,5 mm ; inv. 490 22.

Ce potin est une évolution du potin à légende OYINΔIA, circulant chez les Lingons.

Demi-Potin indéterminé

Tête très stylisée à gauche avec œil et nez en globules.

Sanglier à droite, surmontant 3 globules en triangle.

474. Potin (1/2) : 1,74 g ; 17 mm ; 3 mm ; inv. 488.

Le mauvais état de ce demi potin rend aléatoire une véritable détermination ; il pourrait s'agir d'un potin des Auleri Eburonices (9199-9202 ; Lyon 1996, 844-845).

5 - Monnaies de localisation incertaine

Le petit bronze SEX FT POM, TPS-4353

Buste masculin, romanisé, à droite ; derrière, une volute ; devant SEX.F.

Taureau marchant à droite sur une ligne de terre ; au-dessus TPOM.

LT XII, 4353 ; Lyon 1996, 417 ; RPC 507 [I^{er} s. av. J.-C.] ; FEUGÈRE & PY 2011, TPS-4353 [30/20].

475. Ae : 1,65 g ; 15,5 mm ; 2 mm ; 1h ; inv. 484 23.

Ce petit bronze assez tardif (30-20 av. J.-C.), sans doute lié à la famille Pompeia, a largement circulé en Gaule comme divisionnaire à l'époque d'Auguste. Les découvertes privilégient l'Auvergne et la basse vallée du Rhône, mais cette situation résulte en grande partie des recherches importantes menées dans ces deux zones.

Les potins « au long cou », PTM-200

Tête très simplifiée à gauche, plus rarement à droite.

Animal à gauche ou à droite au long cou sans tête sur ligne de terre ; les pattes simplifiées en un seul tracé antérieur et postérieur sous pliés sous le corps, la queue est relevée en S au-dessus du dos ; parfois deux globules sous le cou.

NASH 1978, 594-597 ; GENTRIC 1981, p. 38-43 ; Lyon 1996, 434-435 ; LAROZAS 2000, p. 12-19 ; Bibracte 2007, 115 ; FEUGÈRE & PY 2011, PTM 200 [90/40].

475b. Potin : 2,73 g ; 15,5 l-mm ; 2,5 mm ; R/oxyd ; Gentic 1981, classe A ; PTM-210 ; Gentic 1981, p. 41 n° 12 ; inv. 466.

476. Potin : 2,34 g ; 13,5 mm ; 2,5 ; D/ trou pour œil, demi-cercle pour bouche ; R/ animal à g., 2 globules sous le cou ; Gentic 1981, classe C ; PTM-230 ; Gentic 1981, p. 42 n° 10 ; inv. 467.

477. Potin : 2,18 g ; 13,5/14 mm ; 2,5 mm ; D/ informe ; R/ peu visible ; Gentic 1981, classe D

probable ; PTM-240 ; inv. 468.

478. Potin : 2,17 g ; 14/16 mm ; 3 mm ; D/ demi-cercle pour bouche R/ animal à dr. ; Gentic 1981, classe D ; inv. 469.

479. Potin : 1,83 g ; 13/13,5 mm ; 3 mm ; D/ un trait vertical accosté de 2 globules ; R/ animal à dr. ; Gentic 1981, classe D ? ; PTM-240 ; publié par Gentic 1981, p. 43 n° 6 ; inv. 470.

480. Potin : 1,80 g ; 13/14 mm ; 3 mm ; D/informe ; R/ animal à dr. ; Gentic 1981, classe D ? ; PTM-240 ; publié par Gentic 1981, p. 43 n° 9 ; inv. 471.

Comme le petit bronze précédent, ces potins se retrouvent principalement en Auvergne sur le site de Corent (Puy-de-Dôme) et dans la basse vallée du Rhône ; là encore il y a hésitation sur le lieu d'émission 24.

Les autres potins

Trois potins correspondent à des types méridionaux individualisés, le potin « L5 » (n° 482), le potin « aux acrobates » (n° 483) et le potin à la rosace ou swastika (n° 484). Les autres potins sont trop usés pour être identifiables.

481. Potin : 2,42 g ; 14,5/15 mm ; 3,5 mm ; D/ boucle accostée d'une barre verticale ; R/ animal à dr., queue relevée à angle droit = graphisme L5 ; Larozas 2000, p. 33 ; PTM-323 ; Gentic 1981, p. 43 n° 7 ; inv. 472.

482. Potin : 1,95 g ; 13,5/14,5 mm ; 2,5 mm ; D/ tête à gauche ; R/ animal stylisé et filiforme à dr. = « aux acrobates » ; Larozas 2000, p. 34-35 ; PTM-321-323 ; inv. 473.

483. Potin : 3,71 g ; 16,5/17,5 mm ; 3 mm ; D/ tête informe ; R/rosace ? ou swastika usée ; Larozas 2000, p. 47, fig. 54 ? ; PTM-392 ; inv. 474.

484. Potin : 1,61 g ; 15,5/16 mm ; 2 mm ; D/ tête usée ; R/ usé ; inv. 475.

485. Potin : 2,44 g ; 13,5/14,5 mm ; 2,5 mm ; D/ globule ; R/ lisse ; inv. 476.

486. Potin : 2,20 g ; 12,5/15,5 mm ; 3 mm ; D/ globule ; R/ lisse ; inv. 477.

487. Potin : 2,08 g ; 13 mm ; 2,5 mm ; D/ globule ; R/ lisse ; inv. 478.

488. Potin incomplet : 1,57 g ; 13,5 mm ; 2,5 mm ; D/ globule ; R/ lisse ; inv. 479.

489. Potin incomplet : 1,52 g ; 11 mm ; 3 mm ; D/ globule ; R/ lisse ; inv. 480.

490. Potin : 1,30 g ; 10,5/13,5 mm ; 2,5 mm ; D/ globule R/ lisse ; inv. 481.

6 - Républicaines romaines

Sextans

Tête de Mercure à droite. Proue à droite C.AESTI ? C 219/6 ? (= 146 av. J.-C.).

492. Ae : 5,4 g ; 19,5 mm ; 3 mm ; 2 h ; inv. 492.

Correspond à une division de l'as oncial.

Quadrans

Tête d'Héraclès à droite. Proue, [RO]MA.

RRC 339/4a (= monétaire anonyme de 91 av. J.-C.).

493. Ae : 3,21 g ; 16,5/17,5 mm ; 2 mm ; 6 h ; inv. 493.

Correspond à une division de l'as semi-oncial.

Deniers

Tête casquée à droite, LABEO et X devant ; [ROMA] derrière.

Quadriga à droite ; à l'exergue [Q.FABI].

RRC 237/1 (= 124 av. J.-C.), denier de Q FABI LABEO.

494. Ar fourré : 3,07 g ; 18,5/19 mm ; 2,5 mm ; 9 h ; inv. 495.

Tête casquée de Mars à gauche.

Deux guerriers combattant face à face ; [Q]

THERM.MF (TH liées et MF liées)

RRC 319/1 (= 103 av. J.-C.).

495. Ar fourré incomplet : 2,5 g ; 18,5 mm ; 2 mm ; 8 h ; inv. 496.

Tête casquée à droite.

Jupiter dans quadriga à droite ; au-dessus [ANRVF] lettres liées ; [ROMA] à l'exergue.

²¹ Ces deux monnaies ont été publiées dans GENTRIC 1981, p. 50, 3.8. (12-13) ; deux autres monnaies identiques, appartenant à des collections privées, sont signalées comme ayant été trouvées sur la colline Saint-Jacques.

²² Publié dans GENTRIC 1981, p. 49, 3.7. (2).

²³ Cette monnaie est signalée dans ROLLAND 1946, p. 254. D'après A. Dumoulin, elle avait été découverte « dans une campagne des environs de la ville » ; il n'est donc pas sûr qu'elle ait été trouvée sur la colline Saint-Jacques.

²⁴ Cf. la mise au point dans FEUGÈRE & PY 2011, p. 202-203 avec trois options possibles : production arverne, production méridionale ou centres de production multiples. GENTRIC 1981, p. 39-43, distingue quatre classes ; il faudrait déterminer si celles-ci se retrouvent à l'identique en pays arverne et dans la basse vallée du Rhône.

RRC 221/1 (= 144 av. J.-C.).

496. Ar (1/4) : 0,84 g ; 11/10 mm ; 1,5 mm ; 6 h ; inv. 494.

Quinaire

Tête laurée de Jupiter barbu à droite.

Victoire couronnant un trophée ; CNLE[NTVL] à l'exergue.

RRC 345/2 (= 88 av. J.-C.).

497. Ar : 1,59 g ; 14 mm ; 1,5 mm ; 6 h ; inv. 497.

Les monnaies républicaines romaines sont peu nombreuses ; leurs dates d'émission s'échelonnent entre 146 et 88 av. J.-C.

7 - Monnaies frustes

498. Ae : 1,69 g ; 15 mm ; 1,5 mm ; inv. 498.

499. Ae : 1,64 g ; 13/14,5 mm ; 3 mm ; inv. 499. **500.** Ae : 1,25 g ; 13/14 mm ; 1,5 mm ; inv. 500. **501.** Ae : 1,09 g ; 11/12 mm ; 1,5 ; inv. 501. **502.** Ae : 1,23 g ; 11/11,5 mm ; 2 mm ; inv. 502. **503.** Ae : 1,37 g ; 12,5 mm ; 2,5 mm ; inv. 503. **504.** Ae : 0,99g ; 11,5/13 mm ; 1,5 mm ; inv. 504. **505.** Ae : 1,90 g ; 13,5/14,5 mm ; 1,5 mm ; inv. 505. **506.** Ae : 2,13 g ; 14/15 mm ; 2 mm ; inv. 506. **507.** Ae : 1,60 g ; 12,5/14 mm ; 2 mm ; inv. 507. **508.** Ae : 2,77 g ; 17/19 mm ; 2 mm ; inv. 508. **509.** Ae : 1,08 g ; 11,5/13 mm ; 1,5 mm ; inv. 509. **510.** Ae : 0,81 g ; 10,5/11 mm ; 1,5 mm ; inv. 510. **511.** Ae : 0,89 g ; 9/10 mm ; 2 mm ; inv. 511. **512.** Ae : 1,51 g ; 12,5/13,5 mm ; 2 mm ; inv. 512. **513.** Ae : 1,12 g ; 12/13 mm ; 2,5 mm ; inv. 513. **514.** Ae incomplet : 0,85 g ; 11/13 mm ; 1,5 mm ; inv. 514. **515.** Ae : 1,68 g ; 13/16 mm ; 2 mm ; inv. 515. **516.** Ae : 4,13 g ; 17/19 mm ; 2,5 mm ; inv. 516. **517.** Ae : 1,44 g ; 14,5 mm ; 2 mm ; inv. 517. **518.** Ae : 1,66 g ; 12 mm ; 2,5 mm ; inv. 518. **519.** Ae : 3,03 g ; 15/15,5 mm ; 2,5 mm ; inv. 519. **520.** Ae : 1,41 g ; 12,5 mm ; 2 mm ; inv. 520. **521.** Ae : 0,89 g ; 12 mm ; 1 mm ; inv. 521. **522.** Ae 1/2 : 1,11 g ; 14 mm ; 2 mm ; inv. 522. **523.** Ar fourré 1/2 : 1,31 g ; 16 mm ; 2,5 mm ; inv. 523. **524.** Ae : 0,82 g ; 11,5 mm ; 1,5 mm ; inv. 524. **525.** Ae : 1,31 g ; 12,5/13 mm ; 2 mm ; inv. 525. **526.** Ae : 1,45 g ; 12/14 mm ; 2 mm ; inv. 526. **527.** Ae : 4,45 g ; 16,5/17,5 mm ; 3 mm ; inv. 527. **528.** Ae : 3,50 g ; 19/20 mm ; 2 mm ; inv. 528. **529.** Ae 1/2 : 1,76 g ; 14,5 mm ; 3 mm ; inv. 529. **530.** Ae : 0,82 g ; 9,5/10 mm ; 2 mm ; inv. 530. **531.** Ae : 0,96 g ; 9,5 mm ; 2 mm ; inv. 531. **532.** Ae : 1,81 g ; 13/14 mm ; 2,5 mm ; inv. 532. **533.** Ae : 2,65 g ; 14,5/15,5 mm ; 2,5 mm ; inv. 533. **534.** Ae : 2,39 g ; 14/15,5 mm ; 2,5 mm ; inv. 534. **535.** Ae : 1,23 g ; 11 mm ; 2 mm ; inv. 535. **536.** Ae : 1,71 g ; 14 mm ; 2 mm ; inv. 536. **537.** Ae : 2,11 g ; 14 mm ; 2,5 mm ; inv. 537. **538.** Ae : 0,86 g ; 10/12 mm ; 1,5 mm ; inv. 538. **539.** Ae : 0,76 g ; 11,5/12 mm ; 1,5 mm ; inv. 539. **540.** Ae : 0,98 g ; 10,5/12 mm ; 2 mm ; inv. 540. **541.** Ae : 0,94 g ; 10,5 mm ; 2 mm ; inv. 541.



542. Ae : 2,32 g ; 14 mm ; 3 mm ; inv. 542.

543. Ae : 1,01 g ; 13/14,5 mm ; 1,5 mm ; inv. 543.

544. Ae : 1,51 g ; 13,5/15,5 mm ; 1,5 mm ; inv. 544.

545. Ae : 2,66 g ; 13/15 mm ; 2,5 mm ; inv. 545.

546. Ar fourré : 0,48 g ; 8,5/9 mm ; 2,5 mm ; inv.

546. 547. Ae : 0,91 g ; 11/12 mm ; 1,5 mm ; inv. 547.

548. Ae : 1,75 g ; 14,5/15,5 mm ; 2,5 mm ; inv. 548.

549. Ae 1/2 : 1,07 g ; 12,5 mm ; 3 mm ; inv. 549.

550. Ae : 2,01 g ; 12,5/14 mm ; 3 mm ; inv. 550.

551. Ae incomplet : 0,89 g ; 10/11,5 mm ; 2 mm ;

inv. 551. 552. Ae : 2,27 g ; 14/15,5 mm ; 2,5 mm ;

inv. 552. 553. Ae : 0,82 g ; 10,5/13 mm ; 3 mm ; inv.

553. 554. Ar (?) : 0,89 g ; 9,5/10 mm ; 1,5 mm ; inv.

554. 555. Ae : 1,49 g ; 16,5 mm ; 3 mm ; inv. 555.

556. Ar 1/2 : 1,82 g ; 15,5 mm ; 2 mm ; inv. 556.

557. Ae : 1,17 g ; 10,5 mm ; 2 mm ; inv. 557.

558. Ae : 1,34 g ; 11/12 mm ; 2 mm ; inv. 558.

559. Ae 1/2 : 0,67 g ; 10,5 mm ; 2 mm ; inv. 559.

560. Ae : 1,26 g ; 11/12 mm ; 2 mm ; inv. 560.

561. Ae : 1,68 g ; 14,5 mm ; 2,5 mm ; inv. 561.

562. Ae : 0,66 g ; 9/9,5 mm ; 2 mm ; inv. 562.

563. Ae : 0,50 g ; 7,5/10 mm ; 1,5 mm ; inv. 563.

564. Ae : 2,88 g ; 15/15,5 mm ; 3 mm ; inv. 564.

8 - Annexe

Une monnaie supplémentaire a été ajoutée aux 564 monnaies dont l'étude nous avait été confiée par A. Dumoulin. Cette monnaie est surprenante : il s'agit d'une monnaie au type de Cavaillon aux deux têtes (cf. supra 2-2-2), CAV-2572-2563, mais la monnaie est semble-t-il en argent, alors-que ce type n'est connu qu'en bronze. Le droit a visiblement été éprouvé par quelqu'un qui a voulu vérifier le métal.

Tête féminine à droite dans une couronne de myrte ; devant, CABE.

Tête masculine casquée à droite ; devant, COL.

565. Ar : 2,19 g ; 13,4/14,2 mm ; 1,8 mm ; 6 h ; inv. 565.

Elle a été donnée au musée en 2002 par M. Escoffier qui l'avait reçue d'un ami qui l'avait lui-même achetée à un brocanteur. Si la découverte de la monnaie sur la commune de Cavaillon est assurée, on ne sait si elle provient de la colline Saint-Jacques. Son origine est donc un peu suspecte ; il est possible qu'il s'agisse d'un faux antique ou moderne ; c'est pourquoi, nous n'avons pas intégré cette monnaie à la série des monnaies de Cabellio.

Faciès et circulation monétaire

Les 564 monnaies conservées au musée de Cavaillon ne constituent qu'une fraction des découvertes de surface faites principalement sur la colline Saint-Jacques²⁵. En effet, depuis le XIX^e s, beaucoup de monnaies ont été trouvées, conservées encore par des particuliers de la région ou sont parties dans le commerce. On peut cependant considérer la collection qui fait l'objet de cette étude comme un échantillon relativement représentatif. (tabl. 1). Le faciès métallique, où le bronze est largement dominant à plus de 72 %, est peut-être un peu faussé, dans la mesure où les inventeurs occasionnels auront été enclins à garder dans leur collection personnelle les monnaies d'argent, voire d'or qu'ils auraient pu trouver, plutôt que de les confier au Musée²⁶. La répartition des domaines d'émission montre sans surprise la prédominance de la monnaie massaliète qui

représente 64 % des trouvailles, plus de 72 % même si on élimine du calcul les monnaies frustes. En cela, la circulation monétaire à Cavaillon, qui est pourtant une « cité de Marseille », ne se distingue pas de l'ensemble de la Gaule du sud. Le monnayage de Nîmes et des Volques Arécomiques représente plus de la moitié du monnayage de Gaule du sud non massaliète et dépasse donc le monnayage local de la cité de Cabellio et de sa voisine Avenio, les deux cités cavares, dans la mouvance massaliète (respectivement 18 et 4 monnaies). L'essentiel du monnayage de Cabellio présent dans cette collection est tardif : seul l'exemplaire 390, de typologie massaliète, est antérieur à la création de la Cavaillon romaine par Lépide dans les années 40 av. J.-C. Enfin, les monnaies étrangères à la région sont peu nombreuses : monnaies d'argent de la vallée du Rhône, monnaies de la Gaule interne et monnaies romaines (respectivement 9, 9 et 6 exemplaires). La chronologie du monnayage étudié s'étend du V^e s. à la fin du I^{er} s. av. J.-C. (tabl. 2), ce qui correspond à la

Tabl. 1 - Faciès métallique et géographique

(les % en italiques et entre parenthèses sont calculés non par rapport au total, mais par rapport à la zone à laquelle ils appartiennent)

	total	argent	bronze	potin	autre	%
Massalia	361	104	257			64
oboles		79				(21,8)
drachmes		24				(6,6)
diobole		1				
MBTC			9			
PBTC			217			(60,1)
PBTP			31			
Gaule du sud	95					16,8
périmassaliètes	22	6	16			
Antipolis	2		2			
Avenio	4		4			
Cabellio	18	6	12			(19)
Nîmes et Arécomiques	49		49			(51,6)
Vallée du Rhône	9	9				1,5
Gaule interne	9	3	3	2	1	1,5
Localisation incertaine	17		1	16		3
République romaine	6	4	2			1
Frustes	67	4	63			11,9
TOTAL	564	136	409	18	1	
%		24,1	72,5	3,1	0,2	

période supposée d'occupation de l'oppidum. Cependant, il faut tenir compte de la durée d'utilisation des monnaies, qui peut être longue. Les monnaies ayant été recueillies en surface, nous n'avons pas de certitude sur la période pendant laquelle elles ont été utilisées. Les monnaies antérieures au milieu du II^e s. ne représentent qu'un peu moins du tiers des exemplaires datés et elles sont exclusivement massaliètes. Les monnaies émises dans la deuxième moitié du II^e s. et la première moitié du I^{er} s. représentent environ 60 % des monnaies trouvées sur la colline Saint-Jacques ; leur origine est beaucoup plus variée. En plus du monnayage massaliète qui s'amplifie, on trouve le monnayage grec de Cavaillon, d'Avignon et de Nîmes, les petits bronzes d'inspiration massaliète des Samnagètes et de KPIΞΩC, les monnaies d'argent de la vallée du Rhône et un certain nombre de la Gaule interne. Enfin, les monnaies les plus récentes, datées de la deuxième moitié du I^{er} s. (18 %) sont les monnaies romanisées des Volques Arécomiques et des colonies romaines de Nîmes et de Cavaillon ; les dernières monnaies de Cavaillon, trouvées sur l'oppidum sont les sept petits bronzes augustéens à légende COL CABE, datés de 23/6 av. J.-C.

Un petit nombre de monnaies ont la particularité d'être percées ; il s'agit des drachmes 87, 89, 97 et du petit bronze massaliète au taureau cornupète n° 231 ; quelques monnaies sont également brisées, semble-t-il

intentionnellement : obole n° 75, drachme n° 82, petits bronzes n°s 184, 203, 356, 419, 420, 446 ; monnaies gauloises nos 468, 469, 474 ; denier romain n° 496. Faut-il y voir une liaison avec des pratiques religieuses ? C'est l'hypothèse proposée dans SADAILLAN 1985 (p. 652) qui signale également des trouvailles d'anneaux et de petites plaques de bronze et d'argent percées²⁷.

Deux bizarreries numismatiques doivent être signalées : le pseudo-statère suession en alliage étain et plomb (n° 466) et la monnaie de Cabellio (n° 565) en argent. Il est probable qu'il s'agit, dans les deux cas, de faux modernes.

Tabl. 2 - Faciès chronologique

	V ^e /IV ^e s.	III ^e /II ^e s.	fin II ^e / 1 ^{re} moitié du I ^{er} s.	2 ^{ème} moitié du I ^{er} s.	non datées	TOTAL
oboles	8	26	17		28	79
drachmes		4	19		1	24
diobole		1				1
MBTC		9				9
PBTC		44	64		109	217
PBTP			31			31
périmassaliètes			6		16	22
Provence			5	17	2	24
Nîmes et Arécomiques			13	36		49
vallée du Rhône			9			9
Gaule interne			9			9
localisation incertaine				1	16	17
Républicaines romaines		3	3			6
frustes					67	67
TOTAL	8	87	176	54	239	564
%/296 monnaies datées	2,7	29,4	59,4	18,3		

²⁵ Nous avons publié l'étude d'une collection privée de 200 monnaies, trouvées en surface sur la colline Saint-Jacques : cf. GENTRIC ET ALII 2013.

²⁶ D'après A. Dumoulin, (Archives du Musée Archéologique de Cavaillon antérieures à 1985, découvertes archéologiques), G. Gauthier a trouvé un statère d'or fourré attribuable, avec prudence en raison de son état, aux Bituriges (avec tête bouclée à l'avant et au revers cheval galopant à gauche avec peut-être un oiseau au-dessus, en dessous trois annelets).

²⁷ De nombreuses monnaies percées ont été trouvées sur la zone sommitale de l'oppidum de La Cloche, considérée comme une aire culturelle (CHABOT 1996 et GENTRIC ET ALII, à paraître). Il semble qu'une tradition de monnaies percées existe bel et bien dans le sud de la Gaule.

Bibliographie

Catalogues

BNF
E. MURET & A. CHABOUILLET, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1889.

FEUGÈRE & PY 2011
M. FEUGÈRE & M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. J.-C.)*, Paris-Montagnac, 2010.

DT
L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises*, vol. I-IV, Saint-Germain-en-Laye, 2002-2008.

LT
H. de LA TOUR, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892.

RPC
A. BURNETT, M. AMANDRY & P. P. RIPOLLÉS, *Roman Provincial Coinage, I, From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-AD 69)*, Londres-Paris, 1992.

RRC
M. H. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974.

Catalogues de sites ou de musées

Bibracte 2007
K. GRUEL et L. POPOVITCH, *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Glux-en-Glenne, 2007 (Collection Bibracte 13).

Cavaillon 2006
Aux origines de Cavaillon. Archéologie d'une ville antique, catalogue d'exp., Musée archéologique de l'Hôtel-Dieu, 2 mai-31 octobre 2006.

Entremont, à paraître
G. GENTRIC, avec la coll. de J.-CL. RICHARD RALITE, Les monnaies d'Entremont, dans P. ARCELIN & G. CONGES (DIR.), Publication du site d'Entremont, numéro spécial de la *RAN*, à paraître.

Lyon 1996
CL. BRENOT & S. SCHEERS, *Musée des Beaux-Arts de Lyon. Les monnaies massaliètes et les monnaies celtiques*, Louvain, 1996.

Études
ALLEN 1969
D. F. ALLEN, Monnaies à la croix, *Numismatic Chronicle*, 7^e série, 9, 1969, p. 33-78.

BARRANDON & PICARD 2007
J.-N. BARRANDON & O. PICARD, *Monnaies de bronze de Marseille, analyse, classement, politique monétaire*, Paris, 2007 (Cahiers Ernest-Babelon 10).

BRENOT 1998
CL. BRENOT, À propos des monnaies à légende lépontiennes de Transalpine, *Forme di contatto tra moneta locale e moneta straniera nel mondo antico*, Aosta 1995, Padova, 1998, p. 23-37.

CHABOT 1982
L. CHABOT, Suite et fin du problème des monnaies à légende KRISO : on doit lire KRIXXOS, *Cahiers Numismatiques* 71, 1982, 116-122.

CHABOT 1983
L. CHABOT, Un élément du monnayage périmassaliète, les monnaies BN 2223-2224 à légende

KRISO, à la lumière d'une découverte sur l'oppidum de La Cloche (Bouches-du-Rhône), *Cahiers Numismatiques* 76, 1983, p. 262-263.

CHABOT 1985
L. CHABOT, Monnaies étrangères aux émissions massaliètes découvertes sur l'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône), *Documents d'Archéologie Méridionale* 8, 1985, p. 49-65.

CHABOT 1987
L. CHABOT, Le monnayage péri-massaliète et la pseudo-chôra, dans *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 195-209.

CHABOT 1996
L. CHABOT, Une aire culturelle sur l'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône). Les enseignements de la zone sommitale, *Revue Archéologique de Narbonnaise* 29, 1996, p. 232-284.

CHAZEL & BERTHOD 2012
Th. CHAZEL & D. BERTHOD, Un nouveau bronze des Volques Arécomiques pour Nîmes, *Numismatique et Change* 443, 2012, p. 639-640.

CHARRA 2000
J. CHARRA, Les drachmes de Marseille, essai de classement typologique préliminaire (I^{er}-I^{er} s. av. J.-C.), *Archéologie en Languedoc* 24, 2000, p. 125-150.

CHEVILLON 2012
J.-A. CHEVILLON, La phase postarchaïque du monnayage de Massalia, *Revue Numismatique* 169, 2012, p. 135-158.

CHRISTOL & THOLLARD 2010
M. CHRISTOL & P. THOLLARD, L'inscription de la table de mesures de Murviel-lès-Montpellier (Hérault) : les activités d'un magistrat au cœur d'une cité de droit latin, *Revue Archéologique de Narbonnaise* 43, 2010, p. 291-312.

DE LOYE, AMANDRY, COLBERT DE BEAULIEU ET ALII 1987
G. DE LOYE, M. AMANDRY, J.-B. COLBERT DE BEAULIEU ET ALII, *Médaillier du Musée Calvet. Les monnaies, I. Monnaies en or de l'Antiquité, byzantines et du haut Moyen Age*, Avignon, 1987.

DEPEYROT 1999
G. DEPEYROT, *Les monnaies hellénistiques de Marseille, Wetteren*, 1999 (Collection Moneta 16).

DEPEYROT 2002
G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique, I, La Gaule du Sud-Est, Wetteren*, 2002 (Collection Moneta 27).

DEROC 1982
A. DERO, Les oboles scyphates des Salluvii, *Cahiers Numismatiques* 71, 1982, p. 123-125.

DEROC 1983
A. DERO, *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône, Paris, 1983 (Études de Numismatique Celtique 2)*.

D'HERMY 2007
H. D'HERMY, *Massalia, les oboles des périodes classique et hellénistique (410-49 av. J.-C.) et leurs imitations locales*, Cercle Numismatique de Nice, Hors Série, Nice, 2007.

DUMOULIN 1933
A. DUMOULIN, Notes relatives à quelques monnaies antérieures à l'époque romaine, trouvées sur la colline St-Jacques à Cavaillon (Vaucluse), *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2^{ème} série, 33, 1933, p. 53-59.

FELISAT 1987

J. FELISAT, Inventaire des monnaies trouvées sur l'oppidum du Baou-Roux (Bouches-du-Rhône), de 1907 à 1981, *Revue Archéologique de Narbonnaise* 20, 1987, p. 99-141.

FELISAT 1988
J. FELISAT, Les dioboles de Marseille à la tête d'Athéna et à l'aigle, *Cahiers Numismatiques* 98, 1988, p. 427-442.

FURTWÄGLER 1978
À. E. FURTWÄGLER, *Monnaies grecques en Gaule, le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia (525/520-460 av. J.-C.)*, Fribourg, 1978.

GENECHESI 2012A
J. GENECHESI, *Les monnaies gauloises et marseillaises découvertes en vallée du Rhône : circulation monétaire et approche économique*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris, 2012, 3 vol., 730 p.

GENECHESI 2012B
J. GENECHESI, Les séries monétaires aux légendes en alphabet de type Lugano de la vallée du Rhône, *Études celtiques* 38, 2012, p. 101-109.

GENECHESI ET ALII, 2013
J. GENECHESI, G. GENTRIC & J.-P. PREYNAT, Les monnaies de l'oppidum d'Essalois (Loire), *Schweizerische Numismatische Rundschau* 92, 2013, p. 19-68.

GENTRIC 1981
G. GENTRIC, La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (II^e - I^{er} s. av. J.-C.), d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse), *Cahier de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental* 9, Caveirac, 1981.

GENTRIC 1987
G. GENTRIC, Essai de typologie des petits bronzes massaliètes au taureau cornupète, *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 389-400.

GENTRIC ET ALII, à paraître
G. GENTRIC, B. VIGIE, J.-C. RICHARD RALITE, Les monnaies, Les monnaies de la zone sommitale de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, 13), à paraître dans l'ouvrage collectif « *Rites gaulois et romains entre Rhône et Alpes* » publié dans le cadre du PCR « *Autour des Voconces* » dirigé par N. Rouzeau et M. Bois.

GENTRIC & FERRANDO 2013
G. GENTRIC & PH. FERRANDO, Le dépôt monétaire d'oboles massaliètes du Castelet, à Fontvieille (Bouches-du-Rhône), *Revue Numismatique*, 2013 p.135-146.

GENTRIC 2013
G. GENTRIC avec la collaboration de R. SADAILLAN, Les monnaies antiques de la colline Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse), *Bulletin trimestriel de l'association Kabellion*, 19/3-4, 2013, p. 2-3.

GENTRIC, SADAILLAN & RICHARD RALITE 2013
G. GENTRIC, R. SADAILLAN & J.-CL. RICHARD RALITE, Les monnaies pré-augustéennes de la colline Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse), *OMNI* 7, 2013, p. 65-83.

GIARD 1971
J.-B. GIARD, Le monnayage antique de Nîmes, *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, n.s., 6-7, 1971-1972, p. 47-60.

GRANGE 1985
S. GRANGE, La collection numismatique du Musée de Cavaillon (Vaucluse), *BSFN* 49/6, 1985, p. 685-686.

LAROZAS 2000
CHR. LAROZAS, *Les monnaies de potin du sud-est de la Gaule*, Paris, 2000.

LEFÈBVRE, GENTRIC & RICHARD RALITE 2014
CL. LEFÈBVRE, G. GENTRIC & J.-CL. RICHARD RALITE, Le faciès monétaire des oppida du plateau de Jastres (Lussas et Lavilledieu, Ardèche), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2012.

NASH 1978
D. NASH, *Settlement and coinage in Central Gaul, c. 200-50 B.C.*, Oxford, 1978 (BAR 39, IS).

PY 2006
M. PY, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattes, 2006 (Lattara 19).

RICHARD 1972
J.-CL. RICHARD, Les monnaies à la croix, corpus des illustrations, *Acta Numismatica* II, 1972, p. 97-111.

RICHARD 1979
J.-CL. RICHARD, Les monnaies au cavalier de la vallée du Rhône : un exemple de circulation monétaire au 1^{er} siècle av. J.-C., *Studien zu Fundmünzen der Antike* I, Berlin, 1979, p. 197-223.

RICHARD 1993
J.-CL. RICHARD, Les monnaies de bronze au taureau passant : quelques réflexions, une proposition, *BSFN* 48/8, 1993, 634-636.

RICHARD RALITE 2012
J.-CL. RICHARD RALITE, La monnaie « gallo-grecque » de Cavaillon (Vaucluse) à légende KABE, *BCEN* 49/2, 2012, p. 62-64.

RICHARD RALITE & GAYRAUD 1982
J.-CL. RICHARD & M. GAYRAUD, Les inscriptions gallo-romaines de l'oppidum du Castellat à Murviel-lès-Montpellier (Hérault), *Études sur l'Hérault* XIII/3, 1982, p. 21-32.

RICHARD RALITE ET ALII 2013
J.-CL. RICHARD RALITE, P. CONJARD-RETHORE, G. GENTRIC, Le trésor de Portes-lès-Valence (Drôme), étude complémentaire, *OMNI* 6, 2013, p. 59-71.

RICHARD RALITE ET ALII 2014
J.-CL. RICHARD RALITE, G. GENTRIC, D. BRIQUEL & L. PERNET, Les monnaies à légende lépontiennes de la Gaule du Sud-est, *Cahiers Numismatiques* 202, 2014, p. 9-28.

ROLLAND 1945
H. ROLLAND, Chronique, *Revue Numismatique*, 1945 p. 191-192.

ROLLAND 1946
H. ROLLAND, Le bronze T. POM. SEX. F, *Revue Numismatique*, 1946, p. 254.

ROLLAND 1970
H. ROLLAND, Deux dépôts de monnaies massaliètes, *Revue Numismatique*, 1970, p. 105-115.

SADAILLAN 1985
R. SADAILLAN, La colline St-Jacques à Cavaillon, *BSFN* 49/6, 1985, p. 649-653.

VAN DER WIELEN 1999
Y. VAN DER WIELEN, Les monnaies des Allobroges, dans *Monnayages Allobroges*, Lausanne, 1999 (*Cahiers Romains de Numismatique* 6), p. 1-203. bv.



MONNAIES ET MÉDAILLES

B. FRANCESCHI & FILS



10 rue Croix de Fer , B - 1000 Bruxelles

Tél: 02 / 217 93 95

drusofranceschi@hotmail.com

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE

Numismates professionnels depuis 1935





Paul - Francis Jacquier

NUMISMATIQUE ANTIQUE

MONNAIES ANTIQUES DE QUALITÉ
CELTES - GRECQUES - ROMAINES - BYZANTINES
HAUT MOYEN-ÂGE - ARCHÉOLOGIE
ACHAT - VENTE - EXPERTISE

**VENTE AUX ENCHÈRES
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE**



Honsellstrasse 8 - D - 77694 Kehl am Rhein - Allemagne

Tél.: +49 7851 1217 - Fax : +49 7851 73074

E - mail : office@coinsjacquier.com

www.coinsjacquier.com



Association Internationale des Numismates Professionnels
Verband der Deutschen Münzenhändler e.V.



JEAN ELSEN & ses Fils s.a.

VENTE PUBLIQUE 124

14 MARS 2015



**NOS EXPERTS ÉVALUENT VOS MONNAIES ET MÉDAILLES
DE COLLECTION SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE
CONFIDENTIALITÉ**

**ILS VOUS GARANTISSENT LEURS MEILLEURES RÉALISATIONS
LORS DE NOS 4 VENTES INTERNATIONALES ANNUELLES
DE MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE**

**AVENUE DE TERVUEREN, 65
B-1040 BRUXELLES**

**TÉL. +32-2-734.63.56
FAX +32-2-735.77.78**

**www.elsen.eu
info@elsen.eu**



cgb.fr
numismatique
depuis 1988



E-AUCTIONS LIVE-AUCTIONS BILLETS MONNAIES

Grecques

Gauloises

Romaines

Provinciales

Byzantines

Mérovingiennes

Carolingiennes

Féodales

Royales françaises

Royales étrangères

Modernes

Colonies

Monde

Euros

Nécessité

Jetons

Médailles

LIBRAIRIE FOURNITURES

36 rue Vivienne - 75002 PARIS
Tél. 01 40 26 42 97 - email : contact@cgb.fr
du lundi au samedi de 9h à 18h

www.cgb.fr





BESANÇON
NUMISMATIQUE

MONNAIES ANTIQUES & MÉDIÉVALES

CELTES
ROMAINES
BYZANTINES
FÉODALES
ROYALES

ACHAT - VENTE - EXPERTISE



+336 18 99 30 23



b.numis25000@gmail.com

La monnaie dans l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours

Par Christian Lauwers ¹

À différentes périodes de l'Histoire, des populations considérées comme «barbares» par leurs voisins plus avancés ont utilisé de la monnaie frappée. Les Celtes ont imité les monnaies de leurs voisins grecs et romains. Les Germains installés en Gaule ont imité la monnaie de l'Empire romain d'Orient. Ces populations se sont limitées, au début de leur utilisation de la monnaie, à un éventail de dénominations très étroit. Celtes et Francs n'ont utilisé, les uns et les autres, pendant une longue période, qu'une unité d'or et une fraction. Pour les Celtes, ce furent le statère et, selon les peuples et les zones de circulation, l'hémistatère ou le quart ² ; pour les Francs, le *solidus* ou sou et son tiers, le *triens* ou *tremissis*. Ces monnaies avaient une valeur intrinsèque élevée. Elles convenaient pour payer la solde de mercenaires ³, ainsi que le montre un passage de Tite-Live, mais pas pour faire des achats quotidiens sur un marché. Chez la plupart des Celtes du III^e et de la première moitié du II^e siècles avant notre ère ainsi que chez les Francs du VI^e et des deux premiers tiers du VII^e siècles de notre ère, seules ces grosses dénominations en or étaient généralement disponibles. Cela nous impose de poser deux questions :

- 1) Ces pièces d'or servaient-elles de «*all purpose money*», remplissaient-elles toutes les fonctions traditionnellement attribuées à la monnaie : médium des échanges, standard de valeur, réserve de valeur ? Ou bien n'avaient-elles qu'un usage limité ? Et dans ce cas, lequel ?
- 2) Comment réglait-on les transactions d'une valeur inférieure au quart de statère ou au *triens*, les plus petites monnaies disponibles ?

Pour l'époque mérovingienne, un témoin, Grégoire de Tours, permet de répondre en détails à la première question.

Mots-clés : Francs - Germains - Mérovingiens - Grégoire de Tours - usages monétaires

Grégoire de Tours

Né en 538 ou 539 dans une famille sénatoriale gallo-romaine, Grégoire, de son nom complet Georgius Florentius Gregorius, fut élu évêque de Tours en 573. Il mourut dans cette même ville, vraisemblablement le 17 novembre 594 ⁴. Grégoire de Tours, bien qu'il confesse n'avoir pas reçu une éducation poussée ⁵, a tenté de faire œuvre d'historien. Il recoupe et cite ses sources, et lorsqu'une source est douteuse ou qu'il s'agit d'une rumeur, il le signale. Il a consulté des documents d'archives, et même lorsqu'il choisit ses anecdotes de façon à donner à ses lecteurs des exemples de moralité ou de vice, il tente d'être objectif afin de laisser de son époque un témoignage sincère pour la postérité. Il est le contemporain de la plupart des événements qu'il relate, et il a été le témoin direct de certains. Enfin, les découvertes numismatiques et archéologiques confirment son récit. Nous savons en effet qu'au VI^e siècle, les monnaies disponibles étaient bien le sou d'or (que Grégoire de Tours appelle aureus) (Fig. 1 et 2) et le triens (Fig. 3), et que les produits importés d'Afrique et d'Orient entraient en Gaule par le port de Marseille ⁶. Pour toutes ces raisons, il doit être considéré comme une source fiable ⁷. Cependant, et c'est inévitable, la subjectivité de Grégoire de Tours joue un rôle dans l'*Histoire des Francs* ; c'est le seul biais, mais il est d'importance : Grégoire relate les événements extraordinaires, et non les faits habituels. Les seuls prix qu'il donne sont des prix extrêmement élevés, pratiqués lors d'une famine. Dans deux des trois cas où il parle de crédit, les prêts, pour des raisons très différentes, ne sont jamais remboursés. Il ne parle de taxation que lors d'épisodes impliquant des abus ou des exemptions. Et il ne mentionne les bateaux



Fig. 1



¹ Doctorant et assistant au Cabinet des médailles, Bibliothèque royale de Belgique, dans le cadre du PAI Comparing regional and sustainability in Pisdia, Boeotia, Picenum and northwestern Gaul between Iron and Middle Ages (1000 BC-1000 AD), financé par BELSPO.

² Certains peuples ont émis un plus large éventail de fractions, les Rèmes jusqu'au 8^e de statère, en Europe Centrale jusqu'au 24^e (J.-M. Doyen, communication personnelle).

³ TITE LIVE, *Histoire romaine*, Livre 44, 26, 3-4: «[3] Les Gaulois étaient au nombre de dix mille cavaliers et d'autant de fantassins, dont la vitesse égalait celle des chevaux, et qui, pendant l'action, montaient ceux dont les cavaliers avaient succombé. [4] Ils avaient fait la condition de dix pièces d'or par cavalier, et de cinq par fantassin. Leur chef devait en recevoir mille.»

⁴ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, p. 7-8.

⁵ *Ibid.*, Livre I, Exorde.

⁶ LEBECQ 2011, p. 38-39.

⁷ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, p. 15-18.

Fig. 1. Solidus de Théodose II frappé à Constantinople vers 408-420 (RIC 202 : 4,47 g ; 6h ; coll. privée ; © J.-M. Doyen).

apportant des marchandises d'outre-mer ou d'Espagne dans le port de Marseille qu'à l'occasion d'un vol et de l'introduction de la peste en Provence.

La place de la monnaie dans l'Histoire des Francs

Bien que la monnaie ne soit pas le sujet du livre, elle est mentionnée directement («sous» (*aurei*), «*triens*», «pièces d'or», «médaillons») dans 30 occasions, et indirectement dans 41 autres. La monnaie joue un rôle dans la diplomatie et la justice, le commerce et la fiscalité, le crédit et les mariages. Grégoire de Tours présente certains rois et reines francs comme cupides (Chilpéric et Frédégonde), d'autres comme généreux et prompts à faire l'aumône (Théodebert, Gontran). Le rapport à la monnaie des rois et des grands fait partie du portrait qu'en dresse Grégoire. C'est dire que la monnaie tient une place importante dans la vie des Francs du VI^e siècle. L'empereur régnant à Constantinople n'ignore pas cet attrait des Francs pour l'or, et il en joue à l'occasion, soit par des cadeaux diplomatiques (Fig. 4), soit en achetant leur alliance pour combattre les Lombards en Italie. Par cette voie, l'or byzantin arrive en Gaule et donne aux Francs des modèles de monnaies à imiter.



Fig. 2



Fig. 2. Imitation d'un solidus au nom de l'empereur byzantin Anastase (491-518) (Bruxelles, Cabinet des Médailles, F.U. M. 4 inv. 7000 : 4,27 g ; 6h ; VANHOUDT 1982, n° 5, © P. Ramakers).

Fig. 3. Tremissis mérovingien s'inspirant d'une monnaie de Justin Ier (518-527) (Bruxelles, Cabinet des Médailles, Inv. F.U. M. 19 : 1,37 g ; 6h ; VANHOUDT 1982, n° 36, © P. Ramakers).

Fig. 4. Solidi byzantins faisant partie du trésor funéraire du roi Childéric, découvert à Tournai en 1653, d'après CHIFLET 1655, p. 252 (© J.-M. Doyen).



Fig. 3



Fig. 4



Le texte de Grégoire de Tours

J'ai relevé et classé toutes les occurrences où la monnaie joue un rôle. Lorsque les unités monétaires ne sont pas citées expressément, Grégoire utilise un certain nombre de mots et d'expressions qui ne laissent pas ou peu de doutes sur l'utilisation de monnaie dans la transaction : «payer une composition», «offrir une somme d'argent», «payer un tribut», «lever des impôts» (dans ce cas, il s'agit parfois de contributions en nature), «payer des cautions», «vendre, acheter, des marchandises», «racheter des prisonniers», «briser et monnayer un calice d'or», «distribuer aux pauvres», «entasser des talents en or monnayé», «être mis à l'amende». Un premier tableau reprend l'ensemble de ces occurrences, classées par ordre de fréquence dans le texte. Je détaillerai et commenterai brièvement les différentes fonctions de la monnaie dans la société mérovingienne. Je conclurai en tentant de mettre ces fonctions en relation avec les catégories «médium des échanges», «standard de valeur» et «réserve de valeur».

La loi salique a connu de nombreuses rédactions, jusque sous les Carolingiens. À titre d'exemple, voici un choix d'extraits de la Loi salique revue sous le règne de Charlemagne, en 798.

Victime de meurtre	Composition en sous d'or
Jeune fille libre	200
Femme libre ayant déjà enfanté	600
Femme enceinte	700
Femme trop âgée pour enfanter	200
Franc ou Barbare soumis à la loi salique	200
Romain convive du roi	300
Romain propriétaire terrien	100
Romain tributaire	45
Diacre	300
Prêtre	600
Évêque	900
Esclave d'un autre	35 + valeur de l'esclave

Les premières versions de la Loi salique ne mentionnaient pas les ecclésiastiques. Les différentes rédactions de la Loi ne permettent pas de comparer les montants donnés par Grégoire de Tours avec un tarif précis qui serait contemporain des événements relatés.

Compositions : 9 mentions

III, 31 Le roi ostrogoth d'Italie Théodahat paie 50.000 pièces d'or de composition pour le meurtre de la sœur de Clovis

IV, 43 L'archidiacre Vigile couvre ses hommes qui ont volé 70 jarres à un négociant; il est condamné à 4000 sous de composition, Albin, gouverneur de Provence, paie le quadruple

VI, 31 Les rois Chilpéric et Gontran se mettent d'accord pour payer une composition quand les évêques et les grands jugeraient que l'un d'eux a violé la loi

VII, 3 Chuldéric le Saxon paie une composition aux fils d'un homme tué par ses serviteurs

VII, 47 Grégoire dit : «que celui qui a fait le mal paie une composition par devoir de charité... Si la fortune de celui sur qui retombe la faute est trop petite, c'est par l'argent de l'église qu'il sera racheté...»

VIII, 21 L'évêque de Lyon Priscus offre une grande somme d'argent pour acheter la paix entre ses serviteurs et ceux du duc Leudégisèle

IX, 16 Reccared, roi des Goths d'Espagne, paie 10.000 sous à Childebart pour se disculper du meurtre de sa sœur Ingonde et obtenir son alliance

IX, 17 Les Bretons Weroc et Vidimaclus promettent de donner 1000 sous de composition à Gontran et Clotaire pour les délits qu'ils ont commis en envahissant le territoire nantais

IX, 19 Sichaire déclare à Chramnesinde : «Tu dois me rendre de très grandes grâces, ô très cher frère, pour avoir tué tes parents; car grâce à la composition que tu as reçue, l'or et l'argent surabondent dans ta maison...»

Typologie des mentions de la monnaie dans l'Histoire des Francs

	Occurrences	Sous d'or (aurei)	Pièces d'or	Triens	Talents	Médailles	Livres d'or /d'argent	Écrit	Indéterminé
Compositions	9	3	1						5
Commerce	9	1		1				1	6
Rançons	8	1	2	1			1		3
Diplomatie	7	4	1			1			1
Fiscalité	7	1						1	5
Aumônes	6	1							5
Corruption	6	1	2					1	2
Thésaurisation	5		1		2				2
Amendes	4	1	1						2
Crédit	3		1						2
Distributions	2								2
Mariages	2	2							
Standard de valeur	1	1							
Meurtre	1	1							
Fausse monnaie	1		1						
Totaux	71	17	10	2	2	1	2	2	35

Compositions : 9 mentions

Les compositions sont une particularité de la législation franque. Elles visent à remplacer la vengeance par un paiement en monnaie. La Loi salique, qui trouve son origine en Germanie au IV^e siècle et a été mise par écrit, en latin, en Gaule au début du VI^e siècle, consiste pour une large part en un tarif donnant les montants à payer en fonction des crimes commis. Selon que la victime est franque ou gallo-romaine, noble, libre ou esclave, la vie humaine a une valeur très différente. D'après le nombre de mentions dans le texte de Grégoire de Tours, un des deux premiers types d'échange monétarisé chez les Francs est celui qui rachète une vie ou compense une blessure, un vol ou une offense.

On peut cependant constater une gradation dans les sommes payées: pour avoir ravagé le territoire nantais et avoir emmené des captifs, les Bretons ne paient que 1000 sous d'or. Pour la mort en exil d'Ingonde, dont il n'est pas responsable, le roi Reccared paie 10000 pièces d'or. Pour le supplice de la sœur de Clovis, Théodahat paie 50000 pièces d'or. Les sources dont Grégoire a tiré ces montants ne sont le plus souvent pas citées, et il est très possible que ces sommes aient été grossièrement exagérées par la rumeur publique. Dans ces trois cas, cependant, ne pas payer une composition exposait au risque d'une invasion franque. L'application des compositions permet à la monnaie de remplacer le sang comme médium des échanges.

Commerce : 9 mentions

Philip Grierson a distingué deux types de commerce dans les premiers siècles du Moyen Âge : d'une part, le commerce de produits de luxe, importés de loin par des marchands professionnels, les *mercatores*, souvent juifs ou syriens ; d'autre part, la vente sur les marchés locaux des surplus des domaines agricoles par les propriétaires terriens⁸. Ces deux types de commerce sont attestés dans le récit de Grégoire de Tours, mais les *mercatores* y tiennent la plus grande place. Le port de Marseille reçoit des navires venus d'outre-mer ou d'Espagne apporter diverses marchandises - dont des jarres d'huile. Le roi Chilpéric a son fournisseur de denrées de luxe attiré, le Juif Priscus. Sur une place de Paris, des marchands possèdent des boutiques où ils vendent des objets de luxe. Certains négociants traitent de grandes quantités de marchandises, tel Christophe, qui fait transporter le vin qu'il a acheté dans des barques. La monnaie d'or est adaptée aux transactions portant sur ces objets rares et onéreux et aux opérations des marchands en gros. Il n'en va pas de même pour les produits de grande consommation lorsqu'ils sont vendus au détail. Lorsqu'il écrit que les marchands exploitent la population lors d'une famine, en exigeant un *triens* pour un muid de céréales ou pour un demi-muid de vin, Grégoire de Tours sous-entend que les prix usuels sont beaucoup plus bas. Cela implique que des marchandises sont couramment échangées contre de la monnaie, mais aussi qu'il existe des moyens de paiement pour des sommes inférieures au *triens*, la plus petite pièce de monnaie généralement disponible⁹. Quels pouvaient être ces moyens de paiement ? Les monnaies d'argent mérovingiennes connues pour le VI^e siècle, ou celles importées de l'empire byzantin, semblent beaucoup trop rares pour avoir pu remplir cette fonction (Fig. 5).



Fig. 5

On utilisait certainement des monnaies romaines, toujours en circulation. Utilisait-on également le troc ? Le crédit, peut-être grâce à un système de taille, un bâton fendu en deux sur lequel on taillait une encoche par achat, le total étant soldé lorsqu'il équivalait à une pièce de monnaie ? Ou bien devait-on faire des achats groupés, plusieurs familles se réunissant pour acheter l'équivalent d'un *triens* de vin ou de céréales ? Une seule vente fait l'objet d'un acte écrit, la vente d'un domaine. Il m'a semblé intéressant de noter les rares cas où des écrits peuvent être reliés à des opérations monétaires. J'en ai recensé quatre :

Textes écrits : 4 mentions

Ces mentions de documents écrits sont l'indice de la survie à la fin du VI^e siècle de pratiques héritées du Bas Empire. Les impôts, c'est-à-dire principalement la capitation due annuellement par tout adulte et la taxe sur

Textes écrits : 4 mentions

- V, 4 Chilpéric brûle les livres des impositions : « *Incendamus omnes discriptionis iniquas* »
- VII, 29 Des pauvres sont inscrits dans un registre (*matricula*) : « *Nonnulli etiam matriculariorum et reliquorum pauperum* »
- VIII, 43 L'évêque Palladius, forcé de céder un domaine à l'envoyé du roi Gontran, fait une vente - un écrit : « *facta uinditione - scripsit subscripsitque ac tradidit agrum* »
- IX, 30 Childebart envoie ses percepteurs faire un recensement

la terre, sont perçus conformément à des livres où la population et ses propriétés sont recensées. Le dernier recensement datant de l'époque romaine, le roi Childebart entend remettre les registres à jour. La vente d'un domaine nécessite toujours un écrit, même si dans le cas du domaine de l'évêque Palladius, il s'agit en réalité d'une extorsion - que le document écrit travestira en vente. Dans un seul cas il s'agit probablement d'une innovation introduite par l'Église : les pauvres sont inscrits dans un registre - *matricula* - sans doute pour éviter que certains reçoivent l'aumône de plusieurs paroisses ou monastères.

Rançons : 8 mentions

- III, 13 Lors d'un siège, des parents paient un *triens* de rançon par prisonnier
- III, 15 Une rançon de 10 livres d'or est demandée pour le fils d'un sénateur
- IV, 42 Les Saxons donnent beaucoup de milliers de pièces d'or à Mummole pour leur rançon
- V, 19 L'empereur Tibère Constantin dit que le rachat des captifs n'appauvrira pas le fisc
- VI, 36 Au Mans, l'évêque Aetherius donne 20 sous d'or pour sauver un clerc débauché
- VII, 1 Saint Salvi, évêque d'Albi, rachète les prisonniers du patrice Mummole et les libère
- VII, 24 L'évêque de Poitiers Marovéé brise et monnaie un calice d'or pour se racheter, ainsi que la population
- X, 4 L'empereur Maurice envoie à Childebart les 12 Carthaginois qui sont censés avoir assassiné ses ambassadeurs ; il propose de les racheter 300 pièces d'or par homme

La monnaie sert fréquemment à racheter des vies humaines, tant en Gaule franque qu'à Constantinople. Comme pour les compositions, le prix d'un homme varie beaucoup en fonction de son rang dans la société : ici, d'un *triens* pour un simple soldat à dix livres d'or pour le fils d'un sénateur. Dans trois cas sur huit, ce sont des ecclésiastiques qui rachètent les captifs. Le passage où l'évêque Marovéé monnaie un calice nous fournit un exemple de frappe libre, et une explication - parmi d'autres - des monnayages ecclésiastiques de l'époque franque. Ce passage nous montre également que la valeur était de préférence stockée sous forme d'objets de luxe et de prestige, utilisables dans la vie courante, comme ce calice d'or qui pouvait être

Commerce : 9 mentions

- III, 15 Un serviteur est vendu 12 sous à un barbare
- IV, 12 Les Juifs vendent des marchandises rares au-dessus de leur valeur
- IV, 43 L'archidiacre Vigile couvre ses hommes qui ont volé 70 jarres d'huile et de liquide à un négociant venu d'outre-mer à Marseille
- VI, 5 Le Juif Priscus achète des marchandises pour Chilpéric
- VI, 32 Leudaste fait le tour des boutiques de la place à Paris, pèse l'argent, regarde des parures et dit qu'il a chez lui beaucoup d'or et d'argent
- VII, 45 Pendant la famine de 585, les marchands exploitent la population en vendant un muid de blé ou 1/2 muid de vin (1 muid = 8 litres 1/2) pour un *triens*
- VII, 46 Le négociant Christophe achète du vin à Orléans, puis reçoit beaucoup d'argent (*pecunia multa*) de son beau-père
- VIII, 43 L'évêque de Saintes Palladius est forcé de céder à Antestius, envoyé de Gontran, un domaine «en faisant une vente» - il «fit un écrit, le souscrivit»
- IX, 22 Un navire venu d'Espagne aborde au port de Marseille avec son chargement habituel ; beaucoup d'habitants y achètent diverses marchandises (c'est l'arrivée de la peste à Marseille)

⁸ GRIERSON 1959, p. 125-126.

⁹ On connaît pour l'époque mérovingienne de rares émissions de petites pièces de cuivre, qui ont dû servir de monnaie d'appoint en milieu urbain dans le sud de la Gaule, entre autres à Arles, Marseille et Lyon : BRENOT 1996, p. 147-160 ; LAFAURIE 1973, p. 480-482.

Fig. 5. Monnaie d'argent de « 135 nummi » frappée à Ravenne par Justinien I^{er} en 527-565, trouvée à Ménétru-le-Vignoble (Jura) (d'après Doyen 2011 p. 369, fig. 78.1).

utilisé lors de liturgies, et non sous forme monétaire. Les trésors des rois, tels que nous les décrit Grégoire de Tours, contiennent « de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des bijoux »¹⁰. Grégoire cite un baudrier orné d'or et de pierres précieuses, une épée à poignée décorée de gemmes d'Espagne et d'or¹¹, un plateau d'or de 50 livres décoré de pierres précieuses¹², des plats en argent, dont un seul pesait 170 livres¹³. En cas d'urgence, tous ces objets pouvaient être fondus et monnayés. Le trésor de Gourdon est particulièrement révélateur de cette pratique¹⁴.

Cadeaux diplomatiques : 7 mentions

- VI, 2** Chilpéric montre à Grégoire des médaillons d'or d'une livre que lui a envoyés l'empereur Tibère Constantin (en 581), avec au droit son buste et la légende TIBERII CONSTANTINI PERPETVI AUGVSTI, et au revers GLORIA ROMANORVM et un quadrigé
- V, 38** En Espagne, le roi wisigoth Liuvigilde donne 30.000 sous au préfet de l'empereur pour qu'il n'aide pas son fils rebelle à le combattre
- VI, 42** Le roi Childebart II a reçu de l'empereur Maurice 50.000 sous pour chasser les Lombards d'Italie, mais ceux-ci le paient à leur tour pour y rester
- VIII, 18** Des envoyés de l'empereur réclament à Childebart l'or donné l'année précédente pour combattre les Lombards; le roi envoie une armée en Italie
- IX, 16** Reccared, roi des Goths d'Espagne, paie 10.000 sous à Childebart pour se disculper du meurtre de sa sœur Ingonde et obtenir son alliance¹⁵
- IX, 29** Les Lombards promettent de payer un tribut à Childebart s'il ne les attaque pas
- X, 19** L'abbé Epifane témoigne que l'évêque Egidius a reçu 2000 pièces d'or et des objets précieux pour conserver son amitié avec le roi Chilpéric

Les médaillons envoyés par l'empereur à Chilpéric montrent la continuité de la politique romaine vis-à-vis des «barbares». Aleksander Bursche, dans son article *Roman gold medallions as power symbols of the Germanic élites*¹⁶, a recensé cent médaillons d'or trouvés dans le *Barbaricum*, au nord du Danube et à l'est du Rhin. Bien que le plus récent de ces médaillons ait été frappé en 426, Bursche estime que le don fait en 581 à Chilpéric par Tibère Constantin a les mêmes fonctions, à savoir, pour l'empereur, gratifier un roitelet barbare d'un cadeau prestigieux et, ce faisant, lui rappeler où se trouve le véritable centre du pouvoir, et pour le roi Chilpéric, qui se montre très fier d'un cadeau qu'il exhibe, légitimer son propre pouvoir en le partageant symboliquement avec le prestige de l'empereur. Depuis Constantinople, l'empereur tente de se servir des Francs comme de troupes mercenaires. Entre les Byzantins qui lui ont envoyé 50.000 sous d'or, et les Lombards qui se soumettent et lui font de nombreux cadeaux, Childebart II choisit de ne pas combattre et quitte l'Italie. L'année suivante, rappelé à l'ordre par l'empereur, Childebart envoie à nouveau son armée en Italie, mais les ducs ne s'entendent pas et l'armée revient en Gaule sans avoir combattu. Une troisième expédition franque contre les Lombards revient également sans avoir combattu, les Lombards ayant promis

de verser un tribut à Childebart. Ces expéditions manquées donnent l'impression que ce qui importe aux Francs, ce n'est ni de conquérir de nouveaux territoires, ni de satisfaire l'un ou l'autre allié, mais uniquement de faire du butin. Et si ce butin peut être obtenu sans combattre, sans perdre de guerriers, en se contentant d'agiter la menace d'une intervention armée, pourquoi en faire plus ? L'or circule entre les rois et les empereurs, d'un trésor à l'autre, scellant des alliances qui n'ont pas besoin de se concrétiser sur le champ de bataille. Comme dans le cas des compositions et des rançons, la monnaie est utilisée pour acheter des vies humaines, comme substitut du sang.

Fiscalité : 7 mentions

- V, 28** Chilpéric lève de nouveaux et lourds impôts dans tout son royaume
- V, 34** Chilpéric, ayant perdu ses deux fils, brûle les livres des impositions et interdit ces impositions
- VI, 44** Le référendaire Marc, ayant amassé des trésors d'or et d'argent par d'injustes impositions, meurt et ses biens sont versés au fisc
- VI, 46** Chilpéric répétait : «notre fisc s'est appauvri, nos richesses ont été transférées aux églises»
- VII, 23** Le Juif Armentaire et un coreligionnaire réclament le paiement des cautions prêtées à l'ancien vicaire Injuriosus et à l'ancien comte Eunomius à cause des tributs publics
- IX, 30** Childebart envoie ses percepteurs faire un recensement à Poitiers, puis à Tours ; mais Grégoire rappelle que Tours est exempte d'impôts, par égard pour saint Martin, et que, sous le roi Charibert, des sous d'or indument perçus avaient été remis à la basilique du saint ; le roi renouvelle cette exemption
- X, 21** Le comte Maccon apporte au trésor du roi la redevance due au fisc

La levée des impôts permet à Grégoire de noircir le portrait de Chilpéric et Frédégonde. Le roi ne semble avoir d'autre but, en levant de nouveaux impôts, que de faire grossir son trésor. La mort de leurs deux fils apparaît au roi et à la reine comme une punition divine causée par leur cupidité. Le sang de leurs fils rembourse la monnaie extorquée aux populations. Dieu est le juge suprême qui peut échanger l'or contre des vies. L'épisode du Juif Armentaire nous permet de comprendre que la perception des impôts était donnée en fermage à des notables. Pour obtenir la ferme des impôts, Eunomius et Injuriosus ont dû avancer des cautions qu'ils ont empruntées à des banquiers juifs. Les Francs ont pris la succession des Romains dans l'administration de la Gaule, et ils ont continué à percevoir les taxes payées par les Gallo-romains. Le roi Childebart, sur les conseils de l'évêque Marovée, ordonne de recenser la population de son royaume, afin que l'impôt ne soit plus exigé aux veuves, aux orphelins et aux invalides. Cet épisode est représentatif de l'influence de l'Église sur la répartition des richesses, ou plus généralement d'un début d'adoucissement des mœurs dû à l'action de certains prélats. On y voit également la limite des pouvoirs royaux. Grégoire n'hésite pas à s'opposer aux envoyés de Childebart, rappelant

¹⁰ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, V, 34. Pour une réflexion approfondie sur ces trésors, voir STAMM 1982/84, p. 113-118.

¹¹ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, IX, 21.

¹² *Ibid.*, VI, 2.

¹³ *Ibid.*, VIII, 3.

¹⁴ LAFaurie 1958.

¹⁵ Certaines mentions de la monnaie sont reprises dans deux rubriques différentes, comme ici, où les 10000 sous payés par Reccared tiennent lieu à la fois de composition et de cadeau diplomatique.

¹⁶ BURSCHE 2001, p. 128-164.

l'exemption d'impôt dont bénéficie la ville de Tours, citant des précédents, et assuré - à raison - que le roi pliera devant l'autorité de saint Martin.

Aumônes : 6 mentions

- V, 19** L'empereur Tibère Constantin distribue aux pauvres beaucoup de trésors
- VII, 40** Le roi Gontran distribue la plus grande partie de sa part du trésor de Mummole aux pauvres
- VIII, 15** Le diacre lombard Vulflaïc raconte à Grégoire : «... si quelque pièce de monnaie me tombait dans les mains, je faisais des aumônes...»
- VIII, 29** Deux clercs envoyés par Frédégonde à Childebart ont reçu l'ordre de lui demander l'aumône, déguisés en indigents, et d'alors le poignarder
- X, 11** Frédégonde promet beaucoup d'argent à la basilique de saint Martin si son fils Clotaire guérit
- X, 31** L'évêque de Tours Baudin a distribué aux pauvres l'or laissé par son prédécesseur, plus de 20.000 sous

À nouveau, Grégoire de Tours expose les cas extraordinaires, et non des exemples tirés de la vie quotidienne. Ce qui est exceptionnel dans les cas cités ici, c'est soit l'énormité des sommes distribuées : beaucoup de trésors, une grande partie d'un trésor, 20.000 pièces d'or, beaucoup d'argent, soit la personnalité des donateurs : un empereur, un roi, une reine, un Lombard converti, soit enfin les circonstances de l'aumône, une tentative de meurtre. La seule mention d'aumônes régulières est livrée par l'expression «les pauvres immatriculés» du Livre VII, 29. Cette expression montre que les fondations ecclésiastiques entretenaient «leurs» pauvres, et que la répartition des secours aux plus démunis n'était pas laissée au hasard, mais pouvait faire l'objet d'une organisation. La plus petite monnaie généralement disponible étant le triens d'or, il faut supposer que, même lorsque des dons importants étaient consentis par les grands et les riches, les pauvres recevaient les aumônes en nature. Entre les dons en espèces et les distributions en nature, la monnaie devait être échangée contre les biens de consommation, ce qui suppose des lieux - exploitations agricoles, marchés, fondations ecclésiastiques - où ces échanges pouvaient être faits.

Corruption : 6 mentions

- IV, 35** Lors d'une intrigue pour élire l'évêque de Clermont, des amis du comte Firmin offrent 1000 pièces d'or au roi Sigebert pour retarder l'élection ; le roi refuse
- V, 18** Des serviteurs de Frédégonde promettent 200 livres d'argent à Grégoire s'il fait condamner Prétextat
- VI, 38** Le roi Gontran dit : « Ce n'est pas la coutume de notre gouvernement de vendre l'épiscopat à prix d'argent »
- VIII, 18** Nicétius achète au roi la dignité ducale en Auvergne contre d'énormes présents
- IV, 26** Les chambriers du roi Charibert exigent 1000 pièces d'or de l'évêque destitué Léonce, élu contre le choix du roi

VII, 31 Le Syrien Eufron offre 100, puis 200 sous d'or à Mummole pour qu'il s'en aille sans voir les reliques qu'il détient

Ces exemples montrent que les charges, tant militaires que religieuses, ainsi que les décisions de justice, pouvaient se vendre et s'acheter. Grégoire de Tours cite le roi Gontran parce que son affirmation selon laquelle son gouvernement ne vend pas les charges est exceptionnelle. Grégoire donne régulièrement des exemples de vertu et de vice, opposant le bon roi Gontran au mauvais roi Chilpéric, dans l'espoir que ses lecteurs cultivés et chrétiens, pour le salut de leurs âmes, imiteront le bon roi. Après avoir acheté une charge, il fallait rentabiliser cet investissement, ce qui explique que les chefs militaires, ducs et comtes, se rendaient coupables de nombreuses agressions accompagnées de pillage et de demandes de rançon, et que certains évêques se montraient particulièrement âpres au gain - quand ils ne prenaient pas eux-mêmes part aux combats ¹⁷.

Thésaurisation : 5 mentions

- II, 40** Sigebert avait l'habitude d'entasser les pièces d'or dans un petit coffre
- IV, 40** L'empereur Justin entasse des talents en or monnayés dans des coffres de fer
- V, 19** Narsès, duc d'Italie, a enfoui de grands trésors dans la terre
- VI, 44** Le référendaire Marc, ayant amassé des trésors d'or et d'argent par d'injustes impositions, meurt et ses biens sont versés au fisc
- VII, 40** A la mort de Mummole, on trouve chez lui à Angers 50 talents en argent et plus de 30 en or, que Mummole aurait volés à un trésor antique qu'il avait découvert

Sauf dans les cas de Sigebert et Justin, il est difficile de distinguer la monnaie des autres biens de valeur. L'habitude de Sigebert et de Justin d'amasser des monnaies dans des coffres est citée parce qu'elle paraît inhabituelle à Grégoire de Tours, ce qui semble indiquer que la fonction de réserve de valeur n'était pas généralement attribuée à la monnaie. Dans le cas du Byzantin Narsès, il est probable qu'une partie au moins de ses richesses avait la forme de métaux précieux monnayés. La source de la fortune de Marc, la levée des impôts, suggère que dans ce cas également, une partie des trésors amassés devait être sous forme monétaire. L'unité de compte utilisée pour les trésors du patrice Mummole, le talent, ne permet de tirer aucune conclusion quant à la composition de son trésor. Cependant, le fait que ces talents d'or et d'argent soient censés provenir d'un trésor antique pourrait indiquer la présence de monnaies. Il ne fait pas de doute que la partie monnayée des trésors, au VI^e siècle, était sans commune mesure avec la partie non monnayée. La fonction première de la monnaie n'était pas de constituer une réserve de valeur.

Amendes : 4 mentions

- V, 14** Le roi Gontran condamne le duc Herpon à une amende de 700 pièces d'or parce qu'il a laissé s'évader un prisonnier
- VII, 22** Les biens du chambrier Eberulf, or, argent et objets précieux, sont exposés et mis à l'encan
- VII, 42** Ceux qui n'ont pas obéi à l'ordre de mobilisation de Gontran contre l'usurpateur Gondovald sont mis à l'amende
- VIII, 20** Un plaid dépose Faustien, évêque de Mâcon, et ordonne qu'il soit entretenu par ceux qui l'avaient consacré, à raison de 100 sous d'or par an

¹⁷ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, IV, 42: «Salome et Sagittaire, frères et évêques... s'étaient armés de la cuirasse et du casque séculier; on prétend même, ce qui est pis, qu'ils ont tué beaucoup d'hommes de leurs mains...»

Il n'est pas toujours facile de distinguer les amendes des compositions et de l'extorsion pure et simple. Dans le cas du duc Herpon et des hommes qui n'ont pas obéi à l'ordre de mobilisation, il n'y a pas de doute ; mais peut-on vraiment parler d'amende pour les biens du chambrier Eberulf, saisis après qu'il ait pris la fuite, accusé de récidive par la reine Frédégonde ? Et lorsqu'une assemblée d'évêques condamne trois des siens à payer une pension à l'évêque qu'ils ont nommé sur l'ordre de l'usurpateur Gondovald et que cette assemblée vient de déposer, il s'agit sans aucun doute d'une punition, mais doit-on parler d'amende ? Ces paiements et saisies viennent en réparation de fautes, et s'apparentent aux compositions.

Crédit : 3 mentions

III, 34 Théodebert prête 7000 pièces d'or aux habitants de Verdun - ce qui enrichit les commerçants - il ne réclame ni les intérêts, ni le capital

VII, 23 Le Juif Armentaire et un coreligionnaire réclament le paiement des cautions prêtées à Injuriosus et Eunomius à cause des tributs publics (ils étaient percepteurs) ; ceux-ci promettent de rendre capital et intérêt, invitent les deux Juifs et les assassinent avant de les jeter dans un puits

X, 8 Le comte Eulalius a pour ses mauvaises actions contracté quelques dettes pour lesquelles il dilapide les bijoux et l'or de son épouse

Deux des prêts mentionnés par Grégoire de Tours ne font l'objet d'aucun remboursement : le bon roi Théodebert renonce aux intérêts promis et transforme son prêt en don, tandis que les cruels Injuriosus et Eunomius assassinent leurs créanciers. Ce sont deux cas exceptionnels, et il est à supposer que les opérations de crédit devaient, en temps ordinaire, se dérouler de manière plus conventionnelle. L'exemple du comte Eulalius, qui utilise les bijoux et l'or de son épouse pour rembourser ses créanciers, est sans doute plus représentatif des usages de l'époque. Les prêts à intérêts étaient interdits aux clercs depuis le Concile de Nicée (en 325). C'est cependant l'évêque Desideratus de Verdun qui demande au roi Théodebert un prêt *cum usuris legitimis*, avec les intérêts légitimes, afin de secourir la population. Stéphane Lebecq en déduit que les évêques gaulois du VI^e siècle admettaient le principe du prêt à intérêts, pourvu que ceux-ci restent dans les limites prévues par la législation du Bas Empire¹⁸.

Distributions : 2 mentions

II, 38 Distribution d'or et d'argent par Clovis nommé consul

V, 18 L'évêque Prétextat distribue des présents, dont de l'argent, à la population de Rouen «pour la corrompre», selon Chilpéric

La distribution d'or et d'argent par Clovis, après sa nomination comme consul par l'empereur Anastase, s'inscrit dans une longue tradition romaine et pré-romaine, la pratique étant déjà attestée pour des chefs gaulois au II^e siècle avant notre ère¹⁹. Il est curieux qu'aucun de

ses descendants et successeurs n'ait repris cette pratique - mais Grégoire de Tours est conscient que la vie à son époque est plus difficile que sous l'Empire romain, que l'usage des lettres se perd, que «les barbares se livraient à leur férocité et les rois à leur fureur²⁰», aussi se fait-il l'écho, sans aucun doute intentionnellement, d'une dégradation des mœurs que seule l'Église combat. Les distributions de monnaie lors de l'avènement des rois ont disparu, probablement en raison de la cupidité de la plupart des descendants de Clovis. Dans le cas de l'évêque Prétextat, il est difficile de décider s'il s'agissait ou non d'une distribution au peuple. Le roi Chilpéric l'accuse de distribuer des présents au peuple pour lui nuire. Prétextat répond qu'il s'agit de contre-dons en échange de chevaux reçus de la population - en dernière analyse, d'un paiement.

Mariages : 2 mentions

IV, 46 Andarchius prétend qu'il y a plus de 16.000 sous d'or dans un coffret qu'il promet en échange d'une épouse

X, 16 Le serviteur Maccon a reçu dans sa main 20 sous d'or d'arrhes du fiancé d'une jeune orpheline, pour sa tante, l'abbesse, devant témoins

Ce sont une fois de plus des cas exceptionnels que Grégoire de Tours rapporte. Dans le premier exemple, il s'agit d'une escroquerie (il n'y a probablement pas d'or dans le coffret, mais on l'ignorera toujours, car il n'est jamais ouvert), dans le second, des fiançailles de la nièce d'une abbess, dans un couvent en révolte. Ces cas extraordinaires nous renseignent cependant sur ce qui devait se passer en temps normal. La pratique consistant à verser une somme d'argent aux parents d'une fiancée semble avoir été répandue. Un tarif devait exister, comme pour les compositions et les rançons. À nouveau, une somme en monnaie était échangée contre une vie, qui passait d'une famille à une autre.

Meurtre : 1 mention

VIII, 41 Un esclave de Frédégonde avoue avoir reçu d'elle 100 sous, 50 de l'évêque Melaine, 50 de l'archidiacre et la promesse de la liberté pour tuer Prétextat, évêque de Rouen

Obtenus sous la torture, ces aveux d'un tueur à gages accusent Frédégonde, le modèle même de la mauvaise reine. À nouveau, la monnaie doit être échangée contre une vie humaine. L'implication d'un évêque et d'un archidiacre montre que les ecclésiastiques n'étaient pas tous des facteurs de l'adoucissement des mœurs.

Standard de valeur : 1 mention

V, 18 Chilpéric a montré à Grégoire des objets précieux estimés à plus de 3000 sous, et une bourse de pièces d'or évaluée à environ 2000 sous

Dans toute l'Histoire des Francs, la monnaie n'est utilisée qu'une seule fois pour estimer la valeur d'autres

¹⁸ LEBECQ 2011, p. 36.

¹⁹ POSIDONIOS D'APAMEE, cité par Athénée, *Deipnosophistes*, IV 37: «Luern, pour gagner la faveur de la multitude, se faisait transporter sur un char à travers les campagnes, et jetait de l'or et de l'argent aux myriades de Celtes qui le suivaient.»

²⁰ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, Préface: «...ac feretas gentium desaeuiret, regum furor acueretur...»

biens - des objets précieux. Grégoire de Tours utilise différentes unités pour exprimer des valeurs, des prix, le montant des transactions : sous (*aurei*), *triens*, pièces d'or, livres d'or et d'argent, talents d'or et d'argent. Sans doute rapporte-t-il des épisodes provenant de différentes sources, et n'a-t-il pas vu l'utilité de traduire les sommes mentionnées dans une même unité. Il se peut également qu'il ait été tout simplement incapable de faire cette traduction, et que les sommes libellées en livres et en talents soient de très grossières estimations, reprises telles quelles, voire même amplifiées par la rumeur publique. Pour exprimer la valeur des échanges et des paiements, le sou et la pièce d'or tiennent la première place dans les occurrences relevées dans l'Histoire des Francs. La monnaie ne semble par contre pas être utilisée à une large échelle comme standard de valeur.

Fausse monnaie : 1 mention

IV, 42 Les Saxons fraudent en donnant des pièces de bronze en guise d'or (fourrées)

À une époque où les pouvoirs émetteurs sont nombreux, et où plusieurs centaines d'ateliers frappent des trientes et des solidi, il est curieux de ne trouver qu'une seule mention de fausse monnaie. Le fait que les Francs ne soupçonnent pas la supercherie des Saxons et acceptent ces pièces comme si elles étaient en or semble indiquer que les Francs n'avaient jamais eu affaire à des monnaies fourrées. Cela me semble constituer un argument en faveur d'un contrôle royal sur la production des ateliers : les rois francs laissaient la production monétaire aux mains des autorités locales, mais cette production devait se conformer à des critères de poids et d'aloi. Les rois percevant une partie des impôts sous forme monétaire devaient attacher une grande importance à la qualité de ces monnaies.

Les fonctions de la monnaie d'après Grégoire de Tours

Quels enseignements peut-on tirer de cet examen des occurrences d'utilisation de la monnaie dans l'Histoire des Francs ? Quelles fonctions remplissaient ces monnaies d'or, et peut-on parler de *all purpose money*, d'une monnaie «tous usages» ?

	Dons	Médium des échanges	Réserve de valeur	Standard de valeur	Fiscalité	Compositions	Amendes
Monnaie	8	11	2	1	1	4	2
Monnaie ²² ?	6	11	3		6	5	2

La fonction que l'on assigne en général en premier lieu à la monnaie, celle de médium des échanges, est bien attestée. En plus des échanges commerciaux, il convient d'inclure dans cette catégorie le paiement d'arrhes à la famille d'une fiancée, le rachat des prisonniers et l'achat de services, de charges ou de dignités. Selon Philip Grierson, dans les sociétés du haut Moyen Âge, en plus de l'échange ou de la vente, il faut considérer deux autres moyens de transmission des biens, le don et le vol ²³. L'évêque Prétextat affirme d'ailleurs

que les biens qu'il a distribués au peuple étaient la contrepartie de chevaux qu'il avait reçus au préalable. Les exemples de dons de monnaies, sous forme de distributions, de cadeaux diplomatiques ou d'aumônes, s'apparentent aux échanges. En effet, les donateurs comptent tous recevoir quelque chose en échange : la fidélité du peuple dans le cas de Clovis, le salut éternel en récompense des aumônes données aux pauvres, l'alliance ou la neutralité des partenaires en cas de cadeaux diplomatiques. Si l'on examine le paiement des compositions et amendes, on constate qu'il s'agit là aussi d'échanges : on rachète le sang versé, la vie d'un homme, on substitue la monnaie à la vengeance. La fonction de médium des échanges de la monnaie d'or est cependant limitée par la haute valeur intrinsèque, métallique, de cette monnaie. Tous les échanges ne pouvaient pas se faire par ce moyen, et il faut supposer l'utilisation, pour la transmission de biens d'une valeur inférieure au *triens*, d'autres intermédiaires, tels le paiement en nature ou en services et le crédit. Quant aux nombreux petits exploitants agricoles, ils devaient vivre dans une économie largement non monétarisée, en pratiquant l'autoconsommation.

En tant que réserve de valeur, la monnaie joue un rôle limité, celui d'un objet de valeur parmi d'autres, plus prestigieux ²⁴ et plus utiles. Lorsqu'un Franc hérite du royaume de son père ou s'empare d'un royaume ennemi, il se saisit en même temps du trésor du roi mort ²⁵. Il n'est pas fait mention de monnaie dans ces circonstances, seulement de trésor, *thesaurus*.

De même, la monnaie ne semble pas servir de standard de valeur universel. Elle n'est mentionnée qu'une seule fois dans ce rôle. Le cas de Leudaste qui, sur le marché de Paris, «pèse l'argent», ainsi que l'utilisation de livres et de talents d'or et d'argent comme unités de compte, semblent plutôt indiquer que la monnaie partage la fonction de standard de valeur avec le poids de métal précieux.

La monnaie semble par contre jouer un rôle important dans la perception des impôts. Ces impôts peuvent être versés en nature - Grégoire de Tours cite Chilpéric qui lève une taxe d'une amphore de vin par arpent ²⁶ - ou en espèces, comme les sous d'or indûment perçus à Tours sous le règne de Charibert. La fonction fiscale de la monnaie est un héritage du Bas Empire ²⁷. Il est tout à fait envisageable que l'existence même d'un

monnayage imité du monnayage byzantin en Gaule au VI^e siècle ait eu comme fonction première de permettre aux propriétaires terriens, en majorité gallo-romains, de continuer à payer leurs impôts.

²¹ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, IV, 42 : «Proferebant ibi regulas aeris incisas pro auro; quas quisque uidens, non dubitabat aliud, nisi quod aurum probatum atque examinatum esset; sic enim coloratum ingenio nescio quo fuit.» Traduction: «ils y portèrent des pièces d'airain gravées, qu'ils donnaient pour de l'or, et ceux qui les voyaient ne pouvaient douter que ce ne fût de l'or essayé et éprouvé, tant elles étaient bien colorées par je ne sais quel art.»

²² Cette rubrique reprend les occurrences où aucune unité monétaire n'est explicitement citée, mais où le contexte et l'opération décrite impliquent avec une haute probabilité l'utilisation d'espèces.

²³ GRIERSON 1959, p. 130-131.

²⁴ STAMM 1982/84, p. 115.

²⁵ Voir par exemple GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, IV, 22.

²⁶ *Ibid.* V, 28.

²⁷ GARIPZANOV 2001, p. 97-98.

Au VI^e siècle, en Gaule mérovingienne, la monnaie remplit donc plusieurs fonctions : elle sert assez généralement de médium des échanges, elle est mentionnée dans de nombreux articles de la Loi salique qui imposent de l'utiliser pour payer les compositions, et elle a un rôle fiscal ; à titre secondaire, elle peut être thésaurisée et servir de standard de valeur. Il me paraît difficile de parler pour cette époque de *special purpose money*. Certaines fonctions apparaissent comme des survivances des pratiques du Bas-Empire. D'autres, comme le paiement des compositions, sont d'origine germanique. Le VI^e siècle voit émerger, du mélange des traditions romaine et germanique, au prix d'épisodes souvent sanglants, parfois avec le secours d'ecclésiastiques charitables, une société nouvelle. La monnaie témoigne de la violence de l'époque. Beaucoup des occurrences relevées dans *l'Histoire des Francs* se réfèrent à la guerre ou au crime : financement d'alliances, rançons, compositions et meurtres y occupent la première place. Un second groupe d'occurrences se rapportent à la vie civile : commerce, aumônes, mariages, impôts, prêts, distributions, thésaurisation. Par-delà cette distinction, il faut remarquer que la marchandise que l'on transmet le plus souvent moyennant paiement n'est autre que l'homme. On paie rançon, on achète des alliés, des esclaves, on paie des arrhes pour une fiancée, on paie une composition après un meurtre. La Loi salique tarifie la vie selon un barème précis. Selon que l'on est puissant ou misérable, «barbare» - mais dans ce cas, être «barbare» est un avantage - ou gallo-romain, le tarif varie énormément, et les exemples rassemblés par Grégoire de Tours en sont une parfaite illustration. Au VI^e siècle, l'or monnayé semble en tous cas convenir parfaitement aux transactions portant sur cette «marchandise» particulière qu'est la vie humaine.

Bibliographie

BRENOT 1996

CL. BRENOT, Du monnayage antique au monnayage mérovingien: l'exemple d'Arles et de Marseille, in CL. LEPELLEY (dir.), *La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale. De la fin du III^e siècle à l'avènement de Charlemagne. Actes du colloque tenu à l'Université de Paris X-Nanterre les 1, 2 et 3 avril 1993*, Bari, 1996, p. 147-160.

BURSCHE 2001

A. BURSCHE, Roman gold medallions as power symbols of the Germanic élites, in B. MAGNUS (éd), *Roman gold and the development of the Early Germanic Kingdoms. Aspects of technical, socio-political, socio-economic, artistic and intellectual development, A.D. 1-550. Symposium in Stockholm 14-16 November 1997*, Stockholm, 2001, p. 128-164.

CHIFLET 1655

[CHIFLET] *Ioannes Jacobi Chifletii Anastasis Childerici I. Francorum regis sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et commentario illustratus*. Antverpiae. Ex Officina Plantiniana Balthasaris Moreti, 1655.

J.-M. DOYEN 2011

J.-M. DOYEN, Les monnaies de Ménétru-le-Vignoble (420-530) et la fin de la circulation des bronzes théodosiens au nord des Alpes, dans D. BILLOIN & Ph. GANDEL (dir.), *Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, *Revue Archéologique de l'Est* 60, 2011, p. 365-376 et 393-413.

GARIPZANOV 2001

I.H. GARIPZANOV, The coinage of Tours in the Merovingian period and the Pirenne thesis, *RBN* 147, 2001, p. 79-118, Pl. IV-V.

GRÉGOIRE DE TOURS

GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, introduction de Robert Latouche (1995).

GRIERSON 1959

PH. GRIERSON, Commerce in the Dark Ages: a critique of the evidence, in *Transactions of the Royal Historical Society, Series 5/9*, 1959, p. 123-140.

LAFaurIE 1958

J. LAFaurIE, Monnaies de bronze marseillaises du VI^e siècle, *Bulletin de la Société française de Numismatique* 28, 1973, p. 480-482.

LAFaurIE 1959

J. LAFaurIE, Le trésor de Gourdon (Saône et Loire), *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1958, p. 61-76.

LAFaurIE 1973

J. LAFaurIE, Le trésor de Gourdon (Saône et Loire), *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1958, p.61-76.

LEBECQ 1997

ST. LEBECQ, Grégoire de Tours et la vie d'échanges dans la Gaule du VI^e siècle, in ST. LEBECQ, *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, 2011, p. 31-40 ; réédition d'un article originellement publié dans N. GAUTHIER & H. GALINIÉ (éd), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Tours, 1997, p. 167-177.

STAMM 1982 - 1984

V. STAMM, Geld und Schatz bei Gregor von Tours, *Hamburger Beiträge zur Numismatik*, Heft 36/38, 1982/84, p. 113-118.

TITE LIVE

TITE LIVE, *Histoire romaine*, Tome 32, Livres 43-44, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

VANHOUDT 1982

H. VANHOUDT, De merovingische munten in het Penningkabinet van de koninklijke Bibliotheek te Brussel. Een katalogus van de hedendaagse verzameling, *RBN* 128, 1982, p. 95-194 et pl. VII-XVI.

Recensions

Paolo EVANGELISTI, *Francesc Eiximenis : il Dodicesimo libro del Cristiano (capp. 139 – 152 e 193 – 197)*, Edizioni Università di Trieste, 2013, 227 pages ; ISBN 978-88-8303-524-1.

Ce volume de Paolo Evangelisti inaugure une nouvelle série – « *Rei nummariae scriptores* » – lancée par Bruno Callegher de l'Université de Trieste et Filippo Carlà de l'Université de Mayence. Ceux-ci souhaitent proposer aux chercheurs des textes anciens sur l'histoire monétaire. De nos jours se développe un réseau de réflexions sur la nature et le rôle de la monnaie, les concepts de pouvoir et de souveraineté (droit d'émission, seigneurage, etc.), les relations de change et les phénomènes économiques sous-jacents : cette nouvelle série semble bien s'intégrer dans ce mouvement. Il s'agit de sources de la pensée humaine sur la dimension économique et monétaire de l'argent, sources qui ont fleuri à partir du Moyen Age en Europe occidentale et dans le monde islamique et qui sont en général difficilement accessibles. Le premier volume de cette série est consacré à Francesc Eiximenis, un franciscain catalan du XIV^e siècle, redécouvert par P. Evangelisti. Francesc Eiximenis naquit en 1330 à Gironne, au cœur des possessions et zones d'influence catalanes (Catalogne, Aragon, Baléares, Sardaigne, Sicile, duché d'Athènes). Encore jeune, en 1352, il s'engage dans la carrière ecclésiastique et approfondit ses études à Oxford, Paris, Cologne, Rome. Quelques années plus tard, il entre dans l'Ordre franciscain des frères mineurs. Grâce à la renommée et à l'autorité qui lui sont reconnues, il assume des fonctions importantes au service de la Couronne aragonaise sur le plan culturel, économique, diplomatique et aussi plus proprement politique. On le retrouve à Avignon auprès de la cour pontificale où il joue le rôle de porteur des intérêts aragonais. Il enseigne la théologie à Toulouse. C'est avec un tel acquis qu'il s'attache à écrire un ouvrage en treize livres, qu'aujourd'hui l'on pourrait qualifier à la fois d'encyclopédique et de pédagogique, et qui constitue une *summa* des principes du christianisme.

Le douzième volume, consacré à la gouvernance de la chose publique, comporte des réflexions de portée historique, politique et philosophique destinées à tous ceux à qui Dieu a confié la gestion du peuple chrétien. Ce douzième volume traite des fondements institutionnels de la société civile, parmi lesquels la monnaie assume une dimension particulièrement importante. L'ouvrage de P. Evangelisti se compose de deux parties bien distinctes. La première, une introduction très ample (une centaine de pages) et parfois un peu prolixe et répétitive, fournit la clé de lecture des chapitres de ce *Douzième livre* relatifs au statut de la monnaie. P. Evangelisti montre combien la pensée d'Eiximenis plonge ses racines dans la philosophie de l'Antiquité classique, en particulier d'Aristote, celle des maîtres médiévaux de la *glossa* et aussi dans l'enseignement des Pères de l'Eglise¹. Étrangement dans un texte du XIV^e siècle, les références bibliques sont plutôt rares. La seconde partie du volume reprend (dans les pages de gauche) des chapitres choisis de l'ouvrage d'Eiximenis dans leur version originale en langue catalane de l'époque, et (dans les pages de droite) leur traduction en italien. Cette seconde partie est enrichie, en appendice, d'un texte qui aborde les mêmes thèmes (Petrus Belluga, *Speculum principum*, rubrique 36 « *De mutatione monete* »)². Selon Eiximenis, la monnaie n'est pas un élément qui descend de la Nature ; elle est bien le fruit d'un pacte social entre les hommes. Il s'agit d'un outil conventionnel destiné à mesurer non les distances ou le poids des choses, mais leur valeur. La monnaie s'appuie nécessairement sur l'existence d'une *civitas*, société soudée par un lien politique, ce qui permet d'expliquer le caractère fiduciaire qui est nécessairement à la base de chaque monnaie, y compris les pièces en métal noble. La monnaie est un objet qui acquiert un statut propre par une série de garanties qui protègent son identité et sa valeur. *Nummus* vient du grec *nomos* qui exprime les concepts de norme, règle, mesure établie par la loi. C'est la loi des hommes qui fixe la valeur de la *pecunia* et cette valeur peut être modifiée en fonction de l'évolution des intérêts de la communauté civile. La monnaie est expres-

sion de confiance et de crédibilité. Lorsque la loi imposée par le *princeps* ne reflète pas les intérêts de la communauté politique qu'il est censé protéger (*publica utilitas*), ce prince se transforme en tyran. La mise en circulation de fausse monnaie constitue une violation grave à l'encontre de la cité. Lorsque c'est le souverain même qui altère la monnaie, celui-ci commet une violation affectant le pacte fiduciaire qui le lie à la communauté. Car la monnaie n'est pas seulement une mesure de valeur mais aussi une réserve de valeur. Eiximenis transfère ainsi le concept de souveraineté du prince à la communauté qui le sous-tend : à la base de la monarchie elle-même, il y a un phénomène de nature contractuel, un pacte social. Il s'agit d'un concept institutionnel où la monnaie échappe à la libre disposition du prince et assume une dimension communautaire. La monnaie n'appartient pas au patrimoine personnel du souverain mais bien au peuple. Sa valeur doit être sauvegardée puisqu'elle est le reflet de l'identité d'une communauté politique et de la crédibilité de celle-ci. Son affaiblissement affecte l'ensemble du système économique du pays et endommage gravement le marché dont la croissance rejaillit sur toute la population. Une dévaluation, selon Eiximenis, peut être conçue seulement dans l'intérêt public pour faire face à des situations graves pour la sécurité du pays et avec le consentement de la communauté, représentée – dans la conception oligarchique et ploutocratique de l'époque – par les titulaires de bancs de change et par les marchands. L'affaiblissement délibéré de la monnaie par le prince à des fins de profit personnel constitue un acte lésant le bien public, aggravé par le caractère secret de l'opération. Le vol commis au détriment de la communauté est un délit bien plus grave que le vol commis au détriment de particuliers. Ainsi, plutôt isolé dans monde juridique médiéval, Eiximenis considère que le souverain faussaire commet lui-même un *crime de lèse majesté* et devient passible de *damnatio memoriae*. Il en est de même pour le trésor de la Couronne. Il ne s'agit pas d'un bien personnel du souverain, mais il appartient à celui-ci d'en assurer une gestion attentive aux exigences du bien public. C'est dans cet esprit que

l'imposition fiscale devient légitime, car elle tire son origine – tout comme la monnaie – dans un pacte social. Si pour Eiximenis, la fiscalité répond à une exigence de nature sociale, il met cependant en garde contre la tentation d'utiliser l'instrument monétaire comme un ersatz du prélèvement fiscal. Cela vaut même, toujours selon Eiximenis, lorsqu'il s'agit de subvenir à des exigences budgétaires publiques, pour lesquelles il entrevoit l'utilité du recours à des emprunts auprès de citoyens nantis. Il est partisan d'une fiscalité indirecte de faible incidence mais d'application large (conception encore largement présente de nos jours). Il soutient la nécessité d'une politique de rigueur et de rationalisation des dépenses publiques. Pour assurer le bien-être et la croissance de la communauté, il appartient au prince d'organiser des aides, le cas échéant sous formes d'emprunts, en faveur des classes sociales les moins favorisées ainsi que pour le soutien d'activités économiques nouvelles, notamment celles naissant à l'initiative de jeunes sujets. Dans les textes d'Eiximenis, nous ne retrouvons pas le refus catégorique de la monnaie et de la richesse³ : cela dépend du mode d'acquisition et de l'utilisation qu'on en fait. L'argent est un atout ayant une dimension sociale. Il est essentiel que son acquisition soit faite honnêtement et dans le respect des droits et du travail des autres, et qu'il soit dépensé en tenant compte de finalités sociales. Le discours d'Eiximenis se place très haut. Le lecteur qui s'attend à une dissertation sur le monnayage catalan ou sicilien du XIV^e siècle sera déçu car, dans les textes originaux commentés par P. Evangelisti, il n'est presque pas fait mention de monnaies circulantes à l'époque, si ce ne sont quelques rares références aux florins d'or de Florence, aux réales et aux morabittins.

Gaetano Testa

¹ Cf. la citation de saint Jean Chrysostome (IV^{ème} s. apr. J. Ch.) rapportée par J. van HEESCH, *Transport of coins in the later roman Empire*, RBN 2006, p. 51 : « L'utilisation de la monnaie est essentielle à notre existence car celle-ci gouverne pratiquement tout dans notre vie ».

² P. Belluga fut conseiller politique d'Alfonse V d'Aragon (1416-1458).

³ Voir à ce sujet, L. TRAVAINI, *Saints and sinners : coins in medieval italian graves*, NC 2004, p. 159-181.

Kristine Magerman et Steven Saerens, *Een 18de-eeuwse muntschat uit Asse (Vlaams-Brabant). De ontdekking van één van de grootste 18de-eeuwse zilverschaten uit België*, Rapporten Agilas vzw 2013/3, Asse, 2014, 81 p. – 11 €.

En 2003, en démolissant un ancien corps de logis d'un bâtiment recensé sur la carte de Ferraris, un fermier d'Asse a trouvé sous un dallage de tuiles carrées de couleur rouge un important trésors de 611 monnaies d'argent placées dans deux récipients en terre cuite (non conservés). Avec plus de 14 kg d'argent, ce trésor, enfoui probablement entre 1794 et 1800, constitue le troisième plus important dépôt monétaire retrouvé à ce jour pour le XVIII^e siècle en Belgique (derrière les trésors de Bambrugge et de Putte, mais devant ceux de Bruges et de Châtelet). Appartenant tous deux à l'« association sans but lucratif » AGILAS (société archéologique d'Asse) qui a pu entrer en contact avec l'inventeur en 2011, Kristine Magerman et Steven Saerens en livrent aujourd'hui la publication détaillée. Qu'ils en soient félicités.

Sur les 611 monnaies, 124 ont été nettoyées au carbonate de cuivre par Johan Van Cauter pour être rendues lisibles. Au total, on compte 587 monnaies royales françaises pour 24 monnaies autrichiennes, frappées en Autriche (6) ou dans les Pays-Bas méridionaux (18). S'agissant des 587 monnaies françaises, on distingue 2 exemplaires émis sous Louis XIV, 432 sous Louis XV, 149 sous Louis XVI et 3 républicaines. La majorité de ces pièces sont des écus (387) et des demi-écus (209). Pour les autrichiennes, on trouve des exemplaires au nom de Marie-Thérèse (10), François I^{er} (4), Joseph II (7) et François II (3), avec là encore une nette prépondérance des grosses dénominations : des couronnes (17) et des demi-couronnes (6). Pour ce qui est des pièces autrichiennes, elles proviennent d'abord de l'atelier de Bruxelles (17), devant Vienne (4), Anvers, Milan et Kremnitz (1 chacun).

Les auteurs comparent la répartition par ateliers des royales françaises avec celle du trésor de Châtelet (voir mon article dans RN 1994) mais concluent assez curieusement à de

fortes différences de représentation (p. 56 : « quasi geen coherentie ») alors que le deuxième graphique p. 54 (il eût été de bonne méthode de les numéroter) indique manifestement l'inverse et témoigne d'une grande corrélation entre les deux trésors, si ce n'est la présence plus importante dans le trésor d'Asse de pièces provenant de petits ateliers, dans certains cas non attestés dans la trouvaille de Châtelet.

L'étude des poids (p. 56-57 – mais les données de base ne sont pas fournies) est très rudimentaire et loin de ce que l'on pourrait en tirer. Aussi, en l'état, on se gardera de suivre l'hypothèse qui veut que les monnaies autrichiennes, plus proches de leurs poids théorique, auraient fait l'objet d'une thésaurisation sélective (voir aussi p. 71-72). Les auteurs relèvent le compte des traces d'ajustage (179 cas pour les françaises et 4 seulement pour les autrichiennes), en notant, pour les françaises, que ces marques se situent aussi bien au droit (75 cas) qu'au revers (68 cas), quand ce n'est pas sur les deux faces (32 cas). On relève aussi des traces de rognage de la tranche (n° 365), ainsi qu'une série de monnaies présentant des informations inédites sur les directeurs ou les graveurs en fonction (mais pas d'année inédite pour un atelier).

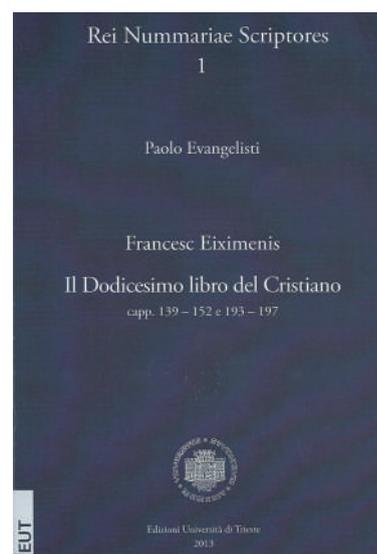
Utilisant un tarif daté de 1789, les auteurs estiment la valeur du trésor d'Asse à 32 334 stuivers ou 1 616 gulden. Ils insistent à juste titre sur l'importance de cette épargne : se lançant dans des équivalences toujours compliquées à établir, ils en viennent à estimer cet avoir à l'équivalent de 500 000 euros de nos jours dans le cas de l'achat de terre ou à 350 000 euros dans le cas du salaire d'un garde-chasse (mais 200 000 euros environ dans le cas d'un travailleur ou du bourgmestre de Bruges). Sachant qu'un travailleur brugeois gagnait 7 stuivers à la journée à la fin du XVIII^e siècle, le trésor d'Asse représente un minimum de 12 années de salaires (plutôt 15) d'un travailleur faiblement qualifié.

En outre, les archives nous apprennent que, depuis mai 1785, les propriétaires du bâtiment étaient Boudewijn Velge (1735-1811) et Marie-Caroline 't Kint (1734-1816).

On peut d'ailleurs supposer que le trésor a été retrouvé dans la chambre à coucher de Boudewijn Velge, située à l'arrière du bâtiment. Or nous savons que Boudewijn Velge payait un loyer de 548 gulden pour la location annuelle de ses terres à l'abbaye d'Affligem. Le trésor représente donc presque trois années de loyer, ce qui est considérable en effet.

Considérant que la dernière monnaie émise est une couronne frappée à Bruxelles en 1794 au nom de François II et que le trésor ne contenait aucune pièce française de 5 francs, les auteurs concluent logiquement à un enfouissement entre 1794 au plus tôt et 1800 au plus tard. Sur les raisons du non-recouvrement, ils s'égarant un peu de mon sens en imaginant des raisons politiques ou économiques alors qu'il y a lieu de suspecter d'abord une circonstance personnelle (p. 64-75). C'est d'ailleurs le point le plus étonnant de ce trésor pour lequel nous avons la chance de connaître très probablement l'identité de son propriétaire : on a ici l'exemple d'une réelle fortune enfouie dans un cadre rural plus de dix ans avant la mort de son possesseur, qui n'y aura donc pas touché pas plus qu'il n'aura communiqué son emplacement à sa descendance, en l'occurrence son fils Célestin qui reprendra la ferme après lui.

François de Callatay



In Memoriam

Marc BAR

(19/XI/1921 - 18/II/2015)



Marc Bar nous a quittés le 18 février dernier, dans sa 94ème année ; il s'est éteint dans le calme et la sérénité selon ses deux fils, Michel et Jean-Paul.

S'il était absent le 11 janvier 1964 lors de la réunion fondatrice du Cercle d'Études Numismatiques, il s'est très rapidement imposé comme l'indispensable cheville ouvrière de notre société, au point que durant plus de quatre décennies, il en a été l'incontestable figure emblématique.

Professeur, grammairien, helléniste et numismate, mais aussi - on l'oublie souvent - résistant, Marc Bar exerça également la charge d'éditeur, ingrate entre toutes. Éditeur du bulletin, tout d'abord, poste auquel, à sa demande expresse, j'ai eu l'honneur de lui succéder à la fin des années 1990 après plusieurs années de « collaboration », entendez par là une longue période de formation. Éditeur du bulletin des Jeunesses Numismatiques également, mais surtout des Travaux du CEN, dont quatorze des quinze volumes publiés entre 1964 et 1999 l'ont été sous sa houlette.

Marc Bar s'enorgueillissait, à juste titre, d'éditer une revue - 822 articles, plusieurs centaines de recensions - exempte de fautes de syntaxe ou de coquilles typographiques. Jusqu'à l'âge de 90 ans, après avoir passé le flambeau et s'être volontairement placé en retrait de la recherche active, il a mis un point d'honneur à suivre l'édition du BCEN en tant que correcteur des épreuves. Résumer en quelques lignes les deux ou trois carrières de Marc Bar est une gageure que je me garderai bien de tenter. Il mérite plus et mieux de la part de numismates qui, aujourd'hui eux-aussi âgés, ont été d'une façon ou d'une autre ses élèves.

C'est pourquoi le CEN a décidé d'éditer dans les mois à venir un volume de mélanges à la mémoire de ce grand personnage de la numismatique belge, volume dans lequel figurera non seulement une biographie détaillée que je me ferai un devoir d'écrire et où je rapporterai de nombreuses anecdotes sur un personnage d'une grande modestie que j'ai côtoyé pendant près de quarante années, mais encore, sous la plume de François de Callatay, une synthèse de ses apports à la numismatique et à l'histoire.

Jean-Marc Doyen
Secrétaire de rédaction du *BCEN*



MONETA PAUWELS

ANCIENT - MEDIEVAL - MODERN COINS
TOKENS - MEDALS - PAPER MONEY



SELLING - BUYING - ADVISING

+32 494 61 86 78 Pieter
+32 496 52 99 52 Eddy

info@moneta.pauwels.com

STORES.BENL.EBAY.BE/MONETAPAUWELS



AGORA

Ancient Coins

www.agora-ancientcoins.com

PO. Box 141, 1420 AC Uithoorn
The Netherlands
+31 (0)6 233 042 80
info@agora-ancientcoins.com



Sicily, Katane 430-420 BC
Slow quadriga, Nike above /
laureate head of Apollo

The coins of Ancient Belgium

Gallic War coinage by Philip Tordeur
avez-vous des STATERES DES NERVIENS à vendre ?
Contactez nous : philip.tordeur@telenet.be



Nummi perforati



THE
JOURNAL
OF
ARCHAEOLOGICAL
NUMISMATICS

VOLUME 3 - 2013



CEN - BRUXELLES